

Subventions Savoir et subventions de développement Savoir

Rapport d'évaluation final

Préparé par Science-Metrix Inc., la Division de l'évaluation et
R.A. Malatest & Associates Ltd.

Mai 2016



Évaluation des subventions Savoir et des subventions de développement
Savoir du CRSH

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, 2016

N° de cat. CR22-67/2016F-PDF
ISSN 978-0-660-05846-7

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	vi
1.0 Introduction	1
1.1. Description des programmes	1
1.2. Objectif et portée de l'évaluation	2
1.3. Enjeux et questions d'évaluation.....	3
1.4. Méthodes d'évaluation	4
2.0 Constatations de l'évaluation.....	8
2.1. Pertinence.....	8
2.2. Rendement	11
3.0 Conclusions	41
4.0 Recommandations	43
Annexe A - Principales caractéristiques des SS/SDS et des programmes précédents.....	46
Annexe B - Modèle logique du programme Savoir	49
Annexe C - Matrice d'évaluation	55
Références	60

Liste des tableaux et des figures

Tableau 1 : Éléments et questions d'évaluation	4
Tableau 2 : Exemples d'excellence en recherche	14
Tableau 3 : Exemples de diffusion et d'utilisation des résultats de recherche	19
Tableau 4 : Pourcentage des bénéficiaires des programmes d'IDR/SDS qui ont indiqué avoir élaboré des questions de recherche, des méthodes, des approches théoriques ou des outils nouveaux pour leur projet, ventilé par situation de financement	23
Tableau 5 : Citations de stagiaires	28
Tableau 6 : Moyenne des rapports coût-efficacité pour les SS, les SDS et les programmes comparables entre 2005-2006 et 2014-2015	31
Tableau 7 : Demandes, bourses et dépenses de subventions des programmes d'IDR/SDS de 2009-2010 à 2014-2015	35
Tableau 8 : Demandes, bourses et dépenses de subventions des programmes de SOR/SS de 2009-2010 à 2014-2015	35
Tableau 9 : Comparaison des occasions de financement SOR et SS	46
Tableau 10 : Comparaison des occasions de financement IDR et SDS	47
Figure 1 : Portée de l'évaluation	3
Figure 2 : Moyenne des facteurs d'impact relatifs des pays comptant le plus de publications en SSH entre 2005 et 2013	13
Figure 3 : Pourcentage moyen des dépenses d'administration par rapport au total des coûts pour les SS, les SDS et les programmes comparables entre 2005-2009 et 2014-2015	32
Figure 4 : Chercheurs principaux, selon l'état de la demande pour les SOR, les SS et les SDS entre 2009 et 2014	36

Liste d'acronymes

AP	Architecture de programme
CCE	Comité consultatif de l'évaluation
CRSH	Conseil de recherches en sciences humaines
CRSNG	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
DSRO	Division de la stratégie et du rendement organisationnels
IDR	Initiatives de développement de la recherche
PHQ	Personnel hautement qualifié
SD	Subvention à la découverte (financement offert par le CRSNG)
SDS	Subvention de développement Savoir
SNG	Sciences naturelles et génie
SS	Subvention Savoir
SSH	Sciences sociales et humaines
SOR	Subvention ordinaire de recherche

RÉSUMÉ

Aperçu

Le présent rapport fait état des résultats d'une évaluation des subventions Savoir (SS) et des subventions de développement Savoir (SDS) du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH). L'évaluation a été réalisée afin de satisfaire aux exigences de couverture établies par la Politique sur l'évaluation (2009) du Conseil du Trésor et de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Pour cette évaluation, de nombreuses sources de données ont permis d'aborder les cinq points fondamentaux relevés dans la Politique sur l'évaluation, qui sont divisés en deux catégories : la pertinence et le rendement. Les questions liées à la pertinence ont été évaluées de 2010-2011 à 2014-2015, tandis que celles concernant le rendement, plus particulièrement l'obtention des résultats escomptés, ont été évaluées en date de 2005, ce qui comprend les subventions accordées dans le cadre des programmes antérieurs aux SS/SDS : les subventions ordinaires de recherche (SOR) et les Initiatives de développement de la recherche (IDR). Neuf méthodes d'évaluation ont été utilisées pour recueillir, analyser et résumer les données provenant de nombreuses sources : un examen de la documentation, une revue de la littérature, un examen des données administratives (y compris les demandes et les rapports de recherche finaux), une analyse coût-efficacité, des entrevues auprès d'informateurs clés, un sondage auprès des chercheurs, un sondage auprès des étudiants, des groupes de discussion et des études de cas.

Les subventions Savoir accordent des fonds à des chercheurs qui travaillent de façon autonome ou en équipe sur des initiatives de recherche à long terme en sciences sociales et humaines (SSH). Pour les années de concours 2012-2014, ces subventions représentaient une somme variant entre 7 000 \$ et 500 000 \$ sur une période allant de trois à cinq ans. Les subventions de développement Savoir favorisent l'approfondissement de nouvelles questions de recherche, ainsi que l'expérimentation de nouvelles approches théoriques, idées et méthodes dans le domaine des SSH. Ces subventions, d'une valeur variant entre 7 000 \$ et 75 000 \$ sur une période d'un an ou de deux ans, sont accordées à deux catégories de chercheurs : les chercheurs établis et les chercheurs émergents.

Conclusions

Pertinence

Il est encore nécessaire de mener de la recherche en SSH pour répondre à des questions sur des sujets qui touchent la plupart des Canadiens, comme la culture, les affaires, l'éducation, la santé, l'environnement et les politiques. Les SS et les SDS du CRSH sont deux des principales sources de financement actuellement à la disposition des chercheurs en SSH au Canada. Il existe quelques sources supplémentaires, mais leur accessibilité et leur portée sont beaucoup plus limitées. Sans le financement offert par les SS/SDS, il est souvent impossible d'exécuter comme prévu les projets de recherche proposés en SSH. Dans ce contexte, la demande pour ces subventions demeure forte, et les SDS en particulier comblent un besoin unique des chercheurs émergents au Canada.

Les objectifs des SS et des SDS concordent avec les priorités du gouvernement fédéral, en particulier les piliers « Savoir » et « Humain » décrits dans le document intitulé *Un moment à saisir pour le Canada : Aller de l'avant dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation 2014*. Les occasions de financement SS/SDS soutiennent directement le principal résultat stratégique du CRSH pour 2013-2016, soit que « le Canada devienne un chef de file mondial de la recherche et de la formation en recherche dans le domaine des SSH ». Le financement offert par les SS/SDS est aussi harmonisé avec les rôles et responsabilités du gouvernement fédéral, tout en tenant compte des rôles et responsabilités des gouvernements provinciaux et territoriaux et du secteur privé. Le gouvernement fédéral finance la

recherche en SSH depuis plus de 50 ans, et il est approprié de continuer de le faire, compte tenu de l'importance capitale de la recherche pour le développement économique à l'échelle nationale, puisque l'économie mondiale est de plus en plus axée sur le savoir.

Rendement

L'évaluation permet de conclure que les SS/SDS et les programmes antérieurs (SOR/IDR) contribuent à l'obtention des résultats immédiats et intermédiaires prévus, soit la diffusion et l'utilisation possibles des résultats de recherche, le renforcement de la capacité de recherche, et la formation du personnel hautement qualifié (PHQ) associée aux avantages liés à la carrière. À plus long terme, toutes ces sources de financement sont susceptibles de contribuer à la reconnaissance de l'expertise et de l'excellence de la recherche en SSH au Canada.

Excellence en recherche : Le financement accordé par le CRSH peut être lié à différentes mesures d'excellence en recherche, notamment l'impact scientifique important du Canada et le rang élevé que celui-ci occupe dans la recherche en SSH à l'échelle internationale. Les chercheurs financés par les SS/SDS (et les programmes antérieurs) ont reçu plus de prix prestigieux que ceux qui n'ont pas été financés.

Les SS et les SDS sont deux programmes exécutés de manière rentable, en particulier lorsqu'on les compare aux programmes qui les ont précédés, les SOR et les IDR. Le CRSH a apporté de nombreuses modifications aux programmes afin d'en améliorer l'efficacité depuis la dernière évaluation, mais il est encore possible d'améliorer le programme (p. ex. processus de demande et d'examen).

Pour terminer, le remplacement des SOR/IDR par les SS/SDS a donné lieu à des résultats mitigés en ce qui concerne la portée de ces occasions de financement. En effet, bien que les SDS permettent à des chercheurs plus jeunes et émergents d'avoir accès à du financement, le succès remporté par les SS a diminué comparativement au programme précédent, les SOR, étant donné que les budgets pour les projets des SS sont supérieurs aux fonds disponibles. Jusqu'à présent, l'incidence du changement de programmes sur les résultats est minime et contradictoire, et il faudra plus de temps pour évaluer avec plus de précision cette incidence, ainsi que les modifications apportées dernièrement par le CRSH. Dans l'ensemble, les programmes des SS/SDS semblent obtenir des résultats immédiats similaires à ceux des programmes SOR/IDR qui les ont précédés et sont sur la bonne voie en ce qui concerne l'obtention des résultats à long terme.

Diffusion et utilisation des résultats de recherche : On observe une diffusion active des résultats de recherche et un intérêt général à l'égard des travaux de recherche soutenus par les SS/SDS (et les programmes antérieurs), principalement dans le milieu universitaire, mais aussi dans d'autres secteurs. En général, les projets financés, comparativement à ceux qui ne le sont pas, produisent davantage de résultats et utilisent beaucoup plus de stratégies de diffusion des connaissances, et leurs résultats sont davantage susceptibles d'être utilisés. Toutefois, il existe peu de renseignements disponibles sur l'utilisation qu'en font les intervenants et encore moins sur les avantages subséquents des résultats des projets. Même si le financement offert par le CRSH est un facteur clé qui facilite la mobilisation des connaissances, des efforts supplémentaires pour soutenir ces activités et la reconnaissance de leur valeur pourraient contribuer à atténuer les obstacles à l'adoption et à l'utilisation des résultats de recherche qu'on observe encore dans le système universitaire.

Formation : Le financement offert par les SS/SDS soutient aussi la formation d'un très grand nombre d'étudiants et du PHQ. Les projets financés comportent souvent des occasions de réseautage et de perfectionnement d'un éventail de compétences professionnelles et de recherche s'appliquant aux carrières dans une foule de domaines. Ces expériences de formation sont associées à des résultats positifs sur le plan de l'emploi pour les étudiants, comparativement aux perspectives d'emploi des étudiants qui

n'ont pas bénéficié d'un financement du CRSH. Ces constatations sont corroborées par de nombreux exemples, mais elles pourraient être renforcées par la collecte systématique de renseignements représentatifs sur les expériences de formation et les résultats subséquents en matière d'emploi.

Capacité de recherche : Le financement du CRSH, en particulier dans le cadre des programmes IDR/SDS, a renforcé la capacité de recherche dans la majorité des projets financés en soutenant et en accroissant les collaborations (établies et nouvelles) et en facilitant l'élaboration de nouvelles questions de recherche. Les chercheurs qui ont bénéficié d'un financement des IDR/SDS sont plus susceptibles de recevoir du financement du CRSH par la suite et les sommes qu'ils recevront du CRSH et d'autres sources seront plus élevées.

Recommandations

L'évaluation formule les recommandations qui suivent concernant les SS/SDS et le CRSH :

- **Recommandation 1 :** Les SS et les SDS demeurent de toute évidence pertinentes pour soutenir la recherche en SSH au Canada, puisqu'elles apportent des contributions efficaces aux résultats escomptés et sont gérées de manière efficiente; elles doivent donc continuer de bénéficier du soutien du gouvernement fédéral.
- **Recommandation 2 :** Le CRSH doit continuer d'encourager la mobilisation des connaissances issues de la recherche en SSH, notamment en examinant la faisabilité d'améliorer la surveillance de l'utilisation des résultats de recherche obtenus par les titulaires d'une subvention et en faisant la promotion des réalisations et des pratiques exemplaires.
- **Recommandation 3 :** Le CRSH doit explorer la faisabilité et les options possibles concernant le suivi effectué auprès des stagiaires embauchés dans le cadre d'une SS et d'une SDS afin de recueillir davantage de renseignements fiables sur les expériences de formation et les résultats professionnels.
- **Recommandation 4 :** La direction des programmes SS/SDS doit continuer de surveiller et d'examiner de façon proactive l'incidence du montant des subventions, des taux de succès et de l'évaluation par téléconférence sur l'obtention de résultats.

1.0 Introduction

Le présent rapport fait état des résultats d'une évaluation des subventions Savoir (SS) et des subventions de développement Savoir (SDS) du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH). L'évaluation a été réalisée afin de satisfaire aux exigences de couverture établies par la Politique sur l'évaluation (2009) du Conseil du Trésor et de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

1.1. Description des programmes

1.1.1. Programme Savoir du CRSH

La *raison d'être* du CRSH consiste à financer la recherche et la formation en recherche qui « contribuent à faire avancer les connaissances sur l'être humain d'hier et d'aujourd'hui avec pour objectif ultime de créer un avenir meilleur »¹. Le Programme Savoir a pour objet de favoriser l'excellence dans le domaine de la recherche en sciences sociales et humaines (SSH) permettant d'approfondir et d'élargir les connaissances collectivement acquises sur l'être humain et les sociétés, et de trouver des solutions en vue de la résolution des enjeux sociétaux.

Les objectifs du programme Savoir sont les suivants :

- approfondir les connaissances à partir de perspectives à caractère disciplinaire, interdisciplinaire ou multisectoriel en appuyant les meilleurs chercheurs;
- appuyer de nouvelles approches de recherche portant sur des sujets complexes et importants, y compris ceux qui dépassent les capacités d'un seul chercheur, d'un seul établissement ou d'une seule discipline;
- offrir aux étudiants une formation de grande qualité en recherche;
- financer la constitution d'une expertise en recherche axée sur les possibilités et les enjeux sociétaux;
- mobiliser les connaissances issues de la recherche qui proviennent du milieu universitaire ou d'autres milieux, ou qui leur sont destinées, et qui sont susceptibles d'avoir une influence, un impact et des avantages sur les plans intellectuel, culturel, social et économique.

Le programme Savoir comprend six occasions de financement, dont deux d'entre elles sont l'objet de la présente évaluation : les subventions Savoir (SS) et les subventions de développement Savoir (SDS).

1.1.2. Subventions Savoir et subventions de développement Savoir

Contexte et objectifs

Les SS et les SDS ont été élaborées dans le cadre du renouvellement de l'architecture de programme (AP) du CRSH. Les SDS ont été initialement offertes en 2011-2012, tandis que les SS ont été proposées pour la première fois en 2012-2013. Avant le renouvellement de l'AP, un financement similaire était offert dans le cadre des subventions ordinaires de recherche (SOR) et des Initiatives de développement de la recherche (IDR). L'Annexe A présente les principales caractéristiques des occasions de financement SS et SDS comparativement à celles des programmes antérieurs (SOR et IDR, respectivement).

Les SS et les SDS contribuent à l'obtention des extrants et des résultats décrits dans le modèle logique du programme Savoir (Annexe B). L'objectif des SS consiste à soutenir l'excellence et l'avancement et la mobilisation des connaissances dans des programmes de recherche de grande qualité, tandis que celui des SDS est de soutenir la recherche au cours des phases initiales dans le but de développer une capacité

de recherche. Ces deux occasions de financement cherchent également à fournir aux stagiaires des compétences en recherche, en perfectionnement professionnel et en mobilisation des connaissances qui déboucheront sur un emploi dans divers secteurs. À plus long terme, les SS et les SDS doivent aussi contribuer à une reconnaissance nationale et internationale de l'excellence et de l'expertise des chercheurs canadiens dans le domaine des SSH.

Mise en œuvre

Les subventions Savoir offrent un financement aux chercheurs émergents et établis qui travaillent de façon autonome ou en équipe, pour des initiatives de recherche à long terme. À l'origine, ces subventions pouvaient atteindre 500 000 \$ sur une période de trois à cinq ans, avec un minimum de 7 000 \$ et un maximum de 200 000 \$ accordés au cours d'une seule année. Lors du concours d'octobre 2015, la valeur maximum des subventions Savoir a été abaissée à 400 000 \$ sur une période de trois à cinq ans, avec un maximum de 100 000 \$ versé par année.

Les subventions de développement Savoir favorisent l'approfondissement de nouvelles questions de recherche, ainsi que l'expérimentation de nouvelles approches théoriques, idées et méthodes. La valeur des subventions varie entre 7 000 \$ et 75 000 \$ sur une période d'un an ou de deux ans. Le financement est attribué à deux catégories de chercheurs : les chercheurs établis qui possèdent un dossier de réalisations en recherche et les chercheurs émergents qui n'ont pas encore eu l'occasion de se constituer un dossier de réalisations en recherche, mais qui sont en voie de le faire.

Toutes les demandes de subvention doivent porter sur une discipline, un domaine thématique, une approche ou un sujet admissibles au financement du CRSH. Le CRSH encourage les candidats à soumettre des propositions de recherche portant sur un ou plusieurs des domaines des défis de demain, c'est-à-dire des domaines d'intérêt importants pour répondre aux futurs besoins du Canada en matière d'information. Par contre, la mesure dans laquelle les domaines des défis de demain sont pris en compte n'est pas évaluée dans les propositions de subvention. Les propositions sont examinées et cotées par un comité d'évaluation du mérite, et les propositions recommandées sont financées dans les limites des budgets. Lorsque les subventions sont accordées, chaque titulaire doit soumettre un relevé de compte annuel expliquant la façon dont les fonds ont été utilisés. Lorsque les subventions sont terminées, chaque chercheur doit soumettre un rapport de recherche final décrivant les répercussions, la diffusion des connaissances, les résultats, les partenaires, le PHQ et les facteurs de succès et obstacles de son programme de recherche.

Les occasions de financement SS et SDS sont administrées par la Division des subventions de recherche et des partenariats du CRSH. Au cours du cycle de financement de 2014-2015, les dépenses liées aux SS/SDS (dépenses concernant les subventions et l'administration) ont atteint environ 97 millions de dollars, soit 78 millions de dollars pour les SS et 19 millions de dollars pour les SDS.

1.2. Objectif et portée de l'évaluation

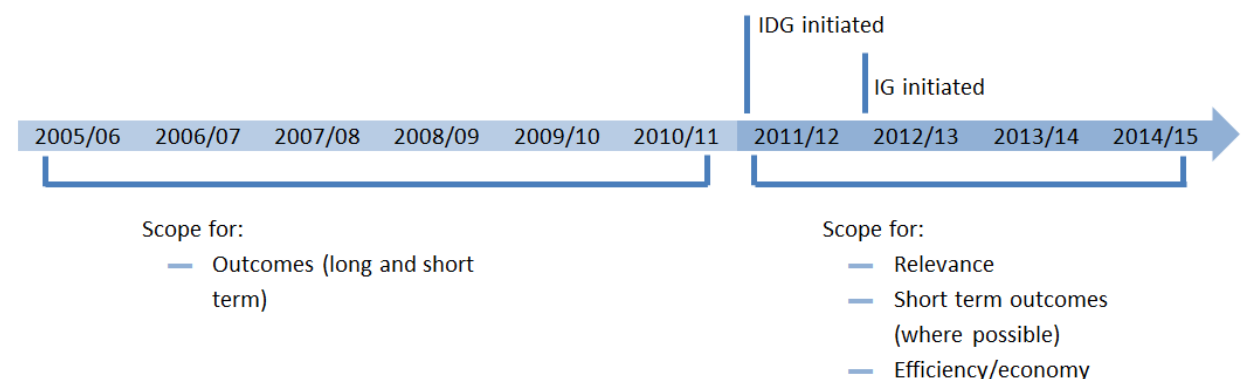
Cette évaluation a été réalisée conformément au paragraphe 42.1 (1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à la *Politique sur l'évaluation* (2009)² du Conseil du Trésor, laquelle exige que chaque ministère effectue tous les cinq ans un examen de la pertinence et de l'efficacité de chaque programme permanent dont il est responsable. La dernière évaluation des programmes qui ont précédé les SS et les SDS (SOR et IDR) remonte à 2010-2011; c'est pourquoi la présente évaluation porte principalement sur les années de concours 2009-2010 à 2014-2015.

Toutefois, comme l'illustre la Figure 1, des périodes légèrement différentes ont été examinées pour chaque élément d'évaluation. Les questions relatives à la pertinence, à l'efficacité et aux résultats à court terme des programmes portaient sur les occasions de financement actuellement offertes, à savoir

les SS/SDS. Pour mesurer les résultats à plus long terme, l'évaluation était axée sur les occasions de financement antérieures qu'étaient les SOR/IDR. Il a fallu scinder la portée pour les raisons suivantes :

- Les SDS et les SS ont été offertes pour la première fois lors des concours de 2011-2012 et de 2012-2013, respectivement. Pour obtenir une période complète de cinq ans, il a fallu inclure des données provenant des programmes IDR et SOR antérieurs. Selon l'occasion de financement (les SDS s'échelonnent sur un ou deux ans, tandis que les SS s'échelonnent sur une période de trois à cinq ans) et le projet en question, il peut s'écouler entre un et cinq ans entre le moment où les subventions sont attribuées et l'achèvement d'un projet de recherche. Cela peut prendre ensuite encore quelques années de plus avant que les conclusions du projet de recherche soient entièrement diffusées, que les intervenants utilisent ces constatations et que les stagiaires se trouvent un emploi. Puisque les SS et les SDS sont relativement plus récentes, ces occasions de financement n'ont pas eu suffisamment de temps pour contribuer à l'obtention de la plupart des résultats. Par conséquent, les SOR/IDR qui remontent à 2005-2006 ont été examinées afin d'évaluer l'obtention des résultats intermédiaires et à long terme.

Figure 1 : Portée de l'évaluation



Traduction du tableau

Lancement des SDS
Lancement des SS

2005-2006 2006-2007 2007-2008 2008-2009 2009-2010 2010-2011 2011-2012 2012-2013 2013-2014 2014-2015

<p>Portée pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Les résultats (à court et à long terme) 	<p>Portée pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> – La pertinence – Les résultats à court terme (si possible) – L'efficacité/économie
--	--

1.3. Éléments et questions d'évaluation

Cette évaluation a été conçue dans le but d'aborder les cinq éléments fondamentaux de la *Politique sur l'évaluation* (2009) du Conseil du Trésor, qui sont divisés en deux grandes catégories : la pertinence et le rendement. Cette évaluation portait aussi sur les enjeux particuliers liés à la conception et à la mise en

œuvre des occasions de financement. Le Tableau 1 présente les questions d'évaluation qui ont été élaborées par rapport à chacun des éléments de l'évaluation.

Tableau 1 : Éléments et questions d'évaluation

Éléments de l'évaluation	Questions d'évaluation
Pertinence	
Nécessité continue des occasions de financement	1. Les SS/SDS sont-elles encore nécessaires dans le contexte actuel?
Harmonisation avec les priorités gouvernementales	2. Dans quelle mesure les objectifs des SS/SDS concordent-ils avec les priorités du gouvernement fédéral et les résultats stratégiques du CRSH?
Harmonisation avec les rôles et les responsabilités du gouvernement fédéral	3. Dans quelle mesure l'attribution des SS/SDS constitue-t-elle un rôle approprié pour le gouvernement fédéral?
Rendement (efficacité, efficience et économie)	
Efficacité	4. Dans quelle mesure les occasions de financement SS/SDS ont-elles contribué à ce que l'expertise et l'excellence des chercheurs canadiens en SSH soient reconnues à l'échelle nationale et internationale? 5. Dans quelle mesure les occasions de financement SS/SDS ont-elles contribué à la diffusion et à l'utilisation des résultats de recherche? 6. Dans quelle mesure les occasions de financement SS/SDS ont-elles permis aux stagiaires d'acquérir des compétences menant à un emploi? 7. Dans quelle mesure les occasions de financement SDS ont-elles contribué à renforcer la capacité en recherche?
Démonstration de l'efficience et de l'économie	8. Dans quelle mesure les occasions de financement SS/SDS ont-elles été mises en œuvre d'une manière rentable?
Conception et mise en œuvre	9. Quelle a été l'incidence des changements à l'exécution des programmes depuis le lancement des SS/SDS?

1.4. Méthodes d'évaluation

L'évaluation a été fondée sur les données provenant de nombreuses sources pour évaluer la pertinence et le rendement des SS/SDS. La responsabilité de la collecte des données a été assumée conjointement par les évaluateurs de R. A. Malatest and Associates et ceux de la Division de l'évaluation du CRSH, tandis que les évaluateurs de Science-Metrix ont rédigé le présent rapport d'évaluation. Tout au long du processus d'évaluation, le Comité consultatif de l'évaluation, qui était formé de membres du personnel et de la direction des programmes ayant participé à la mise en œuvre des SS/SDS et de représentants de la Division de la stratégie et du rendement organisationnels du CRSH, a aussi formulé des commentaires.

Les neuf méthodes d'évaluation qui suivent et les sources de données connexes ont été comparées aux indicateurs et aux questions d'évaluation dans la matrice d'évaluation (Annexe C).

- Examen de documents (n = 46)
- Revue de littérature (n = 40)
- Examen de données administratives

- Rapports de recherche finaux SOR et IDR (n = 4 116); de 2005 à 2009
- Demandes de SOR et des IDR (n = 8 749); de 2005 à 2011 ou 2010
- Demandes de SOR et des IDR (n = 9 842); de 2012 ou 2011 à 2014
- Relevé de compte (sommaire des versements des allocations des stagiaires); de 2005 à 2014
- Entrevues auprès d’informateurs clés (n = 17)
 - Personnel et direction du CRSH (n = 4)
 - Bénéficiaires SOR/IDR (n = 4); de 2005 à 2010
 - Bénéficiaires SS/SDS (n = 5); de 2011 à 2014
 - Demandeurs non financés SS/SDS (n = 2); de 2011 à 2014
 - Membres du comité (n = 2)
- Sondage auprès des étudiants (n = 6 478 répondants)
 - Étudiants financés par des allocations du programme SOR/SS/IDR/SDS (n = 1 635)
 - Étudiants financés par des bourses d’études/de recherche du CRSH (n = 3 378)
 - Étudiants qui ont demandé des bourses d’études/de recherche du CRSH, mais qui n’ont pas obtenu de financement (n = 1 465)
- Sondage auprès des chercheurs (n = 2 933 répondants)
 - Chercheurs financés SOR/IDR (n = 1 228); de 2005 à 2011 ou 2010
 - Chercheurs financés SS/SDS (n = 1 033); de 2012 ou 2011 à 2014
 - Demandeurs non financés SOR/IDR (n = 212); de 2005 à 2011 ou 2010
 - Demandeurs non financés SS/SDS (n = 460); de 2012 ou 2011 à 2014
- Études de cas (n = 9)
 - Projets financés SOR (n = 7)
 - Projets financés IDR (n = 2)
- Groupes de discussion d’étudiants (n = 61 participants dans 9 groupes de discussion)
 - Analyse coût-efficacité
 - Données financières sur les dépenses liées à l’administration et aux subventions : SOR et IDR (de 2005-2006 à 2010-2011), SS (de 2013-2014 à 2014-2015), SDS (de 2012-2013 à 2014-2015)
 - Données financières sur des occasions de financement comparables : Subventions à la découverte du CRSNG (de 2007-2008 à 2014-2015)

L’intégration et l’analyse initiales des nombreuses sources de données de ces méthodes ont été effectuées par les évaluateurs de la Division de l’évaluation du CRSH, ce qui a permis d’obtenir une première série de constatations clés. Une analyse approfondie supplémentaire a été effectuée par Science-Metrix dans le but de valider ces constatations clés et de rédiger le présent rapport d’évaluation. L’analyse des rapports techniques détaillés et des documents à l’appui a été réalisée à l’aide du logiciel ATLAS.ti, un logiciel d’analyse de données qualitatives qui a permis à Science-Metrix d’encoder les données d’évaluation selon des approches inductives et déductives. L’approche rigoureuse adoptée dans l’analyse du contenu a permis de s’assurer que les constatations et les recommandations reposent sur des données probantes (c.-à-d. qu’elles s’appuient sur la documentation disponible).

Défis et stratégies d'atténuation

Chacune des méthodes utilisées dans le cadre de cette étude possède ses forces et ses faiblesses. Plusieurs de ces défis ont été définis tôt dans le processus d'évaluation, et les stratégies d'atténuation associées ont par la suite été intégrées à la conception (p. ex. les données de sondage recueillies auprès de groupes de référence). Des étapes de validation des données ont aussi été ajoutées au processus d'intégration et de préparation du rapport afin de comparer les renseignements recueillis à partir de nombreuses sources et de tenir compte des limites d'échelle plus restreintes des sources de données individuelles.

Les autres défis importants concernent principalement la période couverte par la présente évaluation, en particulier en raison de la mise en œuvre récente des SS/SDS. Ce défi, et d'autres défis pertinents, sont expliqués ci-dessous, ainsi que les stratégies employées pour les aborder.

- **Mise en œuvre récente des SS/SDS** : La mise en œuvre des SDS et des SS (2011-2012 et 2012-2013, respectivement) est trop récente pour que les projets de recherche financés aient obtenu, à l'heure actuelle, la plupart des résultats escomptés. Cette situation a été prise en compte par l'évaluation des résultats à court terme de ces occasions de financement – ce qui donne à penser qu'elles pourraient plus tard obtenir des résultats intermédiaires et à long terme. L'évaluation a aussi pris en compte ce défi en analysant la mesure dans laquelle les programmes de SOR/IDR antérieurs avaient contribué à l'obtention des résultats escomptés. Toutefois, en raison des différences que présentent leur conception, il n'est pas possible de conclure que les SS/SDS produiront les mêmes résultats que leurs programmes antérieurs. Le moment de l'évaluation a aussi eu une incidence sur l'évaluation de l'efficacité, de la conception et de la mise en œuvre, comme l'expliquent les prochaines sections.
- **Démonstration de la contribution des SS/SDS à l'obtention des résultats** : Bon nombre des méthodes de collecte de données utilisées pour évaluer les résultats (p. ex. sondages, entrevues, groupes de discussion) reposaient sur des données autodéclarées, lesquelles sont aussi influencées par la méthode des intervenants et la perception de la contribution des occasions de financement aux résultats. De plus, les personnes qui ont bénéficié d'un financement peuvent avoir été incitées à présenter des résultats positifs. Il est par conséquent difficile de conclure que les SS/SDS ont joué un rôle important dans l'obtention de ces résultats. Ces limites ont été atténuées par l'utilisation d'une conception quasi expérimentale pour les sondages menés auprès des chercheurs et des étudiants : en comparant les résultats obtenus par les étudiants ou titulaires d'une subvention à ceux d'autres groupes (p. ex. demandeurs non financés, étudiants non financés et étudiants financés par d'autres sources), l'évaluation peut permettre de formuler des affirmations plus solides au sujet de la contribution des occasions de financement aux résultats sur la base d'arguments hypothétiques, même s'il n'est pas possible de tirer des conclusions quant à la cause et aux effets directs.
- **Accessibilité des répondants et participation** : La collecte principale des données (c.-à-d. entrevues, groupes de discussion, sondages, études de cas) reposait sur la capacité du CRSH de joindre les répondants et de les inciter à participer à l'évaluation. Ce fut particulièrement difficile dans le cas des participants au sondage auprès des étudiants et aux groupes de discussion puisque le CRSH ne dispose pas d'une base de données d'étudiants qui ont obtenu des subventions des programmes SS/SDS/SOR/IDR. Les étudiants ont plutôt été joints par l'entremise des titulaires de subvention, qui se sont fait demander de transmettre l'invitation aux étudiants. Seuls quelques titulaires de subvention possédaient des renseignements à jour sur leurs étudiants et il n'a pas été possible de confirmer si les titulaires de subvention ont donné suite à cette demande. De façon plus générale, les intervenants sont des personnes occupées et bon nombre d'entre eux ont décidé de ne pas donner suite à la demande de participation. Dans la plupart des cas, la taille des échantillons était suffisamment importante pour pouvoir rendre compte avec confiance des constatations du

rapport, et les caractéristiques des répondants (p. ex. renseignements démographiques) ont été comparées à celles de la population connue afin de déterminer si elles présentaient des similitudes. Cette analyse a également révélé que les échantillons des sondages étaient suffisamment similaires pour pouvoir formuler des affirmations reposant sur des comparaisons entre des groupes à l'aide de données non pondérées. Toutefois, il est possible que ces répondants soient assez différents comparativement aux personnes qui ont refusé de répondre.

2.0 Constatations de l'évaluation

Cette section présente les constatations de l'évaluation par question d'évaluation. Les principales conclusions de chaque question d'évaluation sont présentées au début de chaque section, suivies de la présentation et d'une discussion des constatations particulières qui soutiennent ces conclusions.

2.1. Pertinence

2.1.1. Les SS/SDS sont-elles encore nécessaires dans le contexte actuel?

Il est encore nécessaire de mener de la recherche en SSH et de financer cette recherche au moyen des SS/SDS. La demande pour ces subventions est forte, et les SDS en particulier comblent un besoin unique des chercheurs émergents au Canada. En général, il existe quelques solutions de rechange en matière de financement de la recherche en SSH, mais elles présentent une accessibilité et une portée plus limitées. Ainsi, sans le financement accordé par les SS/SDS, il arrive souvent que les projets de recherche proposés en SSH ne soient pas exécutés comme prévu.

La recherche en SSH contribue à l'exploration et à la compréhension de la dimension humaine d'un large éventail de questions importantes d'intérêt pour les Canadiens, comme la culture, les affaires, l'éducation, la santé, l'environnement et les politiques. Reconnaissant que la compréhension des réflexions et des comportements humains joue un rôle capital afin d'aider le Canada et le reste du monde à relever les défis sociétaux actuels et futurs³, de nombreux informateurs clés et sources de documentation ont clairement démontré la nécessité de maintenir le financement de la recherche en SSH pour soutenir la base de connaissances et l'expertise du Canada dans ces domaines.⁴

Grâce au financement des SS/SDS, les chercheurs canadiens ont les moyens de maintenir l'expertise et les connaissances en SSH à un niveau élevé de qualité pour pouvoir relever des défis sociétaux d'importance. Par exemple, les demandes soumises pour les SS/SDS et les programmes antérieurs (SOR/IDR) ont pour but, la plupart du temps, d'approfondir notre compréhension de questions relatives à l'éducation, aux arts et à la culture, à la gestion, aux politiques et au gouvernement. Fait à noter, les projets de recherche portant sur des enjeux liés à l'environnement et à la durabilité sont beaucoup plus fréquents dans les demandes de SS/SDS, comparativement aux demandes de SOR. Les projets de recherche financés par des SS/SDS abordent des questions d'intérêt particulières, y compris les six domaines des défis de demain (c.-à-d. l'enseignement supérieur, l'énergie et les ressources, les peuples autochtones, la population mondiale maximale, les nouvelles technologies et le contexte mondial) qui ont été définis dans le cadre de consultations nationales et internationales menées par le CRSH. Depuis 2012, environ 20 % des demandes de SS/SDS concernent des projets cherchant à répondre à des questions relatives à au moins un de ces domaines des défis de demain. Par conséquent, la recherche en SSH qui bénéficie du soutien financier des SS/SDS peut avoir une incidence culturelle, sociale, économique et intellectuelle durable sur ces questions. Des exemples précis de cette incidence seront examinés plus loin dans d'autres sections du présent rapport.

La nécessité de maintenir le financement de la recherche en SSH au moyen des SS/SDS est d'ailleurs confirmée par la demande soutenue à l'égard de ces occasions de financement. À l'heure actuelle, on compte environ 24 000 professeurs à temps plein en SSH au Canada,⁵ qui forment un nombre sans cesse croissant d'étudiants de premier cycle à temps plein en SSH.⁶ Une bonne partie de ces chercheurs présentent des demandes de SS ou de SDS : en moyenne, entre 2011 et 2014, le CRSH a reçu chaque année 2 042 demandes de SS et 922 demandes de SDS, représentant un taux de réalisation moyen de 24 % et de

31 %, respectivement. Les données administratives révèlent également que la demande, selon le nombre de formulaires de demande soumis, a augmenté chaque année depuis 2011 dans le cas des SDS. Entre 2013 et 2015, la demande concernant les SS a diminué d'environ 9 %, ce qui représente tout de même près de 2 000 demandes par année.

La nécessité de maintenir le financement du CRSH est aussi confirmée par les « demandes répétitives ». En effet, près de la moitié des répondants qui ont demandé une SDS ou une IDR ont de nouveau présenté une demande de financement au CRSH, qu'ils aient ou non reçu initialement du financement, ce qui donne à penser que ces chercheurs ont besoin du financement du CRSH ou qu'ils apprécient cette source de financement. De fait, le CRSH a été la source de financement des demandeurs des SDS/IDR qui ont présenté une demande de financement subséquente, loin devant les universités, les gouvernements provinciaux et les fondations ou organismes sans but lucratif. Chacun de ces groupes a reçu entre 15 % et 25 % des demandes subséquentes.

La demande à l'égard des SDS est particulièrement forte chez les chercheurs émergents, qui ont soumis 66 % des demandes de SDS (comparativement à 10 % des demandes de SS) depuis 2011. C'est donc dire que les SDS répondent à un besoin particulier des chercheurs émergents. Des informateurs clés ont indiqué que l'occasion de financement SDS avait été créée pour combler une lacune très précise, soit le financement des nouveaux chercheurs dans l'ensemble du Canada, ainsi que pour aider les chercheurs établis à explorer de nouvelles voies de recherche.

Cette demande concorde aussi avec la constatation selon laquelle ces subventions répondent généralement très bien aux besoins des chercheurs en SSH. D'après les répondants, les SS et les SDS répondent aux besoins des chercheurs en SSH en soutenant leur projet de recherche, y compris notamment certains types de dépenses engagées dans le cadre de leur recherche, comme les frais de déplacement et de subsistance. Environ 90 % des titulaires d'une subvention des IDR ou d'une SOR ont indiqué dans leur rapport de recherche final que le financement du CRSH avait été un facteur ayant contribué au succès de leur recherche – c'est, en fait, le facteur le plus couramment cité. D'autres points de vue sur la mesure dans laquelle les SS/SDS sont adaptés et répondent aux besoins des chercheurs en SSH sont pour la plupart positifs, et la majorité des membres des comités et du personnel du CRSH qui ont été interrogés signalent que ces subventions ont été conçues pour répondre aux besoins en évolution des chercheurs et pour soutenir la gamme complète de disciplines et de types de recherche ciblés par les subventions (p. ex. souplesse dans le montant et la durée des subventions, capacité à reconnaître l'excellence dans de nombreuses formes différentes au cours du processus d'attribution).

L'une des principales raisons qui expliquent la nécessité et la demande soutenue observées pour les SS/SDS est le fait qu'il existe peu de solutions de rechange au Canada qui apportent un soutien financier à la recherche en SSH de façon générale et qu'il y en a encore moins qui le font de la même manière que les SS/SDS. Selon un examen des autres occasions de financement relevées dans les ouvrages et publications par des informateurs clés et des chercheurs en SSH, le financement offert par les SS/SDS est unique en ce qui concerne l'admissibilité et la portée, puisqu'il est accessible aux chercheurs en SSH de toutes les régions du Canada et s'applique à un large éventail de sujets et de domaines de recherche. À l'inverse, certains des autres occasions de financement relevées s'appliquaient en particulier à une discipline ou à un sujet ou ne s'adressaient qu'aux chercheurs provenant de provinces ou de régions en particulier. De plus, les subventions accordées par d'autres organismes étaient souvent limitées (selon le montant ou leur durée) ou leurs conditions étaient plus strictes concernant les dépenses admissibles. Il est intéressant de signaler que les occasions pour les chercheurs en SSH d'obtenir des contrats de recherche et du financement du secteur privé sont moins nombreuses et moins lucratives comparativement à celles qui s'offrent à leurs homologues du domaine des sciences biomédicales et naturelles.⁷

Dans l'ensemble, ces constatations donnent à penser qu'il y aurait de toute évidence une lacune si ces occasions de financement n'existaient pas. En effet, les chercheurs sondés affirment qu'en l'absence de financement accordé par les SS/SDS, près de la moitié des projets proposés n'ont pas été exécutés, et moins de 16 % des projets ont été réalisés comme prévu. Les modifications les plus courantes étaient associées à une réduction du budget, de la portée ou de l'équipe, ce qui a été le cas dans au moins deux tiers des projets non financés qui ont été exécutés sans SS/SDS. Comme l'expliqueront les prochaines sections du présent rapport, ces modifications ont aussi entraîné l'obtention de résultats limités, notamment une diffusion plus limitée des résultats de recherche et une utilisation plus restreinte de ces résultats par les intervenants comparativement aux projets financés.

2.1.2. Dans quelle mesure les objectifs des SS/SDS sont-ils compatibles avec les priorités du gouvernement fédéral et les résultats stratégiques du CRSH?

Les objectifs des SS/SDS sont harmonisés aux priorités du gouvernement fédéral et aux résultats stratégiques du CRSH.

Les SS et les SDS ont pour but, respectivement, de soutenir l'excellence en recherche et d'appuyer la recherche au cours de ses phases initiales. Les projets financés par ces subventions doivent contribuer à la réalisation des objectifs du programme Savoir, c'est-à-dire approfondir les connaissances et la compréhension, favoriser l'élaboration de nouvelles approches, offrir aux étudiants une formation de grande qualité en recherche, financer la constitution d'une expertise pertinente et mobiliser les connaissances issues de la recherche qui sont susceptibles d'avoir une influence, un impact et des avantages sur les plans intellectuel, culturel, social et économique (les objectifs sont détaillés à la section 1.1).

Comme le confirment des informateurs clés, ces objectifs sont de toute évidence compatibles avec deux des trois piliers de la stratégie actuelle du gouvernement en matière de sciences, de technologie et d'innovation, intitulée *Un moment à saisir pour le Canada : Aller de l'avant dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation 2014*. Tout d'abord, en soutenant l'excellence en recherche et l'élaboration d'approches novatrices qui permettent d'approfondir les connaissances, les SS/SDS contribuent directement au pilier « Savoir » de la stratégie, qui s'appuie sur l'engagement à « accroître la capacité de recherche et la capacité scientifique au sein des universités, des collèges et des écoles polytechniques » et sur « l'excellence de la recherche axée sur les découvertes et la recherche appliquée ». ⁸ Ce pilier vise aussi à faire en sorte que « la recherche sera plus ouverte, plus accessible et plus transparente pour le public et les utilisateurs finaux », ce que soutiennent les objectifs de mobilisation des connaissances des SS/SDS. Deuxièmement, les objectifs des SS/SDS concernant le financement des chercheurs établis et émergents en SSH et la formation des étudiants contribuent au pilier « Humain » de la stratégie : « La stratégie vise à renforcer les compétences et les capacités du Canada afin qu'il demeure à l'avant-plan de la recherche et de l'innovation. Pour ce faire [...] elle soutient les chercheurs qui effectuent des percées et font reculer les frontières du savoir. » ⁹

De la même façon, en soutenant l'excellence en recherche pour approfondir la connaissance et la compréhension des personnes et des sociétés et en fournissant des occasions de formation de grande qualité dans le domaine de la recherche, les SS/SDS sont tout à fait compatibles avec le principal résultat stratégique du CRSH pour 2013-2016, soit que « le Canada devienne un chef de file mondial de la recherche et de la formation en recherche dans le domaine des SSH. » ¹⁰

2.1.3. Dans quelle mesure l'octroi des SS/SDS constitue-t-il un rôle approprié pour le gouvernement fédéral?

L'octroi des SS/SDS est harmonisé avec les rôles et responsabilités du gouvernement fédéral.

Le gouvernement fédéral a une longue tradition en ce qui concerne le financement de la recherche en SSH, laquelle remonte aux subventions de recherche ordinaires (les SOR, qui ont précédé les SS) offertes par le Conseil du Canada dans les années 1960. Il continue aujourd'hui de jouer ce rôle par l'entremise du CRSH. En 2014, le gouvernement canadien se place au deuxième rang en ce qui concerne les dépenses liées à la recherche en SSH au Canada (28 % de toutes les dépenses liées à la recherche en SSH), après les établissements d'enseignement (52 %).¹¹ Bien que des gouvernements provinciaux soutiennent aussi la recherche dans le domaine des SSH (11 % des dépenses totales liées à la recherche en SSH), ils jouent un rôle plus important encore en accordant du financement pour l'enseignement et les établissements postsecondaires plutôt que pour la recherche.¹² À l'inverse, le rôle du gouvernement fédéral dans le soutien à l'enseignement postsecondaire est principalement axé sur la recherche, en conformité avec l'importance capitale de la recherche pour le développement économique national - un domaine de responsabilité clé du gouvernement fédéral.

Ce dernier point a été souligné par des informateurs clés, qui estiment qu'il est approprié pour le gouvernement fédéral de financer la recherche en SSH par l'entremise des SS et des SDS, car de tels investissements soutiennent et orientent les activités de recherche et développement qui stimulent une économie axée sur l'innovation. Autrement dit, le financement de la recherche en SSH par le gouvernement fédéral est nécessaire afin que le Canada demeure concurrentiel dans un monde de plus en plus axé sur le savoir.

La recherche et le développement dans le secteur des sciences naturelles et du génie (SNG) obtiennent une grande partie de leur financement du secteur privé (51 % des dépenses totales liées à la recherche en SNG; 27,8 milliards de dollars en 2014).¹³ Puisque les dépenses de l'industrie dans la recherche et le développement en SSH sont beaucoup moins importantes, la responsabilité de soutenir ces travaux revient en grande partie au gouvernement fédéral. Cela étant dit, les bailleurs de fonds du gouvernement fédéral exigent souvent des projets qui attireront des fonds de contrepartie d'autres commanditaires ou partenaires, et les subventions fédérales « [deviennent] un catalyseur suscitant des investissements d'autres secteurs »¹⁴. Par ailleurs, à titre de client le plus important pour la recherche contractuelle en SSH au Canada¹⁵, le gouvernement fédéral semble aussi être un des principaux utilisateurs des résultats de recherche en SSH.

2.2. Rendement

Les quatre questions d'évaluation qui suivent concernent l'obtention des résultats escomptés. Les constatations relatives à ces questions concernent le financement accordé par les SS/SDS, mais porteront aussi sur les subventions octroyées par leurs programmes précédents depuis 2005 : les SOR ont été offertes jusqu'à la mise en œuvre des SS en 2012, tandis que les subventions des IDR ont été offertes jusqu'à ce que les SDS soient mises en œuvre en 2011. Il est nécessaire d'établir cette vaste portée afin de tenir compte des résultats intermédiaires et à plus long terme qui sont prévus dans les années suivant la réalisation des projets de recherche, du renforcement de la capacité de recherche, des emplois pour les étudiants et de la reconnaissance de l'excellence en recherche. Au moment de réaliser l'évaluation, il était trop tôt pour pouvoir déterminer si les SS/SDS avaient apporté une contribution à la plupart de ces résultats.

Pour obtenir un échantillon plus important de données, les résultats des SOR et des SS ont été regroupés pour certaines analyses, comme ce fut le cas pour ceux des SDS et des IDR. Compte tenu des différences entre les SS/SDS et leurs programmes antérieurs, il faut tenir compte, dans l'interprétation de ces analyses, du fait que les résultats des SS et des SDS peuvent varier dans le temps. Toutefois, comme il sera expliqué à la section 2.2.6., l'incidence sur les résultats des modifications apportées dans l'exécution des programmes avec la mise en œuvre des SS/SDS semble limitée et contradictoire.

2.2.1. Dans quelle mesure les occasions de financement SS/SDS ont-elles contribué à ce que l'expertise et l'excellence des chercheurs canadiens en SSH soient reconnues à l'échelle nationale et internationale?

Il est possible d'associer le financement accordé par le CRSH à différentes mesures de l'excellence en recherche. Les chercheurs financés ont obtenu davantage de prix prestigieux comparativement à ceux qui n'ont bénéficié d'aucun financement. Il est aussi possible d'établir un lien entre le financement du CRSH et l'impact scientifique important et le rang élevé du Canada dans le domaine de la recherche en SSH à l'échelle internationale.

Il est possible de définir et de mesurer l'excellence en recherche de différentes façons, par exemple par la qualité des publications et des méthodes de recherche, par l'efficacité de la mobilisation et de l'adoption des connaissances ou par les résultats subséquents sur le plan professionnel des chercheurs et des stagiaires. Cette section porte sur les indicateurs qui démontrent l'excellence en recherche – en particulier les prix, l'impact scientifique et le classement des universités – qui n'ont pas été abordés dans les sections précédentes et qui contribuent à évaluer l'obtention d'un des résultats à plus long terme du programme Savoir, soit la reconnaissance de l'excellence et de l'expertise des chercheurs canadiens en SSH à l'échelle nationale et internationale. Suivra une courte discussion sur les facteurs qui favorisent ou restreignent l'excellence en recherche.

Reconnaissance et prix

Le sondage mené auprès des chercheurs révèle qu'il existe quelques petites différences, mais très importantes, entre les chercheurs ayant réalisé des projets financés ou non financés dont les travaux ont été reconnus par des prix ou des récompenses depuis leur demande de SOR/SS/IDR/SDS. Un nombre très restreint de chercheurs ayant bénéficié du financement des SOR/SS ont mérité les prix les plus prestigieux offerts aux chercheurs en SSH (4 %), alors qu'aucun des chercheurs non financés n'a obtenu de tels prix. De plus, les chercheurs financés par des SOR/SS avaient davantage de chances de recevoir des prix canadiens (12 %) et d'autres prix et distinctions (17 %) que les chercheurs non financés (3 % et 9 %, respectivement). La faible fréquence signalée par les chercheurs n'est pas étonnante, compte tenu du fait que les prix nommés dans le sondage sont rares et souvent très prestigieux (p. ex. le Prix Nobel, le Prix commémoratif international Holberg ou le Prix John W. Kluge en sciences humaines).¹⁶ Aucune différence importante sur le plan de la reconnaissance n'a été observée entre les chercheurs ayant réalisé des projets financés et non financés par des IDR/SDS. Cette constatation était prévisible puisque les chercheurs financés par des IDR/SDS étaient moins susceptibles d'avoir une carrière établie à ce moment-là comparativement à ceux qui ont bénéficié d'une SOR/SS, en particulier les chercheurs émergents qui ont présenté une demande de SDS.

Les contributions à la recherche propres à un projet, comme la rédaction d'ouvrages et d'articles, ont également été reconnues par des organisations canadiennes et internationales par des prix ou d'autres récompenses, distinctions et mentions honorables. Au moment de la présentation du rapport de recherche final, environ 6 % des projets financés par des SOR/IDR ont obtenu une reconnaissance

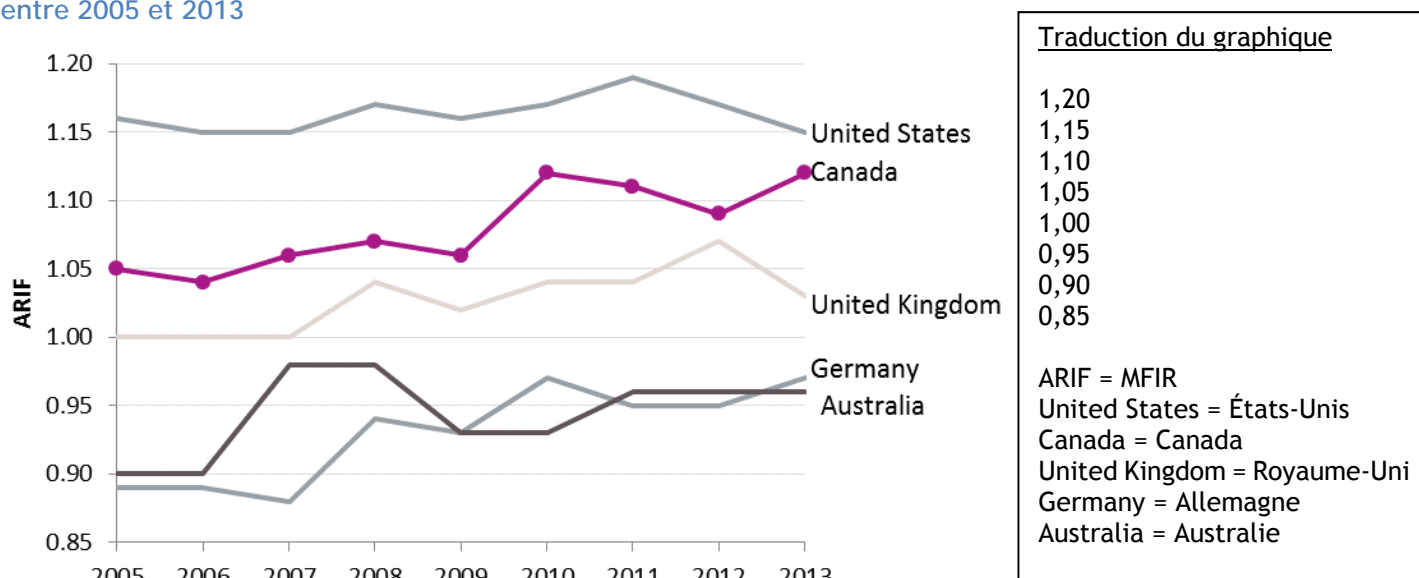
nationale ou internationale officielle de leur contribution à la recherche, et certains projets ont mérité de nombreux prix. Les études de cas ont fourni d'autres exemples de reconnaissance de l'excellence en recherche dans le cas des chercheurs financés par des SS/SDS (et leurs programmes antérieurs), par exemple des doctorats honorifiques, la direction de publications de recherche, des nominations à des postes dans des associations universitaires nationales ou internationales, et des nominations à la Société royale du Canada.

Impact scientifique et classement universitaire

Comme l'explique la section 2.2.2, les projets financés par des SS/SDS (et leurs programmes antérieurs) ont produit davantage de résultats de recherche et employé davantage de stratégies pour la diffusion des connaissances, et la probabilité que leurs résultats soient utilisés par des intervenants était plus élevée. Pour étoffer ces constatations, l'impact scientifique du Canada a été comparé à celui d'autres pays ayant le nombre le plus élevé de publications en SSH à l'aide de deux indicateurs : la moyenne des citations relatives (MCR) et la moyenne des facteurs d'impact relatifs (MFIR). La MCR est un indicateur de l'impact scientifique fondé sur le nombre de citations reçues par des articles révisés par les pairs, tandis que la MFIR est un indicateur de la qualité scientifique fondé sur le facteur d'impact des publications dans lesquelles ces articles sont publiés. Il s'agit de deux indicateurs « relatifs » puisqu'ils tiennent compte de la variété des profils de citation des différents domaines de recherche. Ces indicateurs prennent en considération toutes les publications canadiennes des SSH (bien que principalement dans le domaine des sciences sociales), non seulement celles ayant bénéficié du soutien financier d'une SS/SDS (et de leurs programmes précédents), mais il est aussi raisonnable de croire que les SOR/SS peuvent avoir contribué à ces publications puisqu'elles représentent les principales occasions de financement pour la recherche en SSH au Canada.¹⁷

Le Canada fait partie des cinq pays qui ont publié le plus de publications de langue anglaise en SSH entre 2005 et 2013, selon le Web of Science de Thomson Reuters. Parmi ces pays, le Canada se place au troisième rang en ce qui concerne la MCR et au deuxième rang pour la MFIR (Figure 2).

Figure 2 : Moyenne des facteurs d'impact relatifs des pays comptant le plus de publications en SSH entre 2005 et 2013



Source : *Observatoire des sciences et des technologies* (Thomson Reuters – Web of Science). Dernière mise à jour : août 2014. Les données de 2013 sont incomplètes, car certains périodiques publiés en 2013 ne seront comptabilisés qu'en 2014.

Dans l'ensemble, la MCR et la MFIR du Canada sont aussi légèrement supérieures aux cotes combinées de 23 autres pays, avec un nombre similaire de publications en anglais dans le domaine des SSH (données non illustrées). Cela signifie que les publications en SSH du Canada sont, en moyenne, citées beaucoup plus fréquemment et publiées dans des périodiques à impact plus élevé comparativement aux publications de la plupart des autres pays, ce qui donne à penser que les publications en SSH du Canada sont concurrentielles à l'échelle mondiale.

En ce qui concerne le classement universitaire, il semble y avoir une relation entre les SOR et la position qu'occupent les universités canadiennes dans les classements internationaux. Trois universités canadiennes – Toronto, Colombie-Britannique et McGill – font régulièrement partie des 50 meilleures universités à travers le monde (2010-2014) et ce sont les universités qui ont touché les sommes les plus importantes du programme de SOR pour obtenir ces classements. Bien que ces données ne tiennent pas compte d'autres facteurs qui peuvent jouer un rôle dans le classement universitaire (ou dans les fonds obtenus par une université) et qu'il soit impossible d'établir un lien de cause à effet, cette association positive concorde avec un scénario selon lequel les SS/SDS (et les programmes antérieurs) peuvent avoir contribué à accroître la visibilité et la reconnaissance de ces universités sur la scène internationale.

Comme on peut le constater dans la présente section, l'excellence du Canada dans le domaine de la recherche en SSH est reconnue à l'échelle mondiale. En plus des exemples présentés plus haut, les résumés des études de cas du Tableau 2 illustrent la façon dont la recherche financée par les SS/SDS peut être associée à différentes mesures de l'excellence scientifique.

Tableau 2 : Exemples d'excellence en recherche

Un projet financé par une SOR et dirigé par Sherry Stewart, Ph.D., a permis de démontrer que certains facteurs de personnalité peuvent amener des personnes à adopter des habitudes de consommation d'alcool pour différentes raisons (p. ex. motifs d'adaptation). Ces constatations ont été appliquées par des cliniciens, des membres du personnel de première ligne (p. ex. conseillers sur les campus universitaires), des finissants du premier cycle en psychologie clinique et des chercheurs travaillant dans le domaine de la toxicomanie. Ces praticiens peuvent maintenant mieux reconnaître et explorer les motifs liés à la consommation d'alcool des patients qu'ils traitent et ainsi proposer des interventions ciblées en prévention et en traitement qui sont adaptées aux motifs individuels de leurs patients. Cette étude a également influencé les initiatives de recherche de M^{me} Stewart, dont les constatations sont actuellement utilisées dans plusieurs pays d'Europe, au Canada et en Australie. Deux analyses réalisées par des professeurs en productivité de la recherche en psychologie clinique confirment que M^{me} Stewart est la psychologue la plus productive au Canada et qu'elle se place au premier ou au deuxième rang (selon l'analyse) des chercheurs les plus productifs en psychologie clinique dans l'ensemble du Canada. Comme le démontre sa participation active à des organisations d'intervenants et à des associations dans le domaine de la recherche sur l'alcool, les travaux de M^{me} Stewart ont grandement contribué à améliorer la compréhension de la santé mentale et de la toxicomanie, tant à l'échelle nationale que sur la scène mondiale.

Grâce au financement obtenu au moyen d'une SOR, Serge Lusignan, Ph.D., a présenté une nouvelle histoire sociale de la langue picarde au Moyen Âge qui fournit une description détaillée des conditions sociales et politiques qui ont mené à une utilisation beaucoup plus répandue de cette langue entre le 8^e et le 15^e siècle. Le projet a jeté un pont entre deux disciplines qui étudient les langues de différentes façons – l'histoire et la linguistique – et M. Lusignan a expliqué, dans son livre sur la langue picarde, la méthode qu'il a employée pour le faire. Son projet a produit d'autres résultats, notamment plus d'une douzaine d'articles et près de 30 présentations. M. Lusignan est depuis longtemps un chercheur reconnu dans le monde entier et ses travaux lui ont attiré une plus grande reconnaissance de la part des plus grands établissements internationaux (comme des présentations sur invitation), en plus d'être utilisés dans d'autres recherches et

enseignés par plusieurs chercheurs dans des domaines connexes.

Facteurs de succès et obstacles dans l'excellence en recherche

Bon nombre des facteurs de succès énumérés dans d'autres sections suivantes – ceux qui facilitent la mobilisation des connaissances, le renforcement de la capacité et l'efficacité de la formation – contribuent aussi de façon directe à l'excellence en recherche. Cela comprend le financement de la recherche par le CRSH et d'autres sources, en particulier le financement régulier et souple accordé dans le cadre d'un processus d'examen rigoureux. Le financement est perçu comme étant le plus avantageux lorsqu'il soutient un programme rigoureux et exhaustif de recherche et les activités connexes de mobilisation des connaissances et qu'il aide les chercheurs à attirer des étudiants qualifiés et motivés pour participer à leurs projets.

En effet, près de 60 % des bénéficiaires d'un financement des programmes SOR et IDR ont indiqué que l'accès à des étudiants qualifiés avait été l'un des principaux facteurs de succès de leurs projets, un point de vue partagé par des participants à des études de cas. À l'inverse, la difficulté de recruter des étudiants a été considérée comme un obstacle par environ 20 % des titulaires d'une subvention. La capacité de communiquer avec des collaborateurs et des partenaires et d'établir avec eux des relations, ce qui exige du temps et de l'argent, a aussi été souvent évoquée comme étant un facteur de succès par plusieurs titulaires de subvention et participants à des études de cas. Par contre, le peu de temps que les chercheurs peuvent eux-mêmes consacrer à des activités de recherche a été cité comme étant un obstacle par près du quart des titulaires d'une subvention des programmes SOR/IDR.

La disponibilité et l'accessibilité de données de bonne qualité (par un recrutement soutenu, fiable et cohérent de participants) ont été mentionnées comme un autre facteur de succès par près du tiers des bénéficiaires d'une subvention. Ce facteur a aussi été souligné comme étant un obstacle dans environ 20 % des projets lorsque de telles données ne sont pas disponibles. Voici un exemple d'étude de cas qui illustre les deux aspects de ce facteur : un projet a grandement bénéficié de l'accès à des données de recensement de Statistique Canada jusqu'en 2011. Par la suite, l'abolition du formulaire long obligatoire a eu une incidence négative sur la qualité des données disponibles et sur la capacité des chercheurs à analyser les tendances dans le temps.

Enfin, pratiquement aucun problème n'a été signalé en ce qui concerne les différentes sources de données qui peuvent être envisagées pour de la recherche interdisciplinaire dans le cadre d'une initiative financée par une SS/SDS, même si un examen des ouvrages et des publications indique que ce type de projet pourrait ne pas être avantageux.¹⁸ Cette question a fait l'objet d'une recommandation dans l'évaluation précédente du programme de SOR (c.-à-d. mettre sur pied un autre comité d'examen inter et multidisciplinaire, lequel est en place pour les SS depuis 2012). Le peu de préoccupations constatées dans cette évaluation donne à penser que les mesures prises par le CRSH ont permis d'atténuer ce problème dans le cas des SS/SDS.

2.2.2. Dans quelle mesure les occasions de financement SS/SDS ont-elles contribué à la diffusion et à l'utilisation des résultats de recherche?

Les occasions de financement SS/SDS (et les programmes de SOR/IDR antérieurs) soutiennent la diffusion et l'utilisation anticipée des résultats de recherche. Comparativement aux projets non financés, ceux qui ont bénéficié d'un financement ont généralement produit davantage de résultats et utilisé beaucoup plus de stratégies pour la diffusion des connaissances, et leurs résultats ont été utilisés plus souvent. On constate une diffusion active et un intérêt général en ce qui concerne les projets de recherche soutenus par des SS/SDS (et des fonds des programmes antérieurs), principalement dans le milieu universitaire, mais aussi dans d'autres secteurs. Toutefois, peu de renseignements systématiques sont disponibles sur l'utilisation faite par les intervenants et encore moins sur les avantages subséquents des résultats des projets. Bien que le financement du CRSH ait été un facteur déterminant dans la mobilisation des connaissances, de nouveaux efforts déployés pour soutenir ces activités et en reconnaître la valeur pourraient contribuer à atténuer les obstacles à l'utilisation des résultats de recherche qui persistent dans le système universitaire.

Production et diffusion des résultats de recherche

Presque tous les bénéficiaires d'une subvention ont produit des résultats de recherche dans le cas de toutes les occasions de financement examinées. Une analyse des rapports de recherche finaux révèle que 95 % des projets financés par le programme IDR et 98 % de ceux ayant bénéficié d'une SOR ont produit au moins un extrait de recherche avant la fin de la subvention, et bon nombre ont permis de produire de nombreux types d'extraits. Les contributions à la recherche les plus courantes dans les nombreuses sources de données (y compris les études de cas et les sondages menés auprès des chercheurs) comprenaient notamment des présentations lors de colloques, des articles de périodiques, des contenus de cours, des sites Web et autres contenus Web. Des ouvrages et des chapitres de livres représentent aussi des résultats qu'on constate couramment pour les SDS/SS, puisqu'il s'agit du moyen de diffusion privilégié par certaines disciplines du domaine des SSH. Le financement accordé par le CRSH est également associé à un grand nombre d'extraits de recherche. Dans le cas des projets financés par une SOR/SS qui sont en cours ou terminés, les chercheurs interrogés affirment que le nombre d'extraits produits a été beaucoup plus élevé (moyenne de 20,6 par rapport à 10,9), tout comme le nombre d'extraits prévus (moyenne de 11,9 par rapport à 8,8), dans le cas des projets financés comparativement à ceux n'ayant bénéficié d'aucun financement. La même différence est observée entre les projets IDR/SDS financés et non financés (moyenne de 9,6 par rapport à 7,3), mais cette différence n'est pas significative sur le plan statistique.

Ces résultats de recherche ont été diffusés au moyen d'un éventail de stratégies de mobilisation des connaissances, la plupart des bénéficiaires d'une subvention ciblant au moins un type de public. Encore une fois, le financement du CRSH est associé à la diffusion des connaissances : selon le sondage mené auprès des chercheurs, un plus grand nombre de stratégies de diffusion ont été utilisées (moyenne de 4,8 par rapport à 3,9) et prévues (moyenne de 4,1 par rapport à 3,9) dans le cas des projets financés par une SOR/SS comparativement aux projets non financés. Une différence non significative moins importante est observée entre le nombre de stratégies de diffusion signalées pour les projets des IDR/SDS financés et non financés.

Compte tenu des types d'extraits les plus courants indiqués ci-dessus (c.-à-d. publications et colloques), il n'est pas étonnant que la plupart des chercheurs ayant reçu un financement aient utilisé des stratégies pour cibler d'autres universitaires. La grande majorité (entre 89 % et 97 %) des bénéficiaires d'une subvention ont cherché à faire connaître leurs constatations à d'autres universitaires dans leur propre

domaine de recherche et, dans une moindre mesure (pour environ les deux tiers des répondants) à des universitaires œuvrant dans d'autres disciplines. La diffusion des résultats à des publics non universitaires, par exemple des décideurs des secteurs public et privé ou d'organismes sans but lucratif, est moins fréquente, mais elle a tout de même été signalée par près de la moitié des bénéficiaires d'une subvention des programmes SOR et IDR dans leur rapport de recherche final. De plus, près de la moitié des chercheurs sondés ont affirmé avoir déjà écrit ou présenté leurs constatations à un public plus large, et près des deux tiers d'entre eux ont prévu le faire.

Des données probantes tirées des entrevues et des études de cas confirment que les chercheurs ont mis en œuvre un éventail plus large d'activités de mobilisation des connaissances pour cibler des publics non universitaires que pour des publics universitaires. Selon la définition du CRSH, la mobilisation des connaissances englobe une vaste gamme d'activités ayant pour but de faciliter « l'échange et l'intégration réciproques et complémentaires de connaissances issues de la recherche parmi les chercheurs, les courtiers du savoir et les utilisateurs des connaissances - tant dans le milieu universitaire qu'au-delà de celui-ci - de manière potentiellement avantageuse pour les utilisateurs et de manière à créer des impacts bénéfiques au Canada et à l'échelle internationale ». ¹⁹ Les stratégies de mobilisation des connaissances employées par les bénéficiaires d'une subvention des programmes SOR/IDR comprennent notamment l'élaboration de matériel pédagogique pour les écoles (de l'élémentaire jusqu'au niveau postsecondaire), des symposiums intersectoriels (p. ex. rencontre de chercheurs et d'artistes), des présentations à des praticiens et à des cliniciens, des rapports préparés pour des organismes non gouvernementaux ou des ministères, des éditoriaux d'opinion, des conférences publiques et des campagnes de médias sociaux.

Les études de cas révèlent aussi que le contact entre les bénéficiaires d'une subvention et d'autres intervenants prend plusieurs formes, ces derniers agissant parfois comme des partenaires actifs dans la mobilisation des connaissances ou comme utilisateurs potentiels des résultats de recherche ou les deux. Par exemple, des chercheurs ont été invités à faire part des constatations de leur projet à des partenaires du milieu universitaire par des organismes gouvernementaux (y compris des comparutions devant des comités parlementaires), par des associations et des groupes qui orientent l'élaboration des programmes et des politiques (p. ex. des groupes de réflexion), par le secteur privé (p. ex. des services consultatifs) et par des médias. Par conséquent, les résultats de recherche rendus possibles par le financement accordé par le CRSH ont été diffusés auprès d'un plus grand nombre d'étudiants et de chercheurs, de décideurs de divers paliers (municipal, provincial, fédéral et international), de praticiens (p. ex. dans le domaine de la santé ou de l'éducation, des juges, des artistes), et de membres des collectivités des Premières Nations, du secteur privé, du milieu scolaire et du grand public.

Les bénéficiaires d'une bourse n'ont pas tous eu recours à tous les types d'approches à l'égard de la mobilisation des connaissances, ni rejoint tous les types de public; il n'aurait pas été approprié pour eux de le faire de toute façon. Il est donc plus difficile d'évaluer dans quelle mesure les travaux de recherche financés par des SS/SDS sont diffusés comme prévu, puisque les indicateurs quantitatifs ne permettent pas d'évaluer à quel moment et dans quelle mesure certaines stratégies de mobilisation des connaissances auprès d'un public donné sont adéquates ou bénéfiques, en particulier en l'absence d'une base de référence pour effectuer la comparaison. En raison de l'éventail de stratégies de mobilisation des connaissances utilisées et des divers intervenants rejoints, il est particulièrement difficile de saisir et de mesurer la fréquence et l'efficacité de la mobilisation des connaissances pour rejoindre des publics non universitaires comparativement aux stratégies plus traditionnelles employées pour rejoindre les publics universitaires. Malgré ces difficultés, ces constatations indiquent une diffusion active et un intérêt général en ce qui concerne la recherche soutenue par les occasions de financement de SS/SDS (et les programmes antérieurs) principalement dans le milieu universitaire, mais aussi dans d'autres secteurs.

Utilisation et avantages des résultats de recherche

La diffusion active des résultats de recherche met en évidence la possibilité pour les intervenants d'utiliser ces résultats, ainsi que les avantages subséquents qui pourraient en résulter (p. ex. incidence et impact sur le plan intellectuel, culturel, social et économique). Cependant, il existe peu de renseignements sur l'utilisation réelle des résultats issus de projets de recherche financés par les programmes de SS/SDS et de SOR/IDR, en particulier dans les milieux non universitaires, et encore moins sur les avantages subséquents de cette utilisation.

Les données recueillies lors des entrevues, des sondages et des rapports de recherche sont limitées par les perceptions des chercheurs qui, souvent, ne sont pas en mesure de formuler des commentaires, ou qui hésitent à le faire, concernant l'utilisation non universitaire ou les avantages de leurs travaux. Ces limites sont aussi associées aux délais et à l'attribution : les personnes interrogées et l'analyse documentaire²⁰ ont permis de souligner le fait que les impacts d'un projet de recherche en SSH se produisent souvent à long terme – généralement beaucoup plus tard que dans d'autres domaines (p. ex. les SNG) – et peuvent se manifester d'une manière indirecte. Par exemple, de nouvelles connaissances et la compréhension de questions pertinentes pour les politiques peuvent ne pas se traduire immédiatement ou directement par des modifications apportées aux politiques, mais elles orientent et influencent tout de même la réflexion des décideurs ou pourraient même les inciter à ne pas apporter de modifications aux politiques existantes. Dans le cas des SS et des SDS, en particulier, de nombreux projets financés ne sont pas encore terminés, de sorte qu'il est prématuré de formuler des commentaires sur leurs avantages intellectuels, culturels, sociaux et économiques. Par conséquent, les constatations qui suivent reposent sur les données probantes disponibles, quoique limitées : notamment l'utilisation perçue et prévue des résultats de projet déclarés par des chercheurs, ainsi que les preuves anecdotiques des avantages provenant d'un éventail plus large de sources (p. ex. entrevues avec des utilisateurs de la recherche, preuves documentaires) consultées dans le cadre des études de cas.

Selon le sondage mené auprès des chercheurs, le financement offert par les SS/SDS (et leurs programmes antérieurs) est souvent associé à l'utilisation anticipée des résultats de recherche par d'autres intervenants. Dans l'ensemble, les projets financés par des SOR/SS sont plus susceptibles de voir leurs résultats être utilisés par un type quelconque d'intervenants (89 % contre 78 %) comparativement aux projets non financés; on constate une différence similaire pour les projets financés par les programmes IDR/SDS (82 % pour les projets financés contre 74 % pour les projets non financés) qui n'est pas statistiquement significative. Encore une fois, les autres universitaires (82 % dans le cas des SOR/SS, et 69 % dans le cas des IDR/SDS) sont, et de loin, les intervenants les plus susceptibles d'utiliser les constatations des projets, notamment pour produire ou approfondir les connaissances. Environ un tiers des chercheurs financés ont aussi indiqué avoir l'intention de faire appel à des organismes sans but lucratif (p. ex. des organismes caritatifs, des ONG et des fondations), tandis que près de 20 % affirment avoir l'intention de faire appel à des intervenants gouvernementaux. Fait à noter, un plus grand nombre de projets non financés ont produit des résultats en vue d'une utilisation prévue par le secteur privé (12 % à 15 % dans le cas des projets non financés contre 9 % dans le cas des projets financés), différence qui n'est pas statistiquement significative dans le cas des projets financés par les programmes de IDR/SDS.

Selon les chercheurs financés, l'impact des projets qu'ils ont réalisés a été ou devait être observé dans des domaines en lien avec la culture, dans les sphères sociales et dans l'élaboration de politiques et de programmes. Par exemple, dans leur rapport de recherche final, environ la moitié des titulaires d'une subvention des programmes de SOR et des IDR avaient bon espoir que leurs constatations de recherche aient une incidence dans le domaine de l'enseignement et sur la pratique professionnelle, ainsi que sur la compréhension des faits nouveaux et des enjeux sociaux, tandis que 40 % des titulaires d'une SOR prévoyaient une incidence sur la compréhension de la culture. Encore une fois, près du quart des

titulaires d'une subvention des programmes SOR et IDR ont affirmé que leur projet financé n'aurait aucune incidence sur la compréhension de la culture ou sur la compréhension des pratiques, des politiques ou du développement économique.

Des exemples plus précis d'utilisations et d'avantages ont été observés lors des études de cas et des entrevues, mais ils demeurent anecdotiques puisque les études de cas ne sont pas représentatives de tous les projets financés; de plus, la collecte de ces données nécessite beaucoup de travail. Souvent, les résultats de recherche sont utilisés par d'autres chercheurs, dont certains dans d'autres pays, ce qui comprend l'adoption de nouvelles méthodes ou approches élaborées dans le cadre de projets financés. Des informateurs clés ont indiqué que des constatations d'un projet de recherche financé par une SS sur la féminité masculine ont été appliquées dans un contexte clinique et incorporées à des manuels sur la sexualité humaine, la psychologie évolutionniste et l'anthropologie, tandis que la recherche sur des fragments du mur de Berlin, soutenue par un autre projet subventionné du programme Savoir, a été présentée dans des expositions dans des galeries d'art publiques. Le Tableau 3 présente d'autres exemples dignes de mention tirés de projets financés au cours des dix dernières années.

Tableau 3 : Exemples de diffusion et d'utilisation des résultats de recherche

Le projet de Cheryl Suzack, Ph.D., intitulé « Women's Writing, Case Law, and Indigenous Feminism » a contribué à montrer comment les œuvres littéraires des femmes autochtones illustrent et combattent la représentation des femmes autochtones et des enjeux de justice sociale dans la législation et les politiques gouvernementales. Entre autres utilisations de ses travaux de recherche, par l'entremise de l'Institut canadien d'administration de la justice, M^{me} Suzack a appliqué les connaissances acquises dans le cadre de sa recherche financée par une SOR pour donner de la formation et des orientations aux juges dans la rédaction de leurs décisions juridiques afin de promouvoir la rédaction de jugements mieux compris, plus accessibles et davantage appropriés sur le plan culturel. Dans un dossier, ces orientations sont appliquées de façon informelle depuis plusieurs années et ont été prises en compte dans environ 250 jugements préparés jusqu'à ce jour. Les décisions juridiques que ses travaux ont influencées peuvent aussi être consultées et utilisées par des plaideurs qui se représentent eux-mêmes en cour, devenant ainsi des outils présentant encore plus d'avantages.

Différentes organisations du secteur public ont tiré profit des nouvelles connaissances et de la nouvelle théorie sur la dynamique spatiale des économies nationales grâce au projet financé par une SOR et dirigé par Mario Polèse, Ph.D. Des administrations municipales (notamment Montréal), l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et Développement économique Canada ont communiqué avec M. Polèse pour lui poser des questions sur ses travaux de recherche. Développement économique Canada a utilisé sa recherche pour élaborer un indicateur permettant de repérer les régions vulnérables et, ainsi, orienter les décisions concernant les régions qui doivent bénéficier en premier d'une aide financière.

Un projet de recherche financé par une SOR et dirigé par Nancy Turner, Ph.D., a contribué à la revitalisation culturelle des collectivités qui ont participé au projet « Dynamics of traditional ecological knowledge acquisition and transmission project ». En collaboration avec des étudiants de la collectivité Gitga'at de la baie Hartley (Colombie-Britannique), M^{me} Turner a rédigé un livre présentant les photos, les noms (en anglais, en latin et en gitga'at) et les utilisations de plantes locales traditionnelles. Des copies de ce livre ont été distribuées à tous les membres de la collectivité de la baie Hartley et les commentaires reçus ont été incroyablement positifs; la collectivité et les collaborateurs de l'ouvrage se sont dits très fiers de ce livre. Près d'une décennie après sa distribution, le livre sur les plantes de la Première Nation Gitga'at fait encore partie du programme d'études des enseignants locaux et aide les enfants à découvrir les plantes locales et leurs utilisations traditionnelles. Ce livre, ainsi que d'autres collaborations avec M^{me} Turner, ont une grande valeur pour la collectivité Gitga'at, puisqu'ils contribuent à les renseigner et à préserver leurs connaissances sur

eux-mêmes. Comme l'a fait remarquer un collaborateur : « M^{me} Turner nous rappelle à quel point nous sommes importants ».

Le projet de Craig Forcese financé par une SOR et intitulé « Preventive Detention in the Securitized State » a donné lieu à des idées qui ont influencé le domaine de l'application de la loi et les décideurs. Par exemple, des représentants de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) ont souligné le caractère pratique et l'utilisabilité immédiate des travaux de recherche de M. Forcese, qui ont sensibilisé davantage la GRC à l'utilisation de la détention préventive à titre d'outil et à la grande discrétion dont il faut faire preuve lorsqu'on l'utilise : « Si vous ne tenez pas compte de cette recherche, vous courez certains risques... des risques liés à la charte, des risques de litiges, le risque d'emprisonner des personnes par erreur, le risque de porter atteinte aux droits et à la liberté des gens. » La GRC s'est aussi inspirée de certaines idées de M. Forcese dans l'élaboration de documents de formation pour les enquêteurs, comme des schémas et des situations hypothétiques.

Facteurs de succès et obstacles pour l'utilisation et la mobilisation des connaissances

Les titulaires d'une subvention ont souvent indiqué que le financement accordé par le CRSH était le principal facteur ayant contribué à la mobilisation des connaissances et à l'utilisation des résultats de recherche, notamment en assumant les frais de déplacement (pour se rendre sur les lieux de travaux de recherche ou à des colloques), de réseautage (tenue de symposiums), d'équipement et d'expertise (pour embaucher des étudiants ou des spécialistes en communication), ainsi que tous les frais de publication en libre accès. Le fait que les projets qui ont bénéficié d'une SOR/SS produisent généralement davantage d'extrants, utilisent beaucoup plus de stratégies et de mobilisation des connaissances et sont plus susceptibles de voir leurs résultats être utilisés donne à penser que les bénéficiaires de ces subventions ont été adéquatement sélectionnés (c.-à-d. les chercheurs présentant les plus grandes possibilités de créer et de diffuser des connaissances) ou que le financement a permis aux chercheurs de produire, de diffuser et d'utiliser leurs résultats de recherche; ces deux options n'étant pas mutuellement exclusives. Il est beaucoup plus difficile d'expliquer pourquoi les différences entre les résultats obtenus par les projets IDR/SDS financés et non financés sont moins marquées et non statistiquement significatives. Cela peut dépendre du statut de la recherche ou des chercheurs financés (p. ex. émergents), en raison de la petite taille de l'échantillon qui atténue la force des analyses statistiques ou d'aspects des occasions de financement IDR et SDS (objectifs, processus de sélection, taille, durée) qui ont pour effet de diminuer les différences entre les projets financés et ceux qui ne le sont pas.

Certaines tensions ont été observées dans l'analyse documentaire²¹, dans les études de cas et dans les entrevues entre les activités et les stratégies de mobilisation des connaissances qui sont importantes et appropriées dans les contextes universitaires et non universitaires. En bref, les systèmes universitaires ont tendance à encourager et à prioriser la diffusion des connaissances dans les publications savantes destinées à des publics universitaires, tandis que les intervenants non universitaires ont souvent recours à des types différents et à un éventail plus large de stratégies de mobilisation des connaissances afin que ces connaissances soient plus concrètes, plus facilement accessibles et plus directement applicables pour ces intervenants. Une mobilisation efficace des connaissances contribue aussi à établir des relations de travail positives entre les chercheurs et de nombreux groupes (collaborateurs, participants à la recherche, utilisateurs de résultats de recherche, collectivités et intervenants). Ces relations reposent sur la confiance et le respect mutuel et il faut du temps, des efforts et des ressources pour les établir et les entretenir (p. ex. au moyen de réseaux et d'interactions en personne).

Par conséquent, des efforts supplémentaires déployés pour soutenir et reconnaître la valeur des activités de mobilisation des connaissances pourraient contribuer à atténuer les obstacles à l'utilisation des résultats de recherche qui persistent encore dans le système universitaire. Par exemple, quelques

personnes interrogées et des participants à des études de cas ont suggéré que les bailleurs de fonds des projets de recherche et les établissements accordent un soutien axé en particulier sur la mobilisation des connaissances ou qu'ils appuient des spécialistes de la mobilisation des connaissances dans les universités. Ces suggestions ressemblent aux pratiques encouragées par un groupe à l'Université York qui cherche à renforcer la capacité de l'établissement d'améliorer la mobilisation des connaissances.²²

2.2.3. Dans quelle mesure les occasions de financement SDS ont-elles contribué à renforcer la capacité en recherche?

Le financement offert par le CRSH, en particulier dans le cadre des programmes d'IDR/SDS, a renforcé la capacité de recherche dans la majorité des projets financés en soutenant et en améliorant les collaborations (établies et les nouvelles) et en permettant d'élaborer de nouvelles questions de recherche. Les candidats qui ont déjà obtenu du financement dans le cadre des programmes d'IDR/SDS sont plus susceptibles de bénéficier d'un financement du CRSH et d'obtenir un financement d'une valeur plus élevée du CRSH et d'autres sources.

En soutenant la recherche au cours de ses phases initiales, les occasions de financement IDR/SDS doivent en principe permettre d'améliorer et de renforcer la capacité de recherche des établissements postsecondaires canadiens. Le programme d'IDR a cherché à atteindre cet objectif en soutenant l'élaboration de nouvelles méthodes pour analyser, structurer, intégrer et transférer les connaissances. Par la suite, le programme SDS a été conçu non seulement pour faciliter l'élaboration de nouvelles approches théoriques, de méthodes ou de questions de recherche, mais aussi dans le but évident de permettre aux chercheurs en début de carrière de présenter une candidature plus concurrentielle dans d'autres concours pour l'obtention d'une subvention. Ainsi, une partie des fonds des SDS (50 % en 2015) est réservée aux demandes présentées par des chercheurs émergents. Bien que le financement offert par les programmes de SOR/SS contribue aussi à accroître la capacité de recherche dans les établissements postsecondaires, ces subventions n'ont pas explicitement pour but de soutenir les chercheurs en début de carrière. C'est pourquoi les résultats issus de ces occasions de financement sont abordés de façon plus générale comparativement à ceux des programmes d'IDR/SDS dans le cadre de cette question d'évaluation et uniquement lorsqu'il est pertinent de le faire.

Collaborations

L'établissement et le maintien de collaborations et de partenariats contribuent à renforcer la capacité de recherche en créant des occasions d'innovation mutuellement avantageuses et en améliorant la production et la mobilisation des connaissances, ainsi que la formation dans ce domaine. Les collaborations établies dans le cadre des programmes de SS/SDS (et leurs programmes antérieurs) peuvent permettre d'approfondir les connaissances et d'élaborer des approches d'un point de vue interdisciplinaire, intersectoriel et international, ce qui contribue à rehausser la capacité individuelle et institutionnelle pour la recherche future. Les types de collaborateurs les plus souvent mentionnés par les titulaires d'une subvention du CRSH sont d'autres chercheurs de l'établissement du titulaire de la subvention ou d'autres établissements, suivis des collaborateurs provenant d'organismes sans but lucratif, du gouvernement et du secteur privé.

Comme l'ont indiqué les demandeurs d'un financement des programmes d'IDR/SDS, les projets financés ont fait appel à davantage de collaborations dans l'ensemble comparativement aux projets non financés (moyenne de 1,92 contre 1,36). Toutefois, aucune différence significative n'est observée entre les projets financés et non financés en ce qui concerne le nombre de nouvelles collaborations, ni la proportion des projets ayant fait appel à de nouvelles collaborations (66 % des projets financés contre

72 % des projets non financés). En outre, plus des trois quarts des bénéficiaires d'une subvention des programmes d'IDR/SDS ont indiqué qu'ils n'auraient probablement pas pu établir leurs nouvelles collaborations sans le financement du CRSH. Collectivement, ces constatations donnent à penser que même si le financement accordé par les programmes IDR/SDS apporte de toute évidence un soutien aux collaborations (tant les nouvelles que celles établies), il ne donne pas nécessairement lieu à l'établissement d'autres collaborations. La même constatation s'applique aux partenariats officiels : 31 % des titulaires d'une subvention des programmes d'IDR/SDS affirment avoir établi des partenariats dans le cadre de leur projet, soit environ la même proportion que les candidats non financés (26 %). Des informateurs clés interrogés estiment que ce résultat est conforme aux attentes, étant donné la durée relativement courte et l'importance modeste des subventions accordées par les programmes d'IDR/SDS.

Plusieurs différences ont été constatées dans la nature et le niveau de participation des collaborateurs d'un projet selon que celui-ci est financé ou non. Ces différences donnent à penser que le financement du CRSH a servi à accroître et à élargir la participation et la contribution des collaborateurs.

- Au cours du projet lui-même, le niveau de participation était plus susceptible d'être celui prévu ou d'être plus important comparativement aux plans initiaux dans le cas des projets financés, tandis que dans le cas des projets non financés, le niveau de participation diminuait souvent ou était orienté vers des aspects différents. Cette différence a été observée tant dans les programmes d'IDR/SDS que dans les programmes de SOR/SS.
- Les bénéficiaires d'un financement des programmes de SOR/SS sont plus susceptibles de faire appel à des collaborateurs pour la collecte des données, l'analyse et la diffusion des connaissances comparativement aux demandeurs non financés. Des différences similaires ont été observées dans le cas des programmes IDR/SDS, mais elles ne sont pas statistiquement significatives.
- Environ la moitié des titulaires d'une subvention des programmes d'IDR/SDS et de SOR/SS ont signalé avoir constitué des équipes de recherche ou des alliances qui ont créé de nouvelles connaissances grâce à l'échange continu de connaissances, comparativement à 40 % pour les demandeurs non financés.
- Dans leur rapport de recherche final, 41 % des chercheurs travaillant sur un projet financé par le programme d'IDR et 45 % des chercheurs affectés à un projet financé par le programme de SOR ont indiqué qu'ils avaient la certitude que leur projet aurait une incidence sur les collaborations internationales. Des exemples d'études de cas ont aussi démontré dans quelle mesure les subventions des programmes de SOR/IDR avaient facilité l'établissement de collaborations internationales qui ont enrichi la portée des projets et renforcé la capacité de recherche des équipes, y compris des étudiants.

La constatation selon laquelle les demandeurs d'une subvention des programmes d'IDR/SDS s'attendaient davantage à ce que leurs nouvelles collaborations se poursuivent ou s'intensifient (65 %) après la fin de leur projet financé comparativement aux projets non financés (49 %) est aussi pertinente du point de vue de la capacité de recherche. Il faudrait recueillir davantage de données pour confirmer que le financement accordé par les programmes d'IDR/SDS a permis l'établissement de relations de collaboration à long terme qui se poursuivent après la fin des projets. De façon empirique, les deux études de cas démontrent de quelle façon les projets financés par le programme d'IDR ont donné lieu à l'établissement de liens permanents avec des collaborateurs et des partenaires de divers secteurs (milieu universitaire, gouvernement, praticiens, Premières Nations), au pays et à l'étranger, favorisant ainsi d'autres occasions en ce qui concerne la recherche, la formation des étudiants, l'établissement de réseaux et de partenariats officiels, la mobilisation de connaissances et les répercussions possibles sur l'élaboration de politiques.

Questions, méthodes, approches théoriques et outils nouveaux

L'amélioration de la capacité de recherche peut aussi prendre la forme de questions, de méthodes, d'approches théoriques et d'outils nouveaux qui peuvent être mis à contribution dans de futurs projets de recherche. Les données probantes issues des rapports de recherche finaux, des sondages et des études de cas donnent à penser que le financement accordé par le CRSH a renforcé la capacité de recherche des bénéficiaires d'une subvention des programmes d'IDR/SDS, en particulier grâce à l'élaboration de nouvelles questions de recherche. Comme le montre le Tableau 4, la grande majorité des bénéficiaires d'une subvention des programmes d'IDR/SDS ont élaboré de nouvelles questions de recherche et sont plus susceptibles de le faire que les demandeurs non financés. Le financement du CRSH contribue aussi à renforcer la capacité de recherche en facilitant la participation des stagiaires : les étudiants qui ont bénéficié d'une subvention des programmes d'IDR/SDS et de SOR/SS étaient deux fois plus nombreux à élaborer de nouvelles théories, de nouvelles méthodes de recherche et de nouvelles pratiques comparativement à ceux qui ont reçu un soutien financier dans le cadre d'une bourse d'études ou de recherche du CRSH ou qui n'ont pas été financés par le CRSH, comme le révèle le sondage mené auprès des étudiants.

Tableau 4 : Pourcentage des bénéficiaires des programmes d'IDR/SDS qui ont indiqué avoir élaboré des questions de recherche, des méthodes, des approches théoriques ou des outils nouveaux pour leur projet, ventilé par situation de financement

Groupe de financement	Nouvelles questions de recherche**	Nouvelles approches théoriques	Nouveaux outils de recherche	Nouvelles méthodes de recherche*
Financé	94 %	61 %	49 %	44 %
Non financé	86 %	62 %	45 %	53 %

* $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$

Source : Sondage auprès des demandeurs d'une subvention des programmes d'IDR/SDS

Environ 60 % des demandeurs d'une subvention des programmes d'IDR/SDS ont élaboré de nouvelles approches théoriques, peu importe si leur demande a été financée ou non (Tableau 4). Certaines études de cas démontrent la façon dont les chercheurs bénéficiaires d'une SOR ont mis en application de nouvelles approches théoriques dans des projets subséquents. Dans un exemple remarquable, une approche à trois volets élaborée pour comprendre les motivations liées à la consommation d'alcool chez les étudiants du premier cycle a été plus tard appliquée pour examiner ces motivations chez les étudiants du niveau secondaire, puis adaptée pour analyser les motivations liées au jeu. Ces études de cas ont même permis de dégager des exemples sur la façon dont le financement accordé par les programmes de SOR/IDR avait permis à leurs bénéficiaires de créer des domaines de recherche relativement nouveaux (p. ex. histoire des enfants et des jeunes, féminisme indigène). Un chercheur a souligné le fait que le CRSH lui avait donné la visibilité, la crédibilité et la légitimité nécessaires pour créer un nouveau domaine d'études en soutenant l'élaboration d'approches théoriques à l'égard de ce domaine grâce au financement du programme SOR.

Environ la moitié des demandeurs de financement des programmes d'IDR/SDS ont affirmé avoir élaboré de nouveaux outils de recherche, peu importe s'ils ont été financés par ces occasions de financement, tandis que 38 % des bénéficiaires d'une subvention du programme d'IDR avaient bon espoir que leurs constatations de recherche contribuent à l'amélioration de l'« infrastructure de recherche » (bases de données, réseaux, collectes, etc.). Entretemps, un peu moins de la moitié des titulaires d'une subvention des programmes d'IDR/SDS signalent avoir élaboré de nouvelles méthodes de recherche (44 %), proportion similaire à celle observée dans les rapports de recherche finaux des bénéficiaires d'une subvention du programme IDR (47 %). Toutefois, selon les données recueillies lors des sondages (Tableau

4), les demandeurs non financés des programmes d'IDR/SDS étaient plus susceptibles d'élaborer de nouvelles méthodes de recherche (53 %) comparativement aux demandeurs ayant obtenu un financement. On ne peut spéculer sur les raisons possibles expliquant cette différence, car les données de sondage proviennent des programmes d'IDR et de SDS, et ce résultat peut être influencé par de nombreuses variables qui peuvent être différentes entre ces deux occasions de financement (p. ex. types de projets/chercheurs financés, différences dans la mise en œuvre).

Dans l'ensemble, une majorité significative de répondants ayant réalisé des projets financés par les programmes d'IDR/SDS (entre 73 % et 84 %) ont indiqué que l'élaboration de questions de recherche, de méthodes, d'approches théoriques et d'outils nouveaux n'aurait probablement pas été possible sans le financement accordé par le CRSH. Comme l'a expliqué un bénéficiaire du programme d'IDR, ces subventions sont essentielles pour mettre à l'essai des méthodes et des hypothèses de base afin de déterminer celles qui fonctionnent le mieux et celles qui ne méritent pas qu'on pousse plus loin la recherche : « J'en ai tiré des leçons et il y a certaines choses que je ne referais pas. » Quelques personnes interrogées ont aussi décrit l'occasion de financement SDS comme étant « fondamentale », en ce sens qu'elle aide les chercheurs à élaborer une solide base leur permettant d'accroître la portée de leurs questions initiales afin de pouvoir bénéficier de subventions plus importantes. L'analyse documentaire met aussi en lumière la valeur des projets réalisés à une petite échelle pour « lancer » la carrière des chercheurs, produisant des projets et des résultats plus importants, en supposant que ces subventions sont assez suffisantes pour ne pas limiter la portée des travaux et qu'il est possible d'obtenir du financement d'autres sources pour assurer la continuité de la recherche.²³

Financement subséquent

Il est largement reconnu dans les ouvrages et publications que dans le domaine de la recherche, le financement engendre le financement.²⁴ Cela peut s'expliquer par la reconnaissance ou la crédibilité attribuable à des subventions obtenues antérieurement et aux résultats des travaux fondamentaux accomplis avec des subventions précédentes, comme il est expliqué plus haut. Dans le cas des chercheurs qui ont obtenu des subventions des programmes d'IDR/SDS, leur taux de succès lors de demandes subséquentes auprès du CRSH (pour l'une ou l'autre des dix occasions de financement) a été de beaucoup supérieur à celui des demandeurs non financés : 37 % contre 21 % pour les IDR; 34 % contre 20 % pour les SDS. De plus, parmi tous ceux qui ont bénéficié d'autres sources de financement, les titulaires d'une subvention des programmes d'IDR/SDS ont obtenu environ le double du montant de financement en moyenne par année comparativement aux demandeurs non financés (une moyenne de 61 210 \$ contre 31 415 \$), même si les demandeurs non financés ont déclaré avoir obtenu leur financement d'autres sources plus rapidement que les titulaires d'une subvention des programmes d'IDR/SDS. Plus de la moitié (58 %) des demandeurs ont bénéficié d'une autre source de financement tout en obtenant des fonds des programmes d'IDR/SDS.²⁵

Dans l'ensemble, ces constatations donnent à penser que les bénéficiaires d'une subvention des IDR/SDS peuvent avoir une candidature plus intéressante lorsqu'ils présentent une demande pour du financement subséquent, ce qui explique leur taux de succès plus élevé et leurs subventions plus importantes. Les études de cas donnent aussi des exemples quant à la façon dont les projets des IDR ont non seulement été une source d'inspiration pour des travaux qui ont été financés par la suite par des subventions plus importantes (p. ex. la subvention de développement de partenariat du CRSH), mais ils ont aussi influencé le travail accompli par les collaborateurs, qui ont depuis reçu leur propre subvention du CRSH pour la réalisation de projets de suivi. Par conséquent, il est fort probable que les subventions des programmes d'IDR/SDS aient renforcé la capacité de recherche beaucoup plus que ce qu'en pensent leurs bénéficiaires.

2.2.4. Dans quelle mesure les occasions de financement SS/SDS ont-elles permis aux stagiaires d'acquérir des compétences menant à un emploi?

Le financement accordé par le CRSH soutient la formation d'un grand nombre d'étudiants et du PHQ. Les projets financés offrent souvent des occasions de réseautage et de perfectionnement d'un éventail de compétences professionnelles et de recherche applicables à des carrières dans divers domaines. Ces expériences de formation sont associées à des perspectives d'emploi positives pour les étudiants, selon des comparaisons effectuées avec celles d'étudiants qui n'ont reçu aucun financement du CRSH. Ces constatations sont corroborées par de nombreux exemples, mais elles pourraient être renforcées par la collecte systématique de renseignements représentatifs sur les expériences de formation et les résultats d'emploi subséquents.

Comme il a déjà été mentionné, le fait d'offrir des occasions aux étudiants et au PHQ de participer à des projets de recherche de collaboration et d'élaborer des questions de recherche, des méthodes et des approches théoriques nouvelles contribue à renforcer la capacité de recherche. Mais il faut aussi soutenir la participation des stagiaires afin qu'ils puissent acquérir de l'expérience et perfectionner des compétences qui leur permettront de se trouver ultérieurement un emploi dans le milieu universitaire ou dans d'autres secteurs. Il s'agit d'un résultat clé escompté des occasions de financement SS/SDS, qui mérite d'ailleurs une attention particulière dans la présente évaluation. Les constatations qui suivent sont tirées de données recueillies au moyen de plusieurs méthodes, dont deux concernaient cette question en particulier : les groupes de discussion d'étudiants et le sondage mené auprès des étudiants.

Pour recueillir des preuves de l'incidence à long terme de la formation, les groupes de discussion et le sondage auprès des étudiants ont permis de rejoindre des stagiaires partout au Canada qui avaient bénéficié d'un financement (donc reçu une allocation ou un salaire) pour leur participation aux programmes SOR/IDR et SS/SDS entre 2005 et 2013. L'échantillon du sondage comprenait aussi des étudiants qui avaient reçu une bourse d'études ou de recherche de premier cycle du CRSH, de même que des demandeurs d'une bourse d'études ou de recherche dont la candidature a été rejetée. Cela a permis d'effectuer des comparaisons entre ces groupes et ceux qui ont bénéficié d'une SS/SDS (et des programmes antérieurs), le cas échéant (p. ex. en fonction de leur niveau universitaire). Dans la présente section, les expressions « financement des programmes SS/SDS » ou « financé par le programme SS/SDS » englobent les occasions et le financement offerts dans le cadre des programmes SOR/IDR, à moins d'indication contraire.

Participation des stagiaires et perfectionnement des compétences

Un des objectifs des SS/SDS est d'offrir des occasions de formation aux étudiants pour qu'ils puissent perfectionner un éventail de compétences dans le cadre d'une expérience pratique. Pour atteindre cet objectif, il est possible d'embaucher des étudiants et du PHQ et de les rémunérer au moyen des fonds accordés par la subvention pour accomplir différentes tâches en lien avec un projet. Les subventions du CRSH sont de toute évidence utilisées à cette fin : en moyenne, entre 2005 et 2014, entre 22 % et 34 % des fonds des programmes SOR, IDR, SS et SDS ont été affectés au versement d'allocations et de salaires aux stagiaires (calculs effectués à partir des données administratives du CRSH). Il faut prendre note que ces calculs ne tiennent pas compte des fonds utilisés pour assumer les frais de déplacement des étudiants pour des activités liées au projet, comme la collecte de données et la participation à des colloques. Par ailleurs, les rapports de recherche finaux des SOR et des IDR révèlent que 98 % des projets réalisés ont nécessité l'embauche de PHQ, et presque tous les projets ont nécessité l'embauche d'étudiants (97 %). En moyenne, les projets financés par une SOR ont embauché 6,5 étudiants, tandis que ceux financés par les IDR ont embauché 4 étudiants. De plus, environ 40 % des bénéficiaires de fonds des SOR et des IDR ont

embauché des personnes autres que des étudiants avec leur subvention. De plus, l'embauche d'autres personnes que des étudiants a été plus fréquente dans les projets bénéficiant d'une subvention plus élevée. Les types de personnes les plus souvent embauchées ont été des étudiants canadiens des cycles supérieurs : 70 % des projets financés par les IDR et les SOR ont embauché au moins un étudiant de maîtrise et 70 % des projets financés par des SOR et 60 % de ceux financés par les IDR ont embauché au moins un étudiant de doctorat. Près de 25 % des projets financés par des SOR ont embauché au moins un étudiant au doctorat de l'étranger.

La diversité des activités accomplies par les étudiants, le degré de liberté dont ils ont bénéficié et les responsabilités qui leur ont été confiées donnent à penser que les subventions SS/SDS offrent de nombreuses occasions enrichies d'acquérir de l'expérience dans le domaine de la recherche en SSH. La plupart des membres des groupes de discussion ont parlé d'un contexte d'apprentissage expérientiel, prenant souvent la forme d'un apprentissage pratique jumelé à l'orientation d'un chercheur responsable ou d'autres membres de l'équipe (discussions sur des techniques et des approches, suggestions d'amélioration, etc.). Les activités de recherche et les compétences les plus souvent mentionnées par les étudiants dans les groupes de discussion, les études de cas et le sondage comprennent notamment la collecte de données associée à des méthodes qualitatives et quantitatives (recherche dans des archives, examen des ouvrages et publications, sondages, groupes de discussion et entrevues, etc.) et un large éventail de techniques utilisées dans des disciplines particulières. En fait, un nombre légèrement plus élevé d'étudiants financés par une SS/SDS affirment avoir participé à la collecte de données et à la mise en œuvre de la recherche comparativement aux étudiants qui ont reçu une bourse d'études ou de recherche du CRSH ou à ceux qui n'ont reçu aucun financement du CRSH.

Une grande majorité d'étudiants sondés, ayant bénéficié d'un financement par l'entremise de SS/SDS ou d'autres sources, indiquent également un degré de participation élevé à d'autres activités en lien avec la recherche (p. ex. élaboration de questions ou d'idées de recherche, interprétation de constatations). D'une part, les étudiants non financés ont participé plus souvent à l'élaboration de questions ou d'idées de recherche que ceux ayant obtenu une SS/SDS, mais ces derniers ont participé davantage à des activités de mobilisation des connaissances, d'intégrité de la recherche et de conduite éthique. Les étudiants financés par une SS/SDS ont également produit plus d'articles, en moyenne, que ceux qui n'ont bénéficié d'aucun financement du CRSH, et leurs constatations ont été plus susceptibles d'être citées par d'autres sources comparativement aux étudiants non financés ou à ceux qui ont obtenu une bourse d'études ou de recherche du CRSH. Comme l'explique un étudiant : « Les articles parus dans des publications exigent un certain niveau de qualité, alors ma participation à ce projet m'a non seulement permis de produire un travail de qualité supérieure, mais aussi obligé à le faire. »

La plupart des étudiants sondés ont au moins participé dans une certaine mesure à des activités pédagogiques (p. ex. présenter des exposés, enseigner un cours universitaire, élaborer du matériel pédagogique), ainsi qu'à des activités personnelles et professionnelles, en particulier en lien avec la réflexion créative ou critique, les communications interpersonnelles, le travail en équipe, le réseautage, la collaboration, la présentation de conseils et la planification stratégique. De toutes ces activités, les occasions de réseautage, notamment dans le cadre de collaborations et de la participation à des colloques, ont souvent été soulignées par les étudiants pour leur utilité, soit parce qu'ils ont été exposés à de la recherche menée par d'autres personnes ou parce qu'ils ont rencontré des chercheurs clés et des professionnels du domaine. Fait intéressant, les étudiants financés par une SS/SDS ont tendance à produire davantage d'exposés ou de présentations d'affiches dans le cadre de colloques internationaux comparativement à ceux qui n'ont reçu aucun financement du CRSH.

En règle générale, les étudiants voient de façon positive la formation qu'ils ont reçue grâce au soutien offert par les SS/SDS. Par exemple, les étudiants qui ont obtenu de telles subventions ont tendance à être

plus satisfaits de leur milieu de recherche (p. ex. supervision offerte, équipement, infrastructure) comparativement aux deux autres principaux groupes de comparaison. De plus, une proportion plus élevée d'étudiants financés par une SS/SDS se disent satisfaits des compétences personnelles et professionnelles (67 %), pédagogiques (66 %) et de recherche (85 %) acquises par rapport aux étudiants qui n'ont obtenu aucun financement du CRSH (entre 53 % et 70 %). Lorsqu'on les compare aux bénéficiaires d'une bourse d'études ou de recherche du CRSH, les étudiants embauchés dans le cadre d'une SS/SDS se disent plus satisfaits de la durée de la formation (et du financement) dont ils ont bénéficié, mais beaucoup moins de la somme d'argent qu'ils ont obtenue.

Comme le donnent à penser ces constatations, il existe toutefois une certaine variabilité de la qualité perçue de la formation, puisqu'une faible proportion d'étudiants ayant obtenu une SS/SDS ont indiqué leur insatisfaction quant aux compétences pédagogiques (8 %) et personnelles/professionnelles (6 %) qu'ils ont acquises; seulement 3 % d'entre eux se sont dit insatisfaits des compétences acquises dans le domaine de la recherche. Les étudiants financés par une SS/SDS ont également indiqué avoir participé moins intensivement à certaines activités comparativement aux étudiants non financés et aux bénéficiaires d'une bourse d'études ou de recherche du CRSH, comme la gestion financière, la préparation de propositions de financement ou de recherche, l'élaboration de questions ou d'idées de recherche, la direction de projets de recherche et la supervision d'autres étudiants. À l'inverse, ils affirment avoir participé davantage à des activités liées à la réflexion créative et critique, à la planification stratégique, à la présentation de conseils, à la collecte de données, à des activités numériques, à la conduite éthique, à l'intégrité de la recherche et à l'entrepreneuriat. Collectivement, ces constatations ne révèlent aucune faiblesse systématique dans la formation offerte aux étudiants embauchés grâce à une SS/SDS, mais mettent plutôt en lumière la variabilité des types d'expérience offerts.

Carrières

Les stagiaires font souvent un lien entre le financement accordé par le CRSH et les avantages professionnels. Selon les résultats obtenus par le sondage mené auprès des étudiants, il n'y a pas de différence significative dans les perspectives d'emploi entre les étudiants titulaires d'une SS/SDS et ceux qui ont obtenu une bourse d'études ou de recherche du CRSH, mais les perspectives d'emploi des étudiants titulaires d'une SS/SDS ont été généralement plus favorables que celles des étudiants qui n'ont reçu aucun financement du CRSH (c.-à-d. les étudiants non financés). Mais surtout, les étudiants bénéficiaires d'une SS/SDS sont plus susceptibles de travailler à temps plein (75 %) que les étudiants non financés (68 %) lorsqu'il s'agit de gérer le temps depuis l'obtention de leur diplôme (car la situation d'emploi est positivement associée au nombre d'années depuis l'obtention du diplôme). En moyenne, les étudiants de doctorat financés par une SS/SDS gagnaient aussi un salaire plus élevé (79 000 \$) que les étudiants au doctorat non financés (68 %) au poste qu'ils occupent actuellement. Même si ce ne sont pas toutes les comparaisons qui révèlent des perspectives d'emploi différentes pour les étudiants bénéficiant d'un financement du CRSH et les étudiants non financés, aucune lien n'a été établi entre le fait d'avoir obtenu un financement du CRSH et des perspectives d'emploi moins favorables (rémunération ou situation d'emploi inférieure). De même, les membres de groupes de discussion sont unanimes pour dire que leur expérience des SS/SDS n'a jamais été un obstacle dans leur carrière.

En outre, les étudiants ne font pas un lien entre l'obtention d'un financement du CRSH, qu'il s'agisse d'une bourse d'études ou de recherche ou d'une SS/SDS, et de meilleures chances de travailler dans un secteur d'emploi en particulier. Autrement dit, les étudiants n'étaient pas plus susceptibles de travailler dans le secteur privé, pour le gouvernement, pour un organisme sans but lucratif ou dans le milieu universitaire parce qu'ils ont obtenu ou non du financement du CRSH pendant leur formation. Toutefois, dans le cas de ceux qui ont été embauchés dans le secteur universitaire, les étudiants qui ont bénéficié du

soutien d'une SS/SDS dans leurs études de maîtrise ou de doctorat étaient plus susceptibles d'obtenir un poste d'enseignant dans le corps professoral comparativement aux étudiants non financés, et les stagiaires au niveau du doctorat étaient plus susceptibles d'occuper un poste de chercheur-enseignant, de scientifique, de professeur agrégé ou de chercheur associé. Les étudiants de doctorat non financés étaient plus susceptibles que ceux ayant obtenu une SS/SDS d'occuper un poste de professeur adjoint.

De plus, les occasions de formation financées par le CRSH sont invariablement liées à la poursuite des études et à l'emploi subséquent des étudiants. En effet, environ trois quarts des étudiants financés par une SS/SDS estiment que leur emploi actuel est étroitement relié à leurs études, soit une proportion substantiellement plus importante que les étudiants non financés (59 %). Par ailleurs, seulement 7 % des étudiants ayant obtenu une SS/SDS affirment qu'il n'y a pratiquement aucune relation entre leur emploi et leurs études, ce qui représente la moitié de la proportion des étudiants non financés (15 %). Il existe de nombreux exemples d'étudiants financés par une SS/SDS qui ont poursuivi leurs études dans des domaines en lien avec les projets de SS/SDS auxquels ils ont participé, ainsi que d'étudiants qui ont participé à d'autres projets de recherche connexes – dans certains cas à titre de collaborateurs ou de chercheurs principaux, ce qui a contribué à améliorer la capacité de recherche. En effet, certains stagiaires ont depuis été embauchés dans des postes directement liés à leur expérience dans des projets financés par une SS/SDS, que ce soit dans le milieu universitaire ou dans d'autres secteurs (droit, urbanisme, éducation, musées et organisations culturelles, organisations communautaires, collectivités des Premières Nations, etc.).

De plus, la majorité des étudiants ayant obtenu une SS/SDS (75 %) ont indiqué que leur formation avait été très utile dans la préparation de leur carrière et environ le tiers d'entre eux ont affirmé que leurs activités et travaux de recherche et leurs expériences personnelles et professionnelles avaient été des facteurs qui les ont aidés à obtenir leur poste actuel. Pour expliquer la façon dont leur participation à des projets financés par une SS/SDS avait contribué à leur orientation professionnelle, les stagiaires mentionnent principalement les compétences, les réseaux et la base de connaissances qu'ils ont acquis ou améliorés, le financement obtenu du CRSH et leur superviseur comme étant les principaux facteurs qui ont influé sur leurs choix subséquents et qui leur ont permis de bénéficier d'un plus grand nombre d'occasions et d'un avantage concurrentiel (voir les citations de stagiaires dans le Tableau 5). Parmi les répondants au sondage qui ont indiqué avoir obtenu un poste « moins que modérément » lié au domaine dans lequel ils avaient étudié, environ 60 % des étudiants financés par une SS/SDS ont indiqué la non-disponibilité d'emplois dans leur domaine d'études comme un facteur dans leur décision de travailler dans un domaine non lié à leurs études, ce qui est beaucoup moins que les étudiants non financés (74 %). Comparativement aux étudiants ayant obtenu une SS/SDS, les étudiants non financés ont aussi été davantage incités à prendre un poste non lié à leurs études à cause de facteurs comme la rémunération et les possibilités d'avancement, les conditions de travail, l'emplacement du poste et les changements dans la carrière ou les intérêts professionnels. Bref, les résultats du sondage sont conformes à la perception selon laquelle les occasions de formation financées par une SS/SDS ont ouvert la voie à de meilleures perspectives de carrière pour les stagiaires.

Tableau 5 : Citations de stagiaires

« Il ne fait aucun doute que j'ai obtenu mon poste actuel en raison de l'expérience que j'ai acquise avec [mon superviseur]. Ces connaissances et ces compétences sont transférables dans mon travail. »

« Les compétences et les connaissances que j'ai acquises cet été m'ont été très utiles lorsque j'ai lancé mon propre cabinet d'avocat, parce que j'ai pu comprendre le développement historique et le raisonnement du droit dans son état actuel. Cela vous donne un énorme avantage lorsque vous connaissez la façon dont le droit se pratique actuellement. »

« Même si j'ai changé d'orientation professionnelle, mes compétences me suivent partout [et m'aident à comprendre ce qui se passe] dans différents types de recherche, ce qui me permet d'animer des groupes de discussion. Je n'avais pas prévu continuer à faire cela, mais l'occasion s'est présentée à quelques reprises. J'anime des groupes de thérapie et une bonne partie de ces compétences ont été acquises dans le cadre de ce projet. »

« Les professeurs découvrent le genre de personne que vous êtes et les choses qui sont bonnes pour vous. Inévitablement, lorsque vous leur parlez de vos plans de carrière, ils vous demandent souvent si vous en avez parlé avec le "professeur Untel", et c'est utile. Ces personnes ne connaissent pas seulement les cours que vous avez suivis; ils vous connaissent aussi. »

« [Mon superviseur] m'a mis en contact avec quelqu'un qui m'a aidé dans ma modélisation hiérarchique. Cela m'a permis de voir à quel point ma candidature était concurrentielle pour participer à un programme clinique. »

« Les gens remarquent toujours que vous avez obtenu une subvention du CRSH. »

Pratiques efficaces pour la formation et perspectives d'emploi

Parmi les facteurs qui ont contribué à l'acquisition d'une expérience de formation enrichissante et à l'obtention d'un emploi, les participants aux groupes de discussion, aux entrevues et aux études de cas soulignent souvent les occasions d'étendre leur réseau professionnel comme étant un des principaux avantages de la participation à un projet financé par une SS/SDS. Les stagiaires ont donné des exemples de relations précieuses qu'ils ont établies, non seulement avec leurs superviseurs dans le cadre du projet, mais aussi avec des collègues, des spécialistes nationaux et internationaux et d'autres étudiants qu'ils ont rencontrés pendant la réalisation du projet financé, y compris lors de colloques. Ces réseaux professionnels ont eu une incidence concrète sur les perspectives d'emploi en permettant d'établir un contact avec des professeurs ou des spécialistes qui les ont aidés à atteindre leurs objectifs en matière de recherche. Des réseaux ont aussi été mis sur pied avec des personnes et des organisations à l'extérieur du milieu universitaire (p. ex. avec des professionnels, des gouvernements, des organisations sans but lucratif et des entreprises), y compris dans le cadre de l'expérience acquise sur le terrain. En effet, un plus grand nombre d'étudiants financés par une SS/SDS ont eu l'occasion de participer à au moins certains travaux de recherche de collaboration intersectorielle (45 %) comparativement aux étudiants non financés (38 %). Ces liens auraient donc joué un rôle dans les occasions d'emploi et le financement obtenu subséquemment (subventions, bourses).

Les relations de travail positives au sein de l'équipe de recherche, la variété des activités et tâches liées au projet et le lien étroit entre le projet et les études ou les intérêts des étudiants sont d'autres pratiques efficaces qui ont contribué à la productivité de la recherche (p. ex. publications et autres produits de la recherche) et au perfectionnement des compétences, comme le démontrent les études de cas et les groupes de discussion. Par exemple, dans le contexte d'études plus vastes, les étudiants peuvent avoir la possibilité de faire un choix parmi plusieurs facettes intéressantes de la recherche, qu'ils peuvent ensuite exploiter dans leur propre projet de recherche à l'appui de l'étude plus vaste. Jumelés au financement accordé par le CRSH, ces facteurs créent un environnement qui attire des étudiants motivés et hautement qualifiés à toutes les étapes de leur carrière universitaire. Dans l'ensemble, les SS/SDS ont souvent offert aux stagiaires des occasions harmonisées avec les principes des pratiques exemplaires de la formation de doctorat soulevés par un groupe de spécialistes européens, notamment l'excellence en recherche, un environnement institutionnel attirant et une exposition à l'industrie et à d'autres secteurs d'emploi pertinents, à des occasions de réseautage international et à des compétences transférables.²⁶

Plus important encore, les données du sondage présentées ci-dessus ne permettent pas de confirmer un lien de cause à effet entre le financement accordé par le CRSH et les perspectives d'emploi, sans compter que certaines limites et des *a priori* potentiels sont associés aux données du sondage, car les répondants ont été désignés par leurs superviseurs. Le fait que CRSH n'ait pas les coordonnées des stagiaires embauchés grâce au financement offert par les SS/SDS limite la capacité d'assurer un suivi systématique auprès des étudiants ayant bénéficié de ces subventions. D'autres sources de renseignements ont été utilisées pour corroborer les constatations du sondage aux fins de l'évaluation, notamment des exemples provenant des groupes de discussion. Toutefois, pour les futures évaluations, il serait utile de trouver des approches permettant de recueillir des renseignements plus robustes et plus représentatifs sur les expériences de formation et les perspectives d'emploi résultant du financement offert par les SS/SDS. Dans le même ordre d'idées, ce ne sont pas tous les étudiants embauchés grâce aux fonds fournis par les SS/SDS qui étaient au courant que le travail qu'ils accomplissaient pour des chercheurs était financé par le CRSH; étant donné l'importance de déclarer à des employeurs potentiels une expérience de recherche financée par le CRSH, certains membres de groupes de discussion ont suggéré de mieux faire connaître aux chercheurs et aux étudiants l'importance de divulguer le financement accordé par le CRSH.

2.2.5. Dans quelle mesure les occasions de financement SS/SDS ont-elles été mises en œuvre d'une manière rentable?

Les SS et les SDS ont été mises en œuvre de manière rentable, en particulier comparativement à leurs programmes antérieurs respectifs, les SOR et les IDR. Depuis la dernière évaluation, le CRSH y a apporté de nombreuses modifications pour en améliorer l'efficacité; toutefois, il est encore possible d'apporter des améliorations au programme.

En guise de première étape dans le traitement de cette question, une analyse coût-efficacité a été effectuée pour évaluer l'efficacité opérationnelle des SS et des SDS – autrement dit, la mesure dans laquelle les ressources sont utilisées le plus efficacement possible. D'autres sources de renseignements ont aussi été examinées afin d'étudier d'autres considérations et occasions pour améliorer le rendement des SS/SDS.

Analyse coût-efficacité

Dans le cadre de l'analyse coût-efficacité, des données financières ont servi à établir le rapport entre les coûts administratifs et les fonds des subventions, en comparant le programme SS à son programme antérieur, les SOR, et au Programme de subventions à la découverte (SD) du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG). Le programme SDS a été comparé uniquement à celui des IDR puisqu'aucun autre programme n'était suffisamment similaire pour justifier une comparaison. En raison de la récente mise en œuvre des occasions de financement SDS et SS, il a été difficile de comparer leur rapport coût-efficacité avec celui d'autres occasions de financement à cause des frais de démarrage associés aux nouvelles occasions de financement et des délais entre les concours et la distribution des fonds. Ces limites ont été atténuées en excluant les « années de transition » entre les occasions de financement, même si cela signifie que les comparaisons reposent uniquement sur quelques années de dépenses pour les nouvelles occasions de financement.

Cette analyse révèle que les SS et les SDS sont plus rentables que leurs programmes antérieurs respectifs, les SOR et les IDR. L'administration des SS représente un coût de 6,98 \$ par tranche de 100 \$ de fonds accordés, comparativement à 8,17 \$ pour les SOR, tandis que les frais des SDS s'élèvent à 8,38 \$ par tranche de 100 \$ de fonds accordés comparativement à 8,71 \$ pour les IDR (Tableau 6). Bien que le programme des SD du CRSNG ait été jugé plus rentable que celui des SS (4,38 \$ par tranche de 100 \$ de

fonds accordés), cette situation s’explique probablement par les économies d’échelle réalisées sur une occasion de financement disposant d’un budget total beaucoup plus important (329 millions de dollars pour les SD comparativement à 66 millions de dollars pour les SS, en moyenne). Les mêmes tendances s’observent si les comparaisons reposent sur le pourcentage des dépenses d’administration par rapport aux dépenses totales.

Tableau 6 : Moyenne des rapports coût-efficacité pour les SS, les SDS et les programmes comparables entre 2005-2006 et 2014-2015

Dépenses	SS (de 2013-2014 à 2014-2015)	SOR (de 2005-2006 à 2011-2012)	SD (de 2007-2008 à 2014-2015)	SDS (de 2012-2013 à 2014-2015)	IRD (de 2005-2006 à 2010-2011)
Coûts salariaux directs	1 558 031 \$	1 846 610 \$	3 411 463 \$	667 688 \$	50 648 \$
Coûts non salariaux directs ¹	309 094 \$	448 081 \$	1 157 524 \$	53 320 \$	17 044 \$
Dépenses indirectes et directes générales ²	2 265 662 \$	3 961 100 \$	8 611 235 \$	657 804 \$	114 702 \$
Dépenses relatives aux subventions	61 600 539 \$	76 670 017 \$	315 756 544 \$	16 591 968 \$	2 136 773 \$
Rapport entre les dépenses administratives et les subventions ((total des dépenses d'adm./subventions) x 100)	6,98 \$	8,17 \$	4,38 \$	8,38 \$	8,71 \$
Pourcentage des dépenses administratives par rapport aux dépenses totales (adm./ (adm. + subventions))	6,51 %	7,55 %	4,01 %	7,72 %	8,01 %

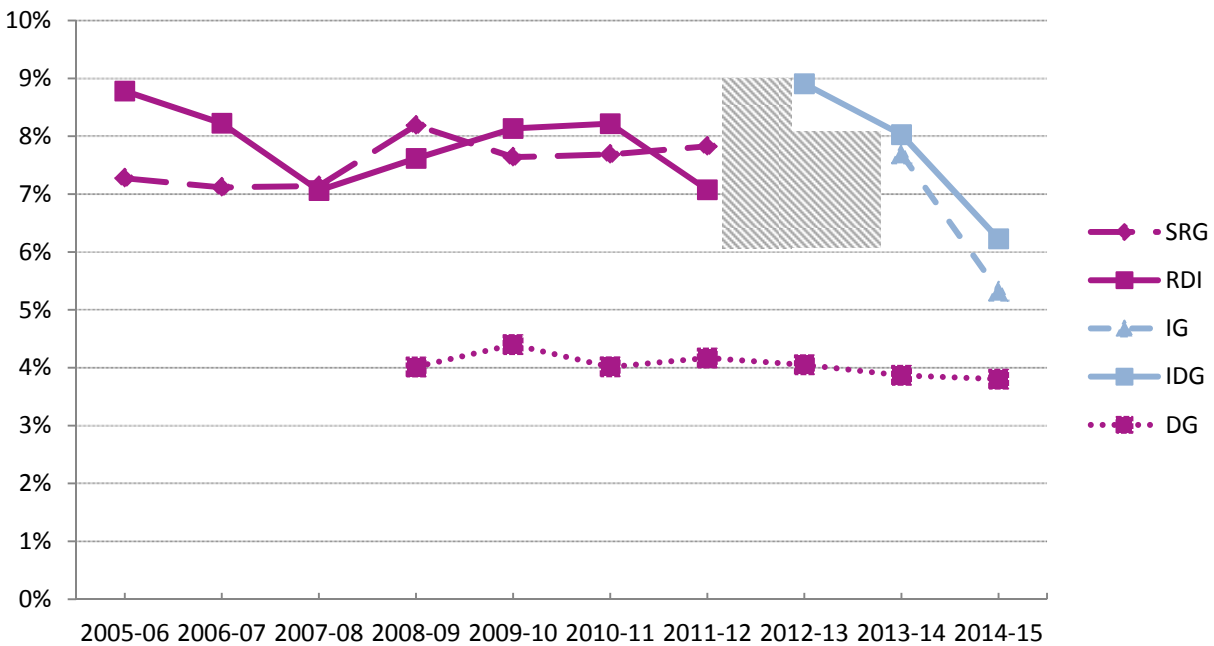
1 Comprend les frais de transport, de télécommunications, de publication, de services professionnels et spéciaux, d’impression, etc.

2 Comprend les frais administratifs généraux engagés par le CRSH, p. ex. les dépenses engagées par d’autres divisions, comme la Vérification, les Affaires générales et la Direction des services administratifs communs (DSAC).

Source : Données financières du CRSH pour les SS, SOR, SD, SDS; données financières du CRSNG pour les SD

D’après les tendances annuelles, les nouvelles occasions de financement semblent avoir diminué leur rapport entre les dépenses d’administration et le total des coûts pour 2014-2015 à un niveau de beaucoup inférieur à celui des occasions de financement SOR et IDR (Figure 3). Il faudrait refaire cette analyse avec un plus grand nombre d’années de données pour confirmer s’il s’agit d’une tendance soutenue ou d’une simple fluctuation annuelle ponctuelle.

Figure 3 : Pourcentage moyen des dépenses d'administration par rapport au total des coûts pour les SS, les SDS et les programmes comparables entre 2005-2009 et 2014-2015



Traduction du graphique

SRG = SOR

RDI = IDR

IG = SS

IDG = SDS

DG = SD

2005-2006 2006-2007 2007-2008 2008-2009 2009-2010 2010-2011 2011-2012 2012-2013 2013-2014 2014-2015

Remarque : *Les années de transition (en gris) ont été exclues des moyennes et des graphiques.

Source : Données financières du CRSH pour les SS, SOR, SD, SDS; données financières du CRSNG pour les SD

Le fonctionnement de ces occasions de financement comprend aussi un coût non monétaire, c'est-à-dire essentiellement des heures de bénévolat.²⁷ Le rapport des coûts non monétaires estimatifs par tranche de 100 \$ de subvention est légèrement plus élevé pour les SS (5,83 \$) que pour les SOR (5,31 \$).

Toutefois, le rapport pour les SDS (8,33 \$) est beaucoup plus élevé que celui du programme des IDR (1,26 \$). Ce rapport plus élevé pour les SDS peut être attribuable à la nécessité de faire appel à un plus grand nombre de bénévoles pour examiner presque cinq fois plus de demandes de SDS que de demandes des IDR en moyenne par année (922 contre 185). Encore une fois, il faudrait obtenir des données à plus long terme pour pouvoir confirmer ces tendances.

Occasions de réduire les coûts au minimum tout en maintenant la qualité

Lors de l'examen de son AP - qui a mené à la création des SS et des SDS - le CRSH souhaitait améliorer l'efficacité de ses processus et a apporté plusieurs modifications ayant pour but de réduire l'utilisation des ressources. Certaines de ces améliorations ont aussi été dictées par l'évaluation précédente des programmes de SOR/IDR (c.-à-d. la simplification du processus de demande). À la question leur demandant dans quels domaines l'efficacité pourrait être accrue, tous les membres du personnel

interrogés ont parlé de modifications qui ont déjà été mises en œuvre dans le but de réduire les coûts (monétaires et non monétaires). La simplification de la structure des programmes, l'utilisation des téléconférences pour l'attribution des propositions de SDS au lieu de réunions en personne, l'élimination de l'étape de l'Avis d'intention de demander une subvention dans les demandes de SS et l'utilisation d'un CV canadien commun (en cours) sont quelques exemples de mesures indiquées. Certains participants aux études de cas ont une opinion favorable de l'efficacité des SS/SDS dans l'ensemble, y compris de certaines caractéristiques particulières (p. ex. les demandes présentées en ligne).

La majorité des chercheurs sondés estiment aussi que le montant et la durée des occasions de financement SS et SDS étaient appropriés à leur projet de recherche et qu'une partie appropriée des fonds était destinée aux chercheurs nouveaux ou émergents. Le fait d'offrir des subventions plus longues pour les SS (jusqu'à cinq ans) peut aussi avoir diminué la pression exercée sur les demandeurs, puisque les candidats retenus devront consacrer moins de temps à présenter des demandes de financement. En résumé, le CRSH a mis en œuvre de nombreux changements pour améliorer l'efficacité de ses occasions de financement, et aucune autre suggestion n'a été formulée pour en accroître le rapport coût-efficacité.

Cela dit, certains intervenants des programmes ont estimé qu'il était nécessaire d'effectuer un examen plus approfondi de certaines des modifications apportées dernièrement pour s'assurer qu'elles contribuent vraiment à maintenir ou à améliorer le rendement des SS et des SDS - l'utilisation des téléconférences pour les réunions du Comité d'évaluation des SDS étant leur principale préoccupation. La majorité des répondants au sondage qui ont fait partie de comités de sélection du CRSH perçoivent la qualité des réunions des comités de sélection comme étant « substantiellement ou quelque peu » affectée de façon négative par les téléconférences (entre 60 % et 81 %), un point de vue confirmé par quelques participants à des études de cas et informateurs clés. D'autres données seraient nécessaires pour pouvoir déterminer avec plus de précision de quelle façon et dans quelle mesure la qualité du processus de sélection peut avoir été affectée. Par conséquent, il serait utile, lors des futures évaluations des processus d'examen par les pairs du CRSH, d'examiner plus en détail si certains facteurs, comme le changement de formule (téléconférences au lieu de réunions en personne), ont eu une incidence sur les résultats et la qualité du processus de sélection. Dans le même ordre d'idées, certains informateurs clés ont indiqué que le CRSH devrait envisager des moyens d'améliorer le recrutement et la formation des membres des comités d'évaluation du mérite.

Il reste encore beaucoup de travail à faire pour améliorer le processus de demande concernant ces occasions de financement. Près de la moitié seulement des chercheurs sondés affirment avoir connu une expérience positive avec le processus de demande d'une SS/SDS (p. ex. facilité d'utilisation des formulaires et temps nécessaire pour les remplir), tandis que des informateurs clés ont également suggéré de trouver des moyens afin d'atténuer le fardeau imposé aux demandeurs.

2.2.6. Quelle a été l'incidence des modifications apportées à l'exécution des programmes depuis le lancement des SS/SDS?

Les modifications apportées à l'exécution des programmes ont eu des résultats mitigés en ce qui concerne la portée de ces occasions de financement : même si le programme SDS a effectivement permis à des chercheurs émergents et plus jeunes d'avoir accès à une source de financement, le taux de succès a diminué pour les SS comparativement à l'ancien programme SOR, les budgets des projets des SS étant supérieurs aux fonds disponibles. Jusqu'à présent, les répercussions des modifications à l'exécution des programmes sur les résultats sont limitées et contradictoires, et il faudrait des délais plus longs pour pouvoir évaluer avec précision ces répercussions et les modifications apportées dernièrement par le CRSH. Dans l'ensemble, les programmes SS/SDS

semblent donner des résultats immédiats dont la portée est similaire à ceux des programmes antérieurs (SOR/IDR), et sont sur la bonne voie pour produire des résultats à long terme.

Les programmes de SS et de SDS ont été élaborés en marge du renouvellement important de l'AP du CRSH. Dans le cadre de cette initiative, le CRSH a cherché à réduire la complexité et les chevauchements dans ses occasions de financement en proposant un nombre plus restreint d'options plus cohérentes et plus souples pour soutenir la recherche en SSH. La mise en œuvre de ces nouvelles occasions de financement - les SDS en 2011-2012 et les SS en 2012-2013 - pour remplacer les SOR et les IDR est associée à une foule de modifications apportées à la conception et à l'exécution des programmes. Comparativement aux programmes antérieurs, les SS et les SDS présentent des objectifs redéfinis, des subventions plus élevées, une durée maximum plus longue des subventions (SS seulement, de trois à cinq ans), une nouvelle structure du comité de sélection (y compris un nouveau mécanisme d'attribution multidisciplinaire) et un nouveau système de cotation pour évaluer les propositions (Annexe 1). Fait à noter, pour régler des enjeux antérieurs concernant le nombre relativement restreint de subventions accordées par le CRSH à de nouveaux chercheurs, le programme SDS accorde moins d'importance aux antécédents des chercheurs et réserve une partie des fonds (c.-à-d. 50 % en 2015) pour les chercheurs émergents.

Collectivement, ces modifications peuvent avoir une incidence sur la portée de ces occasions de financement (p. ex. taux de succès, données démographiques) et sur l'obtention des résultats escomptés. Les constatations qui suivent reposent sur des délais relativement courts et doivent être interprétées avec prudence, en particulier en ce qui concerne l'incidence des modifications apportées à l'exécution des programmes sur les résultats obtenus à moyen et à plus long terme.

Répercussions sur la portée

Une des conséquences les plus frappantes jusqu'à présent de la mise en œuvre des SS/SDS est le nombre cinq fois plus élevé de demandes reçues par le CRSH pour une SDS comparativement aux IDR, nombre qui est passé de 200 environ par année à plus de 1 000 (Tableau 7). Cette hausse s'accompagne d'une augmentation similaire du nombre de subventions, qui est passé de 50 par année à environ 300, pour un total d'environ 17 millions de dollars versés en subventions par année (comparativement à environ 2 millions de dollars pour les IDR). En raison du nombre sans cesse croissant de demandes depuis la mise en œuvre du programme, le taux de succès des SDS a légèrement diminué mais, en moyenne (31 %), il demeure plus élevé que celui constaté l'an dernier pour les IDR (30 %). Quelle que soit la mesure utilisée, le programme SDS a joint plus de chercheurs en SSH que les IDR.

À l'inverse, le passage des SOR aux SS s'est accompagné d'une diminution du nombre de demandes et de subventions (Tableau 8). En raison du montant maximum plus élevé des SS (500 000 \$) comparativement aux SOR (250 000 \$), les budgets des projets des demandeurs ont presque doublé dans le cas des SS, tandis que le montant des fonds disponibles n'a pas augmenté suffisamment pour répondre à la demande. Cette situation a entraîné le financement d'un nombre moins élevé de projets de SS - mais ceux-ci étaient plus importants et d'une durée plus longue. Ainsi, le taux de succès est passé de 37 % au cours de la dernière année des SOR à environ 24 %, en moyenne pour les SS. Par conséquent, le CRSH a travaillé avec ses intervenants dans le but d'élaborer et de mettre en œuvre une approche à plusieurs volets pour améliorer le taux de succès pour les prochains concours des SS. Plus particulièrement, le CRSH a limité le montant total maximum des subventions à 400 000 \$ (au lieu de 500 000 \$) à compter du concours d'octobre 2015 et encourage les comités d'examen à réduire les budgets des demandes. Les gestionnaires du programme SS du CRSH surveillent étroitement l'incidence qu'auront ces modifications.

Tableau 7 : Demandes, bourses et dépenses de subventions des programmes d'IDR/SDS de 2009-2010 à 2014-2015

	Année du concours	Nombre de demandes	Nombre de bourses	Pourcentage du nombre de demandes financées	Valeur totale des bourses accordées
IDR	2009 -2010	224	50	22,3 %	1 812 923 \$
	2010-2011	183	55	30,1 %	2 050 351 \$
SDS	2011-2012	630	246	39,0 %	13 096 445 \$
	2012-2013	934	327	35,0 %	16 519 335 \$
	2013-2014	1024	304	29,7 %	18 268 799 \$
	2014-2015	1128	285	25,3 %	17 408 342 \$

Source : Système d'information sur la gestion des subventions et bourses (SIGSB) du CRSNG

Tableau 8 : Demandes, bourses et dépenses de subventions des programmes de SOR/SS de 2009-2010 à 2014-2015

	Année du concours	Nombre de demandes	Nombre de bourses	Pourcentage du nombre de demandes financées	Valeur totale des bourses accordées
SOR*	2009 -2010	2879	941	32,7 %	77 070 009 \$
	2010-2011	2714	984	36,3 %	70 848 601 \$
	2011-2012	2749	1017	37,0 %	74 431 669 \$
SS	2012-2013	1799	486	27,0 %	83 782 504 \$
	2013-2014	2183	469	21,5 %	90 589 777 \$
	2014-2015	2144	494	23,0 %	98 243 079 \$

Remarque : *Le CRSH a accordé 342 SOR d'une durée d'un an au cours des concours des années 2010 et 2011.

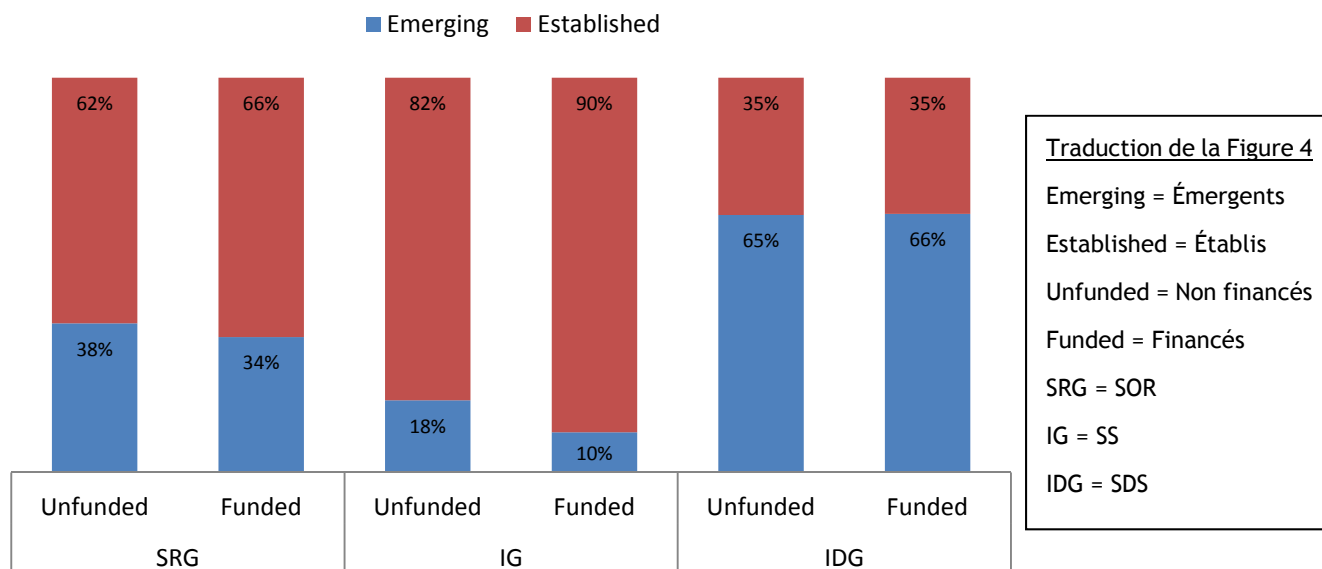
Source : Système d'information sur la gestion des subventions et bourses (SIGSB) du CRSNG

Il ne faut pas oublier que le programme SDS a été en partie créé pour combler les lacunes concernant le financement disponible pour les chercheurs émergents. Et ceux-ci ont profité de cette occasion : ils ont présenté 65 % des demandes de SDS depuis 2011-2012 (demandes acceptées et refusées). Entretemps, la proportion de demandes provenant de chercheurs émergents a diminué, passant de 37 % pour les SOR à 16 % pour les SS entre 2009 et 2014 (aucune donnée n'est disponible sur ce type de chercheurs pour les IDR). C'est ce qui peut également expliquer, en partie, la diminution du nombre de demandes de SS, étant donné que les chercheurs émergents se tournent vers le concours du programme de SDS.

Ce virage n'est pas étonnant, puisque les chercheurs émergents ont aussi plus de chances d'obtenir un financement par l'entremise du programme SDS que par le programme SS (Figure 4). Depuis la création du programme, 66 % des bénéficiaires d'une SDS (c.-à-d. les demandeurs financés) sont des chercheurs émergents, ce qui représente le même taux de succès que les chercheurs établis pour cette occasion de financement (31 %). À l'inverse, la grande majorité des bénéficiaires d'une SS sont des chercheurs établis (90 %), tandis que les chercheurs émergents ont obtenu le reste des subventions (10 %). Les chercheurs

émergents ont aussi un taux de succès moins élevé dans les concours des SS (15 %) comparativement aux chercheurs établis (26 %).

Figure 4 : Types de chercheurs principaux, selon l'état de la demande pour les SOR, les SS et les SDS entre 2009 et 2014



Source : Système d'information sur la gestion des subventions et bourses (SIGSB) du CRSNG

Comme mentionné ci-dessus, le taux de succès pour les SDS est généralement plus élevé que celui de son programme antérieur (IDR) et c'est plus particulièrement le cas des chercheurs plus jeunes : 38 % des demandeurs d'une SDS âgés entre 30 et 39 ans ont obtenu une subvention, comparativement à 21 % des demandeurs d'une subvention IDR faisant partie du même groupe d'âge. Cela coïncide avec une hausse de la proportion des demandeurs provenant de ce groupe d'âge (32 % pour les IDR contre 37 % pour les SDS), de sorte que ce groupe représente près de la moitié des bénéficiaires d'une SDS (49 %), soit le double des bénéficiaires d'une subvention des IDR (25 %). De plus, le tiers des bénéficiaires d'une SDS sont âgés entre 40 et 49 ans. Ainsi, malgré le fait qu'il y ait moins de chercheurs émergents qui présentent une demande de SS et l'obtiennent, ces constatations confirment dans l'ensemble le point de vue d'informateurs clés, à savoir que la mise en œuvre du programme SDS a effectivement permis aux chercheurs plus jeunes et aux chercheurs émergents d'avoir accès à une source de financement.

Le lancement des programmes SS et SDS a donné lieu à d'autres changements favorables dans les données démographiques des demandeurs et des bénéficiaires. Tout d'abord, comparativement aux SOR, il y a moins de chercheurs qui travaillent seuls sur des projets financés par une SS (69 % contre 59 %), même si cette proportion augmente pour les SDS comparativement aux IDR (de 49 % à 59 %). Deuxièmement, comparativement aux IDR, l'occasion de financement SDS reçoit un plus grand nombre de demandes de chercheurs principaux travaillant dans des établissements de petite taille et de taille moyenne. Le taux de succès de ce groupe de demandeurs est aussi plus élevé pour le programme SDS, ce qui a pour effet de diminuer l'écart par rapport au taux de succès des demandeurs provenant d'établissements de grande taille. Ainsi, un tiers des projets financés par une SDS sont dirigés par des chercheurs d'établissement de petite taille et de taille moyenne, comparativement à environ 12 % des projets des IDR. Puisque les chercheurs dans les établissements de grande taille dirigent habituellement la grande majorité des projets subventionnés par une SOR (80 % entre 2009 et 2012) et continuent de le faire pour les projets

financés par une SS (81 %), le programme SDS semble avoir amélioré l'accès aux subventions de recherche en SSH pour les chercheurs principaux des établissements de petite taille et de taille moyenne.

L'examen d'autres variables démographiques révèle que l'incidence des modifications apportées à l'exécution des programmes a été limitée sur le nombre de demandes ou de subventions en ce qui concerne les disciplines, les régions, le sexe ou la langue indiqués dans la demande. Cependant, il convient de souligner une répercussion liée au financement accordé pour la recherche autochtone. Avant le renouvellement de l'architecture de programme, les comités de recherche autochtone (Comités de sélection et d'évaluation de la pertinence) exerçaient leurs activités comme s'ils faisaient partie d'un programme pilote de recherche autochtone (dans le cadre des concours lancés en 2004, 2005, 2007 et 2009). À la suite de l'adoption des programmes SS/SDS en 2011 et en 2012, la recherche autochtone a été intégrée à ces deux grandes occasions de financement avec l'attribution régulière de fonds et avec la tenue de réunions annuelles du comité de sélection. Puisque les comités autochtones pour les programmes SS/SDS exercent leurs activités sur une base permanente, le CRSH a augmenté la représentation des chercheurs autochtones tout au long de son processus d'attribution et stabilisé le financement de la recherche autochtone. À la suite du remplacement du programme pilote de recherche autochtone par les occasions de financement des SS/SDS, le nombre de demandes et de subventions pour la recherche autochtone a considérablement augmenté. Le programme pilote de recherche autochtone (2004, 2005, 2007 et 2009) a accordé 108 subventions pour un total de 17 millions de dollars, tandis que les programmes des SS/SDS (entre 2011 et 2015) a accordé 142 subventions pour un total de 22 millions de dollars.

La mise en œuvre des programmes SS et SDS semble avoir eu une incidence très modeste sur la satisfaction des chercheurs. Le sondage mené auprès des chercheurs a mis en évidence quelques petites différences, les bénéficiaires d'une SS/SDS étant plus susceptibles que les bénéficiaires d'une SOR ou d'une subvention des IDR de penser que les critères de sélection, les montants des subventions et la durée du financement sont appropriés. Comme ces différences sont minimes, il est raisonnable de conclure que les bénéficiaires d'une SS/SDS sont au moins aussi satisfaits de leur occasion de financement que les bénéficiaires des programmes SOR/IDR. Des informateurs clés et des participants à des études de cas ont aussi formulé, de façon générale, des commentaires positifs sur les modifications apportées à ces occasions de financement (p. ex. une période de financement plus longue pour les SS permet de réaliser plus d'études longitudinales), mais ils soulignent aussi les défis soulevés par le faible taux de succès enregistré lors des concours initiaux des SS.

Incidence sur les résultats

Les données probantes disponibles jusqu'à présent ne démontrent pas clairement l'incidence découlant du passage des SOR/IDR aux SS/SDS en ce qui a trait à l'obtention ou non des résultats escomptés. Pour résumer les constatations présentées ci-après, les différences entre les programmes SOR/IDR et les SS/SDS au chapitre des extraits de recherche, de la mobilisation des connaissances, du renforcement de la capacité et de la formation des étudiants sont généralement minimes et contradictoires; elles reposent aussi sur des données probantes limitées et relativement prématurées. Étant donné que les subventions accordées par les programmes SS/SDS sont souvent plus importantes et d'une durée plus longue que celles consenties par leurs programmes précédents, il est aussi difficile de déterminer si les différences observées sont attribuables à l'importance de la subvention ou à la durée du projet, ou aux occasions de financement comme telles. En effet, dans environ 20 % des cas, le montant de la SS/SDS était de 200 000 \$ ou plus (sur une période de trois à cinq ans), comparativement à moins de 1 % pour les subventions des programmes SOR/IDR (sur une période d'un à trois ans). La proportion plus élevée de subventions « plus importantes » pour les SS a pour effet d'augmenter la possibilité d'observer des effets imprévus associés à l'importance des subventions, comme discuté ci-après. Jumelées aux résultats

présentés dans les sections précédentes, ces données indiquent que les nouvelles occasions de financement semblent donner des résultats immédiats dans la même mesure que les programmes SOR/IDR et qu'elles sont en voie de produire des résultats à long terme. Encore une fois, il faudrait des délais plus longs pour évaluer avec plus de précision l'incidence des modifications apportées à l'exécution des programmes sur l'obtention des résultats.

Dans le sondage mené auprès des chercheurs, quelques différences ont été observées en ce qui concerne les extrants de recherche et les stratégies de mobilisation des connaissances entre les programmes SOR/IDR et les programmes SS/SDS, mais elles n'ont pu être validées par d'autres sources de renseignements parce qu'il est trop tôt pour dire si la plupart des projets financés par des SS/SDS ont contribué à l'obtention des résultats escomptés. Collectivement, les différences observées sont contradictoires. Par exemple, les bénéficiaires d'une SS/SDS affirment avoir utilisé un nombre plus élevé de stratégies réelles et planifiées pour la mobilisation des connaissances et avoir maintenu ou augmenté l'intensité d'un plus grand nombre de collaborations permanentes (c.-à-d. après la fin de leurs projets), tandis que les bénéficiaires des programmes SOR/IDR déclarent avoir obtenu un nombre plus élevé d'extrants de recherche réels et planifiés et avoir vu leurs résultats de recherche être utilisés par un plus grand nombre d'intervenants. Cependant, ces effets sont restreints et le montant ou la durée de la subvention jouent un rôle plus important dans ces différences que l'occasion de financement comme telle, comme le confirme une analyse de régression portant sur les associations des données. La plupart des répondants des programmes IDR et SDS sont d'avis que le financement accordé par le CRSH les a aidés à élaborer des questions de recherche, des méthodes, des approches théoriques, des collaborations et des outils nouveaux, peu importe le type d'occasion de financement; autrement dit, il ne semble y avoir aucune différence dans la façon dont les programmes IDR et SDS contribuent au renforcement de la capacité de recherche.

Les différences observées dans la formation et les perspectives d'emploi pour les étudiants qui ont été embauchés dans le cadre des programmes de SOR/IDR ou de SS/SDS sont encore une fois minimales ou contradictoires. De plus, il est relativement trop tôt pour pouvoir observer certains de ces résultats pour les étudiants bénéficiaires d'une SS/SDS (p. ex. avantages professionnels). En ce qui concerne leur expérience de formation, un plus grand nombre d'étudiants ayant obtenu une SS/SDS affirment avoir participé à des activités personnelles et professionnelles, mais dans une proportion moindre à des activités d'enseignement, et se disent moins satisfaits de leur expérience d'enseignement comparativement aux étudiants ayant bénéficié des programmes de SOR/IDR. Aucune différence, sinon mineure, est observée en ce qui concerne leur participation à différents types d'activités de recherche, mais les étudiants ayant obtenu une SS/SDS signalent avoir produit un nombre légèrement plus faible d'exposés et de présentations d'affiches dans le cadre de colloques nationaux ou internationaux comparativement aux étudiants financés par les programmes de SOR/IDR. Il n'y a pratiquement aucune différence dans les perspectives d'emploi (c.-à-d. une légère différence dans les secteurs d'emploi, mais aucune pour ce qui est du revenu ou de la situation d'emploi), mais le temps écoulé depuis l'obtention du diplôme semble éclipser toute incidence de l'occasion de financement sur ces résultats. Toutefois, les étudiants financés par une SS/SDS sont moins susceptibles de penser que la formation qu'ils ont reçue les a aidés à se préparer pour leur future carrière (53 % contre 78 % pour les étudiants financés par les programmes de SOR/IDR).

De façon inattendue, le financement accordé aux stagiaires semble avoir diminué lors de la transition des SOR/IDR vers les SS/SDS, d'après la proportion totale des fonds attribués pour les salaires et les allocations (selon les relevés de compte soumis au CRSH) et à la moyenne des fonds déclarés par les étudiants sondés. D'autres données probantes à long terme seraient nécessaires pour pouvoir évaluer ce phénomène, mais les données de sondage donnent à penser que cette diminution pourrait être attribuable à un changement survenu dans le type d'étudiants financés par les subventions : alors que le

financement des SOR/IDR servait à embaucher une bonne partie des étudiants au doctorat, le financement des SS/SDS est peut-être utilisé pour embaucher une proportion plus équilibrée d'étudiants de tous les niveaux universitaires (premier, deuxième et troisième cycles). Cette diminution possible ne semble pas avoir eu une incidence sur la satisfaction des étudiants : la proportion des étudiants financés qui étaient satisfaits du montant obtenu est similaire à celle des étudiants embauchés dans le cadre des occasions de financement antérieures et actuelles (75 % contre 80 %), et les étudiants bénéficiaires d'une SS/SDS affirment être plus satisfaits de la durée de leur formation comparativement à ceux embauchés dans le cadre des programmes de SOR/IDR. De plus, les rapports de recherche finaux donnent à penser que lorsque les montants des subventions sont plus élevés, un plus grand nombre de membres du PHQ et de types d'étudiants et de non-étudiants sont embauchés pour des projets.

Afin de mieux comprendre l'incidence des subventions plus importantes, les données du sondage auprès des chercheurs, les rapports de recherche finaux et les publications et ouvrages ont été passés en revue. Le sondage auprès des chercheurs et les rapports de recherche finaux confirment le lien entre les subventions plus importantes et l'obtention d'un plus grand nombre d'extrants de recherche, l'utilisation d'un plus grand nombre de stratégies de mobilisation des connaissances, l'établissement d'un plus grand nombre de partenariats, la constitution d'une plus grande infrastructure de recherche et l'embauche d'un plus grand nombre d'étudiants. Toutefois, la plupart de ces liens peuvent être évalués uniquement pour les subventions allant jusqu'à 250 000 \$ (la valeur maximum d'une SOR) et, pour certains d'entre eux, il semble y avoir un « effet de plateau » à partir duquel les extrants ou les résultats cessent d'augmenter proportionnellement au montant des subventions. Par exemple, le fait de doubler le montant d'une subvention n'a pas automatiquement pour effet de doubler le nombre de membres du PHQ embauchés, et le nombre moyen d'extrants de recherche produits par les subventions de 100 000 \$ à 150 000 \$ (30) était en fait plus élevé que la moyenne de ceux obtenus par des subventions plus importantes, de l'ordre de 150 000 \$ à 200 000 \$ (28). Les données du programme SOR indiquent aussi un lien entre les dépenses et les subventions plus importantes et les montants plus importants et la proportion des fonds excédentaires (c.-à-d. les fonds non dépensés). Il faudrait refaire toutes ces analyses lorsque davantage de données sur les SS/SDS plus importantes seront disponibles afin d'évaluer l'effet de l'importance du montant dans le cas des subventions de plus de 250 000 \$.

Même si ces comparaisons quantitatives ne fournissent pas beaucoup de détails sur les différences dans la qualité des extrants ou sur leur contribution à l'obtention des résultats, elles donnent toutefois à penser qu'une subvention plus importante n'est pas nécessairement meilleure dans le contexte du financement de la recherche. Cette conclusion est confirmée par quelques informateurs clés, en particulier ceux qui estiment que des budgets de projet plus élevés, dans un contexte où les fonds disponibles sont limités et où le nombre de demandes est plus élevé, entraînent une pénurie de ressources pour financer tous les projets valables.

De même, plusieurs articles analysés dans le cadre de la revue de littérature indiquent que l'importance du montant des subventions de recherche peut augmenter à un point où le rendement diminue, par exemple en ce qui concerne les extrants, les citations ou l'impact.^{28,29} Les ouvrages et publications fournissent une foule d'exemples d'effets possibles résultant de l'augmentation du montant des subventions, qu'ils soient positifs (p. ex. une plus grande visibilité pour les projets plus gros³⁰) ou négatifs (concentration du financement sur un nombre restreint de chercheurs,³¹ manque de diversité dans les sujets/domaines financés, prudence plus grande des évaluateurs lorsque vient le moment d'accorder des subventions plus importantes³²). Très souvent, de tels effets varient non seulement selon les disciplines (SSH, SNG, santé), mais aussi à l'intérieur de différents domaines de recherche en SSH, de sorte qu'il est difficile de recommander un montant optimal de subvention. En effet, le consensus général qui se dégage de ces études est qu'une approche optimale à l'égard du financement devrait être axée sur une combinaison de différents instruments, et non exclusivement sur l'importance des subventions.

3.0 Conclusions

Pertinence

Il est encore nécessaire de mener de la recherche en SSH pour répondre à des questions sur des sujets qui touchent la plupart des Canadiens, comme la culture, les affaires, l'éducation, la santé, l'environnement et les politiques. Les SS et les SDS du CRSH sont deux des principales sources de financement actuellement à la disposition des chercheurs en SSH au Canada. Il existe quelques sources supplémentaires, mais leur accessibilité et leur portée sont beaucoup plus limitées. Sans le financement offert par les SS/SDS, il est souvent impossible d'exécuter comme prévu les projets de recherche proposés en SSH. Dans ce contexte, la demande pour ces subventions demeure forte et les SDS en particulier comblent un besoin unique des chercheurs émergents au Canada.

Les objectifs des SS/SDS concordent avec les priorités du gouvernement fédéral (p. ex. *Un moment à saisir pour le Canada : Aller de l'avant dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation 2014*) et soutiennent directement les principaux résultats stratégiques du CRSH pour 2013-2016, afin que « le Canada devienne un chef de file mondial de la formation en recherche et en recherche dans le domaine des SSH ». Le financement offert par les SS/SDS est aussi harmonisé avec les rôles et responsabilités du gouvernement fédéral, tout en tenant compte des rôles et responsabilités des gouvernements provinciaux et territoriaux et du secteur privé. Le gouvernement fédéral finance la recherche en SSH depuis plus de 50 ans, et il est approprié de continuer de le faire, compte tenu de l'importance capitale de la recherche pour le développement économique à l'échelle nationale, puisque l'économie mondiale est de plus en plus axée sur le savoir.

Rendement

L'évaluation conclut que les SS/SDS et les programmes antérieurs (SOR/IDR) contribuent à l'obtention des résultats immédiats et intermédiaires prévus, soit la diffusion et l'utilisation possibles des résultats de recherche, le renforcement de la capacité de recherche, et la formation du PHQ associée aux avantages liés à la carrière. À plus long terme, toutes ces sources de financement sont susceptibles de contribuer à la reconnaissance de l'expertise et de l'excellence de la recherche en SSH au Canada.

En ce qui concerne la mobilisation des connaissances, on observe une diffusion active des résultats de recherche et un intérêt général à l'égard des travaux de recherche soutenus par les SS/SDS (et leurs programmes antérieurs), principalement dans le milieu universitaire, mais aussi dans d'autres secteurs. En général, les projets financés, comparativement à ceux qui ne le sont pas, produisent davantage de résultats et utilisent beaucoup plus de stratégies de diffusion des connaissances, et leurs résultats sont davantage susceptibles d'être utilisés. Toutefois, il existe peu de renseignements disponibles sur l'utilisation qu'en font les intervenants et encore moins sur les avantages subséquents des résultats des projets. Même si le financement offert par le CRSH est un facteur clé qui facilite la mobilisation des connaissances, des efforts supplémentaires pour soutenir ces activités et la reconnaissance de leur valeur pourraient contribuer à atténuer les obstacles à l'adoption et à l'utilisation des résultats de recherche qui persistent dans le système universitaire.

Le financement du CRSH, en particulier dans le cadre des programmes IDR/SDS, a renforcé la capacité de recherche dans la majorité des projets financés en soutenant et en accroissant les collaborations (établies et nouvelles) et en facilitant l'élaboration de nouvelles questions de recherche. Les chercheurs qui ont bénéficié d'un financement des IDR/SDS sont plus susceptibles de recevoir plus tard du financement du CRSH, et les sommes qu'ils obtiendront du CRSH et d'autres sources seront plus élevées.

L'évaluation permet de constater que le financement offert par les SS/SDS soutient également la formation d'un très grand nombre d'étudiants et du PHQ. Les projets financés comportent souvent des

occasions de réseautage et de perfectionnement d'un éventail de compétences professionnelles et de recherche s'appliquant aux carrières dans une foule de domaines. Ces expériences de formation sont associées à des résultats positifs sur le plan de l'emploi pour les étudiants, comparativement aux perspectives d'emploi des étudiants qui n'ont pas bénéficié d'un financement du CRSH. Ces constatations sont corroborées par de nombreux exemples, mais elles pourraient être renforcées par la collecte systématique de renseignements représentatifs sur les expériences de formation et les résultats subséquents en matière d'emploi.

En ce qui concerne les résultats à plus long terme, le financement accordé par le CRSH peut être lié à différentes mesures d'excellence en recherche, notamment l'impact scientifique important du Canada et le rang élevé qu'il occupe dans la recherche en SSH à l'échelle internationale. Les chercheurs financés par les SS/SDS (et les programmes antérieurs) ont reçu plus de prix prestigieux que ceux qui n'ont pas été financés.

L'évaluation constate aussi que les SS et les SDS sont deux programmes exécutés de manière rentable, en particulier lorsqu'ils sont comparés aux programmes qui les ont précédés, les SOR et les IDR. Le CRSH a apporté de nombreuses modifications aux programmes afin d'en améliorer l'efficacité depuis la dernière évaluation, mais il est encore possible d'apporter des améliorations au programme (p. ex. processus de demande et d'examen).

Pour terminer, le remplacement des SOR/IDR par les SS/SDS a donné lieu à des résultats mitigés en ce qui concerne la portée de ces occasions de financement : bien que les SDS permettent à des chercheurs plus jeunes et émergents d'avoir accès à du financement, le succès remporté par les SS a diminué comparativement au programme antérieur, les SOR, étant donné que les budgets pour les projets des SS sont supérieurs aux fonds disponibles. Jusqu'à présent, l'incidence du changement apporté à l'exécution des programmes sur les résultats est minime et contradictoire, et il faudra plus de temps pour évaluer avec plus de précision cette incidence, ainsi que les modifications apportées dernièrement par le CRSH. Dans l'ensemble, les programmes de SS/SDS semblent obtenir des résultats immédiats similaires à ceux des programmes de SOR/IDR antérieurs et sont sur la bonne voie en ce qui concerne l'obtention des résultats à long terme.

4.0 Recommandations

Sur la base des constatations et des conclusions de la présente évaluation, quatre recommandations sont proposées à des fins d'examen concernant les SS et les SDS du CRSH.

Recommandation 1 : Les SS et les SDS demeurent de toute évidence pertinentes pour soutenir la recherche en SSH au Canada, apportent une contribution efficace aux résultats escomptés et sont gérées de manière efficace; par conséquent, elles doivent continuer de bénéficier du soutien du gouvernement fédéral.

L'évaluation a démontré qu'il est encore nécessaire de mener de la recherche en SSH et que les occasions de financement SS/SDS en particulier apportent un soutien aux chercheurs en SSH au Canada. Il existe quelques autres sources de financement équivalentes, et les SDS comblent un besoin particulier pour les chercheurs émergents. De plus, les objectifs des SS/SDS concordent avec les priorités, les responsabilités et les rôles actuels du gouvernement fédéral. En ce qui concerne leur rendement, ces occasions de financement contribuent à l'obtention des résultats escomptés à court et à moyen terme et leur exécution est beaucoup plus rentable que celle de leurs programmes antérieurs.

Recommandation 2 : Le CRSH doit continuer de favoriser la mobilisation des connaissances issues de la recherche en SSH, ce qui comprend l'examen de la faisabilité d'une surveillance améliorée de l'adoption et de l'utilisation des résultats de la recherche des titulaires d'une subvention, et de promouvoir les réalisations et les pratiques exemplaires.

La quantité limitée de données probantes disponibles sur l'utilisation par les intervenants des résultats des travaux de recherche financés par des SS/SDS – en particulier l'utilisation de ces résultats après l'échéance de la subvention – donne à penser qu'il faut adopter une meilleure approche pour surveiller l'adoption et l'utilisation des résultats de la recherche effectuée par les titulaires d'une subvention. Une telle approche permettrait d'assurer un suivi systématique des projets financés après une période donnée. Il faut aussi envisager des façons de recueillir des renseignements ou des données probantes qui complètent les perceptions des titulaires d'une subvention (p. ex. citations dans la documentation parallèle et dans les publications et ouvrages révisés par les pairs, opinion des utilisateurs des connaissances, données sur les médias sociaux ou le Web).

En raison des obstacles à l'adoption et à l'utilisation à grande échelle des résultats de la recherche qui persistent dans le système universitaire, le CRSH doit continuer de favoriser et promouvoir l'importance des activités de mobilisation des connaissances accomplies par les chercheurs à l'intention des intervenants à l'extérieur du milieu universitaire. De telles mesures doivent comprendre l'échange de pratiques exemplaires et la reconnaissance d'activités de mobilisation des connaissances à titre de mesures de l'excellence du chercheur ou de la recherche. Toutefois, ces efforts ne doivent pas se limiter au CRSH : il faut aussi encourager les chercheurs et leurs établissements à promouvoir, à soutenir et à faciliter la diffusion des résultats de recherche dans le milieu universitaire et dans d'autres secteurs.

Les activités de soutien à la mobilisation des connaissances à l'extérieur du milieu universitaire devraient aussi pouvoir bénéficier d'un meilleur accès à des sources de financement particulières ou plus importantes. Le CRSH pourrait envisager la possibilité d'offrir du financement supplémentaire en lien avec des projets des SS/SDS pour la mobilisation des connaissances dans d'autres milieux que le secteur universitaire. Les mesures visant à surveiller l'adoption et l'utilisation des résultats de recherche devraient aussi s'appliquer à ces activités.

Recommandation 3 : Le CRSH devrait étudier la faisabilité d'offrir des options pour assurer un suivi des stagiaires embauchés dans le cadre d'une SDS ou d'une SS afin de recueillir des renseignements plus fiables sur les expériences de formation et les résultats professionnels.

Lors de l'évaluation, la collecte et l'interprétation des renseignements sur les expériences de formation et les résultats professionnels ont soulevé quelques problèmes, car le CRSH ne possédait pas les coordonnées des stagiaires embauchés avec le financement accordé par les SS/SDS. Ces renseignements auraient été utiles non seulement pour la surveillance future du rendement, mais aussi pour orienter les futurs efforts déployés par les gestionnaires de programme dans le but d'améliorer l'uniformité de la formation pour toutes les subventions, par exemple en déterminant et en transmettant des exemples de pratiques exemplaires de titulaires d'une subvention concernant la formation du PHQ (ce qui comprend les étudiants, les chercheurs postdoctoraux et autres stagiaires de recherche). Cependant, à titre d'étape importante pour examiner la faisabilité de recueillir les coordonnées des étudiants financés au moyen d'une subvention, le CRSH doit procéder à une évaluation des facteurs relatifs à la vie privée.

Recommandation 4 : Les gestionnaires des programmes de SS/SDS devraient continuer de surveiller et d'analyser de façon proactive l'incidence du montant des subventions, des taux de succès et des réunions de sélection tenues par téléconférence sur l'obtention des résultats.

Des délais plus longs sont nécessaires pour pouvoir déterminer l'incidence des occasions de financement SDS et SS sur l'obtention des résultats escomptés en raison de la mise en œuvre récente de ces programmes, de la durée des SS (jusqu'à cinq ans) et du fait que bon nombre des résultats ne peuvent être mesurés qu'après l'échéance des subventions. Jusqu'à présent, les SS/SDS semblent produire des résultats immédiats dans la même mesure que leurs programmes antérieurs, les SOR/IDR, et sont en voie de produire des résultats à long terme. En effet, les données probantes disponibles jusqu'à présent ne démontrent pas clairement l'incidence de la transition des SOR/IDR vers les SS/SDS sur l'obtention des résultats escomptés – que cette incidence soit négative ou positive. Les effets observés, qui reposent souvent sur une seule source de renseignements et sur des données à court terme, sont généralement restreints et contradictoires. Néanmoins, ces observations justifient une surveillance plus poussée ou une validation des effets possibles à plus long terme des modifications apportées à l'exécution des programmes.

De plus, l'évaluation a permis de définir certains défis possibles et réels liés à la conception et à l'exécution des nouvelles occasions de financement. Par exemple, certains intervenants estiment que l'utilisation des téléconférences pour les réunions du comité de sélection des SDS affecte la qualité du processus d'attribution, même s'il y a peu de données confirmant de quelle façon ou dans quelle mesure la qualité est affectée. Par conséquent, il serait utile, dans le cadre des futures évaluations des processus d'examen par les pairs du CRSH, de vérifier de manière plus approfondie si des détails, comme les modifications apportées à la formule (p. ex. téléconférence au lieu d'une réunion en personne), ont eu des répercussions sur les résultats et la qualité du processus de sélection.

L'une des principales modifications apportées dans le cadre des SS/SDS est que les subventions sont souvent plus importantes et d'une durée plus longue comparativement aux programmes de SOR/IDR. Il est, par conséquent, plus difficile de déterminer si les différences observées dans les résultats et les extraits sont attribuables à l'importance de la subvention ou à la durée du projet, ou aux occasions de financement comme telles. La proportion plus élevée de subventions de « grande valeur » dans le cas des SS augmente aussi la possibilité d'effets imprévus résultant de la valeur des subventions, où les subventions plus importantes semblent indiquer un « effet de plateau » ou une « diminution des retombées » – phénomène documenté dans les ouvrages et publications – alors que les extraits ou les

résultats (p. ex. publications, formation des étudiants) cessent d'augmenter proportionnellement au montant de la subvention. Toutefois, à ce stade-ci, la plupart de ces liens peuvent être évalués uniquement pour les subventions allant jusqu'à 250 000 \$ (la valeur maximale des SOR), de sorte qu'il faudrait refaire toutes ces analyses lorsqu'une plus grande quantité de données sur les résultats et les extraits seront disponibles pour des SS/SDS d'une valeur plus importante.

Dans un contexte de fonds limités, un des autres problèmes liés aux occasions de financement SS/SDS est le fait qu'en raison des sommes plus importantes des subventions, les ressources sont insuffisantes pour financer tous les projets valables. Au cours des premières années suivant la mise en œuvre des SS, un nombre plus restreint de projets ont été financés par des SS - mais ils étaient d'une portée plus grande et d'une durée plus longue. De plus, le taux de succès a diminué, passant de 37 % au cours de la dernière année du programme de SOR à environ 24 %, en moyenne, pour les SS. Le CRSH avait déjà défini ce problème avant l'évaluation et a commencé à travailler avec des intervenants dans le but d'élaborer et de mettre en œuvre une approche à plusieurs volets afin d'augmenter le taux de succès pour les prochains concours des SS. Plus particulièrement, le CRSH a limité le montant maximum des subventions à 400 000 \$ (au lieu de 500 000 \$) à compter du concours d'octobre 2015 et encourage les comités d'examen à réduire les budgets des demandes. Ainsi, le CRSH doit continuer de surveiller de manière proactive l'incidence de la conception et de l'exécution des programmes SS/SDS, ainsi que les répercussions des modifications apportées dernièrement et des taux de succès pour orienter la gestion des programmes.

Annexe A - Principales caractéristiques des SS/SDS et des programmes antérieurs

Le Tableau 9 présente une comparaison des principales caractéristiques de l'occasion de financement Subventions Savoir (SS) avec son programme antérieur, les subventions ordinaires de recherche (SOR). De même, le Tableau 10 présente une comparaison des principales caractéristiques de l'occasion de financement Subventions de développement Savoir (SDS) avec son programme antérieur, les Initiatives de développement de la recherche (IDR).

Tableau 9 : Comparaison des occasions de financement SOR et SS

Caractéristiques	Subventions ordinaires de recherche (des années 1960 à 2011-2012)	Subventions Savoir (de 2012-2013 à aujourd'hui)	Résumé des principales modifications apportées aux SS
Objectif	Soutenir la recherche et développer l'excellence dans les activités de recherche	Soutenir l'excellence en recherche	Objectif redéfini
Durée	1 – 3 années	3 – 5 années	Durée plus longue
Valeur	≤ 250 000 \$	7 000 \$ – 500 000 \$ ⁱ	Valeur maximale plus élevée
Échéancier	Annuel	Annuel	
Avis d'intention	Facultatif	Obligatoire ⁱⁱ	
Type de chercheur	Catégories distinctes pour les chercheurs ordinaires ou les nouveaux chercheurs	Non précisé dans la demande	Étape de la carrière non prise en compte
Structure des comités	Soumission directement aux comités préétablis	Soumission fondée sur un groupe de recherche et comités formés en conséquence	Nouvelle structure du comité de sélection
Traitement des demandes multidisciplinaires	Un seul comité multidisciplinaire	De nombreux comités sont multidisciplinaires. Un lecteur de dossiers supplémentaire est affecté si l'évaluation multidisciplinaire l'exige.	Nouveau mécanisme pour l'attribution multidisciplinaire

ⁱ Lors du concours d'octobre 2015, la valeur maximale des SS a été réduite à 400 000 \$ sur une période de trois à cinq ans.

ⁱⁱ L'Avis d'intention a été éliminé lors du concours d'octobre 2015.

Caractéristiques	Subventions ordinaires de recherche (des années 1960 à 2011-2012)	Subventions Savoir (de 2012-2013 à aujourd'hui)	Résumé des principales modifications apportées aux SS
Critères d'évaluation	Évaluation fondée sur le dossier des réalisations (60 %) et le programme de recherche (40 %) ⁱⁱⁱ	Évaluation fondée sur le but/l'importance (40 %), la faisabilité (20 %) et la capacité/l'expertise (40 %)	Nouveau système de cotation pour l'évaluation des propositions

Tableau 10 : Comparaison des occasions de financement IDR et SDS

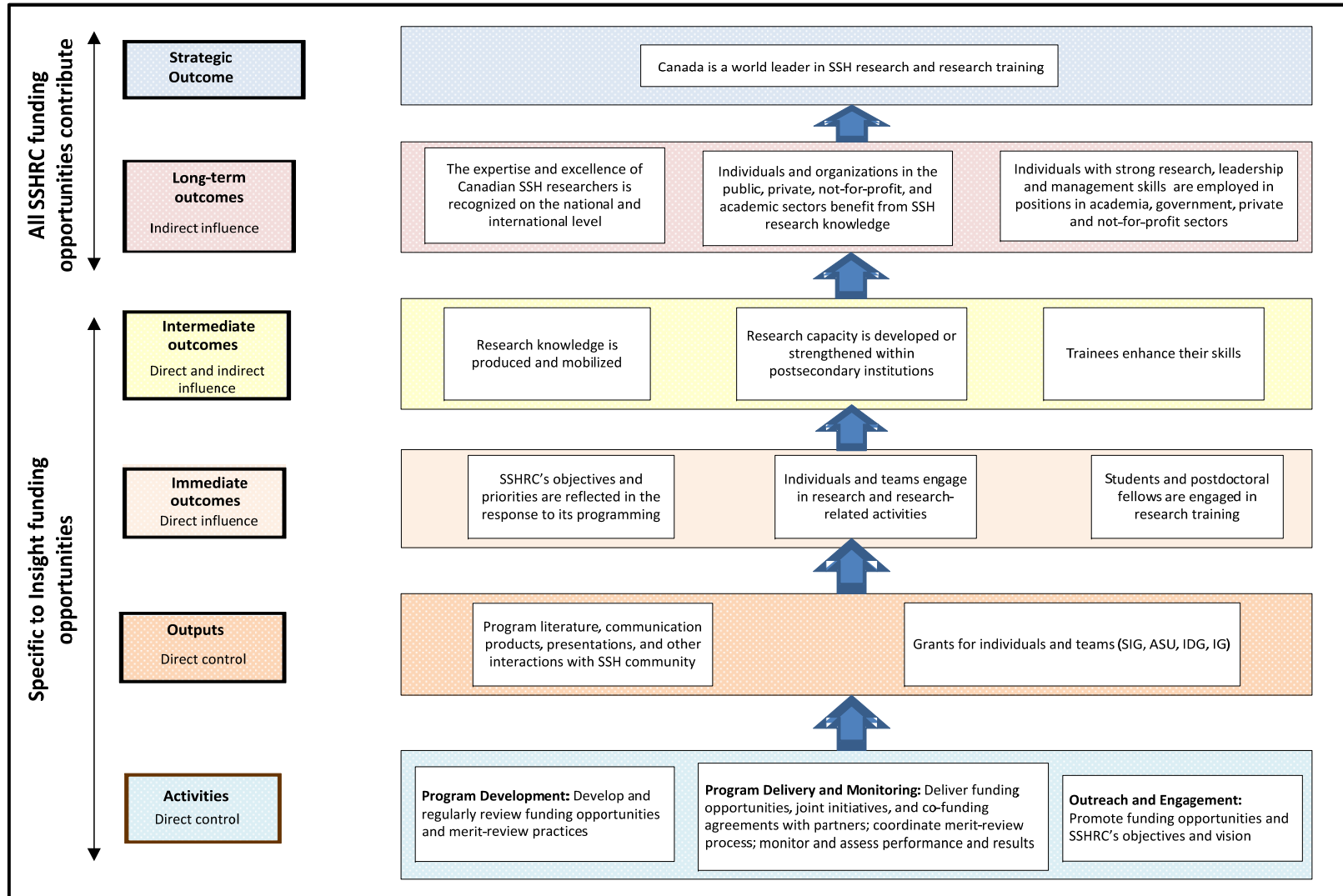
Caractéristiques	Initiatives de développement de la recherche (de 1998 à 2010-2011)	Subventions de développement Savoir (de 2011-2012 à aujourd'hui)	Résumé des principales modifications apportées aux SDS
Objectif	Soutenir la recherche au cours de ses phases initiales en soutenant l'élaboration de nouvelles façons d'analyser, de structurer, d'intégrer et de transférer les connaissances	Soutenir la recherche au cours de ses phases initiales, c.-à-d. permettre l'élaboration de nouvelles questions de recherche et l'expérimentation de nouvelles méthodes, approches théoriques et idées	Objectif redéfini
Durée	1 – 2 années	1 – 2 années	
Valeur	≤ 40 000 \$	7 000 \$ – 75 000 \$	Valeur maximale plus élevée
Échéancier	Deux fois par année	Annuel	Un seul concours annuel
Avis d'intention	Aucun	Aucun	
Type de chercheur	Non précisé dans la demande	Catégories distinctes pour les chercheurs émergents ou les chercheurs établis	Considération d'une nouvelle étape de carrière
Structure des	Comité multidisciplinaire	Soumission fondée sur un groupe de recherche	Nouvelle structure du

ⁱⁱⁱ Dans le cas des nouveaux chercheurs, la pondération peut être remplacée par le dossier des réalisations (40 %) et le programme de recherche (60 %) si cette formule permet d'obtenir une cote plus favorable.

Évaluation des subventions Savoir et des subventions de développement Savoir du CRSH

Caractéristiques	Initiatives de développement de la recherche (de 1998 à 2010-2011)	Subventions de développement Savoir (de 2011-2012 à aujourd'hui)	Résumé des principales modifications apportées aux SDS
comités		et comités mis sur pied en conséquence	comité de sélection
Traitement des demandes multidisciplinaires	Sans objet (un seul comité multidisciplinaire)	Tous les comités sont multidisciplinaires et un lecteur de dossiers supplémentaire est affecté si l'évaluation multidisciplinaire l'exige.	Nouveau mécanisme pour l'attribution multidisciplinaire
Critères d'évaluation	Importance/originalité; qualité des plans; qualifications du demandeur; possibilité d'atteindre les objectifs des IDR; caractère adéquat du budget.	Évaluation fondée sur le but/l'importance (50 %), la faisabilité (20 %), et la capacité/l'expertise (30 %)	Nouveau système de cotation pour évaluer les propositions

Annexe B - Modèle logique du programme Savoir



Évaluation des subventions Savoir et des subventions de développement Savoir du
CRSH

Traduction du tableau de l'Annexe B

Contribution de toutes les occasions de financement du CRSH	Résultat stratégique	Le Canada est un chef de file mondial de la recherche en SSH et de la formation en recherche		
	Résultats à long terme Influence indirecte	L'expertise et l'excellence des chercheurs canadiens en SSH sont reconnues à l'échelle nationale et internationale	Des personnes et des organisations des secteurs public, privé et sans but lucratif et du milieu universitaire tirent parti des connaissances issues de la recherche en SSH	Des personnes possédant de solides compétences en recherche, en leadership et en gestion occupent des postes dans le milieu universitaire et les secteurs gouvernemental, privé et sans but lucratif
	Résultats intermédiaires Influence directe et indirecte	Les connaissances issues de la recherche sont mobilisées	La capacité de recherche est développée ou renforcée dans les établissements d'enseignement postsecondaire	Les stagiaires améliorent leurs compétences
	Résultats immédiats Influence directe	Les objectifs et les priorités du CRSH se reflètent dans la réaction à l'égard de ses programmes	Des personnes et des équipes participent à des travaux de recherche et à des activités en lien avec la recherche	Les étudiants et les chercheurs postdoctoraux prennent part à la formation dans le domaine de la recherche
Propres aux occasions de financement du programme Savoir	Extrants Contrôle direct	Documentation sur les programmes, produits de communication, exposés et autres interactions avec le milieu des SSH		Subventions pour les personnes et les équipes (SIC, APU, SDS, SS)
	Activités Contrôle direct	Élaboration de programme : Élaborer des occasions de financement et des pratiques d'examen du mérite et les examiner régulièrement	Exécution et surveillance de programme : Exécuter des occasions de financement, des initiatives conjointes et des ententes de cofinancement avec des partenaires; coordonner le processus d'examen du mérite; suivre et évaluer le rendement et les résultats	Sensibilisation et mobilisation : Promouvoir les occasions de financement et la vision et les objectifs du CRSH

Description du modèle logique du programme Savoir

Le modèle logique présenté ci-dessus montre les relations qui existent entre les principales activités, les résultats et les extrants du programme Savoir. À titre d'occasions de financement offertes dans le cadre de ce programme, les SS et les SDS contribuent à l'obtention de ces résultats, tout comme d'autres occasions de financement du programme Savoir. La présente section décrit le modèle logique du programme Savoir en lien avec les occasions de financement SS et SDS.

Activités

Les activités sont les mesures prises pour produire des résultats. Pour le modèle logique du programme Savoir, les activités désignent les travaux suivants en cours au CRSH :

- **Élaboration du programme** : Élaborer et examiner régulièrement les occasions de financement et les processus d'évaluation du mérite. De nouvelles occasions de financement et le processus d'examen du mérite associé sont élaborés, au besoin. Les descriptions, les directives et les pratiques d'évaluation du mérite des occasions de financement existantes sont régulièrement examinées et mises à jour, au besoin, en tenant compte des commentaires formulés par la collectivité, des rapports de l'observateur, des discussions stratégiques du comité d'examen du mérite, des annonces concernant le budget fédéral et des leçons apprises.
- **Mise en œuvre du programme et surveillance** : Mettre en œuvre des occasions de financement, coordonner le processus d'examen du mérite, surveiller et évaluer le rendement et les résultats. Des occasions de financement sont mises en œuvre en temps opportun en respectant les budgets, ce qui comprend la coordination des comités d'examen du mérite et les annonces concernant les résultats. Après l'attribution des subventions, des conseils sont présentés aux établissements et aux bénéficiaires sur des questions concernant les activités après l'attribution des subventions, comme l'admissibilité des dépenses. De plus, le rendement et les résultats des subventions et des occasions de financement sont surveillés et évalués.
- **Communication et engagement** : Promouvoir les occasions de financement, ainsi que les priorités et les objectifs du CRSH. Communiquer activement aux chercheurs, aux établissements et à d'autres intervenants des renseignements sur les occasions de financement du CRSH, ainsi que sur les priorités et les objectifs de l'organisation. Cela peut se faire de différentes façons, notamment en représentant le CRSH dans le cadre de divers événements, en organisant des webinaires et des visites sur place ou en ayant des conversations téléphoniques avec d'éventuels demandeurs.

Extrants

Les produits ou les services directement produits par les activités du programme Savoir comprennent notamment les suivants :

- **Subventions pour des chercheurs et des équipes**. Les extrants des occasions de financement du programme Savoir élaborés, mis en œuvre et diffusés par le CRSH sont les subventions accordées à des chercheurs travaillant de façon autonome et en équipe dans des établissements postsecondaires dans le domaine des sciences sociales et humaines pour qu'ils puissent effectuer de la recherche et accomplir des activités en lien avec la recherche. Dans le cas des SDS et des SS, les subventions sont directement accordées aux personnes et aux équipes.
- **Documentation du programme, produits de communication, exposés et autres interactions avec le milieu des SSH**. Outre les subventions, un certain nombre d'extrants sont produits afin d'obtenir les résultats escomptés des occasions de financement du programme Savoir. Des renseignements sur des occasions de financement nouvelles et existantes sont communiqués au moyen de documents destinés aux demandeurs et aux évaluateurs du mérite afin de faire connaître la description, les objectifs, les critères d'admissibilité, les processus d'examen et de demande et les critères

d'évaluation. Des lignes directrices et des politiques sont élaborées ou mises à jour, au besoin, et intégrées au processus d'examen du mérite dans le but de faire connaître les visions et les priorités du CRSH. Par exemple, des lignes directrices en vue d'améliorer l'efficacité de la formation en recherche ont été élaborées pour souligner l'importance que le CRSH accorde au perfectionnement des compétences et à la formation des étudiants. Enfin, grâce à la sensibilisation et à la participation, des produits de communication sont préparés et des conseils sont fournis aux demandeurs éventuels.

Résultats immédiats

Voici les répercussions externes directement attribuables aux extrants. Elles sont susceptibles de se produire au cours des premières phases de la subvention et peuvent être mesurées dans les demandes et les rapports de fin de subvention.

- Les priorités et les objectifs du CRSH se reflètent dans les réactions à l'égard de ses programmes. Grâce à la documentation sur le programme, aux produits de communication, aux exposés et à d'autres interactions, les intervenants du CRSH démontrent qu'ils comprennent les priorités et la vision du CRSH. Par exemple, le CRSH se fait le champion d'une mobilisation efficace des connaissances. Par conséquent, il est attendu des demandeurs qu'ils soumettent des propositions comportant des plans bien définis de mobilisation des connaissances, et les évaluateurs du mérite auront une conception très claire de ce qu'est un plan acceptable de mobilisation des connaissances.
- Des personnes et des équipes participent à des travaux de recherche et à des activités liées à la recherche. Grâce au financement accordé par les occasions de financement SDS et SS, des chercheurs ou des équipes de chercheurs participent à des travaux de recherche et à des activités en lien avec la recherche. Cela peut comprendre l'élaboration et l'amélioration de cadres théoriques, de méthodologies et de réseaux, ainsi que la collecte et l'analyse de données.
- Des étudiants et des chercheurs postdoctoraux en SSH participent à la formation dans le domaine de la recherche en SSH. Grâce au financement accordé au moyen de bourses de recherche et de subventions liées à la recherche attribuées à des chercheurs et à des équipes, les étudiants et les chercheurs postdoctoraux participent à des travaux de recherche et à des activités liées à la recherche. Conformément aux lignes directrices données aux demandeurs et aux évaluateurs du mérite, une composante de formation en recherche fait partie de presque tous les projets financés par une SDS et une SS. En général, le salaire des étudiants et des chercheurs postdoctoraux est versé à même la subvention, bien que dans certains cas, le salaire des étudiants et des chercheurs postdoctoraux qui participent activement à un projet de recherche soit versé dans le cadre d'une bourse ou d'une autre subvention.

Résultats intermédiaires

Voici les répercussions externes qui devraient se produire après l'obtention des résultats immédiats. Elles devraient survenir vers la fin de la subvention et peuvent être mesurées dans les rapports de fin de subvention.

- La recherche est produite et diffusée. À la suite des travaux de recherche accomplis par des chercheurs et des équipes, de nouvelles connaissances sont produites et diffusées par divers moyens (p. ex. publications, exposés et médias sociaux) à l'intention de publics universitaires et autres. Les connaissances produites peuvent donner lieu à des avantages intellectuels, culturels, sociaux et économiques à ce stade-ci, parce qu'elles sont à la disposition des récepteurs de connaissances, tant universitaires que non universitaires. Compte tenu des différents objectifs des occasions de financement, les attentes à l'égard de la production et de la mobilisation des connaissances sont différentes. Puisque l'occasion de financement SS finance des projets de recherche bien développés

et que les SDS financent les phases initiales d'un projet de recherche, il devrait y avoir davantage de signes d'une contribution à la recherche des SS comparativement aux SDS.

- Les stagiaires perfectionnent leurs compétences professionnelles, ainsi que leurs compétences en mobilisation des connaissances et en recherche. En raison de leur participation à des projets de recherche, il est attendu des étudiants et des chercheurs postdoctoraux participant à des projets financés par une SS ou une SDS qu'ils acquièrent des compétences professionnelles propres à leur domaine d'études, ainsi que des aptitudes nécessaires pour accomplir de manière efficace des activités en lien avec la recherche, la formation en recherche et la mobilisation des connaissances.
- La capacité de recherche est développée ou renforcée dans les établissements postsecondaires. À la suite des travaux de recherche et des activités liées à la recherche accomplis grâce au financement des SDS et du processus d'examen par les pairs qui reconnaît l'importance de soutenir les chercheurs émergents, il est attendu des chercheurs en début de carrière qu'ils présentent une candidature plus concurrentielle dans d'autres concours pour l'obtention de subventions. Bien que le financement offert par l'occasion de financement SS contribue à améliorer la capacité de recherche dans les établissements postsecondaires canadiens, il ne s'agit pas d'un objectif explicite.

Résultats à long terme

Ce sont les répercussions externes qui devraient se produire après l'obtention des résultats intermédiaires. Elles doivent survenir après la fin de la subvention. Dans certains cas, elles peuvent être mesurées dans les rapports de fin de subvention, mais la plupart du temps, il vaut mieux les mesurer au moyen d'une évaluation, d'études spéciales ou d'autres sources de données. L'obtention des résultats à long terme dépend du succès de toutes les occasions de financement du CRSH, ce qui explique pourquoi cette série de résultats est commune à toutes les stratégies de mesure du rendement du CRSH. L'obtention des résultats à long terme dépend aussi de facteurs externes favorables.

- L'excellence et l'expertise des chercheurs canadiens en SSH sont reconnues à l'échelle nationale et internationale. Le CRSH souhaite développer une excellence et une expertise dans les sciences sociales et humaines afin d'être en mesure de prévoir et d'aborder les enjeux actuels, émergents et futurs d'importance au Canada et sur la scène mondiale. Grâce à la production et de la mobilisation de résultats de recherche et du renforcement de la capacité de recherche des établissements postsecondaires canadiens, les chercheurs et les équipes financés par les occasions de financement SDS et SS ont développé une expertise relative aux enjeux courants et émergents d'importance pour la société, et cette expertise est reconnue par des prix et des distinctions. Bien que les SDS et les SS contribuent toutes deux au développement de l'excellence en recherche dans tous les domaines des SSH, leur contribution est proportionnelle à l'envergure de leur budget. Même si le CRSH finance une vaste gamme de projets de recherche par l'entremise des SDS et des SS (et d'autres occasions de financement), ni le CRSH, ni les chercheurs canadiens en SSH ne peuvent prédire avec certitude les questions qui auront une importance dans l'avenir. En définissant et en faisant connaître les domaines des défis de l'avenir, le CRSH a tenté d'atténuer ce risque.
- Les connaissances issues de la recherche créent une nouvelle valeur dans tous les secteurs. Le CRSH cherche à faciliter la création et la circulation des connaissances comportant des perspectives interdisciplinaires, interinstitutionnelles, intersectorielles et internationales en provenance et à destination de divers secteurs de la société afin d'exercer une incidence intellectuelle, culturelle, sociale et économique. Grâce aux chercheurs et aux équipes qui produisent et mobilisent leur recherche, les résultats des projets de recherche et des activités liées à la recherche financés par des SDS et des SS sont utilisés par des intervenants des secteurs public, privé, sans but lucratif et universitaire. Toutefois, la contribution de chaque occasion de financement est proportionnelle à la taille des budgets. Il faut reconnaître que la recherche présente des risques inhérents et que, pour

chaque découverte qui entraîne un changement de paradigme, il y a des projets de recherche qui ne produisent pas les résultats escomptés. Ce résultat dépend aussi des utilisateurs potentiels de la recherche dans des secteurs non universitaires qui participent et qui s'intéressent au processus de recherche et qui investissent du temps et de l'argent dans la recherche en SSH et sa mobilisation.

- Les personnes qui possèdent de solides compétences en recherche, en leadership et en gestion sont embauchées dans des postes dans tous les secteurs. Le CRSH accorde beaucoup d'importance au perfectionnement des compétences et à la formation des étudiants, car il forme ainsi du personnel hautement qualifié qui peut assumer des rôles de premier plan dans tous les secteurs de la société. Il est essentiel de doter le Canada d'un personnel hautement qualifié afin que le pays puisse rivaliser à l'échelle internationale dans l'économie axée sur le savoir. En raison du large éventail de compétences qu'ils ont acquises en participant à des projets financés par des SS et des SDS, les stagiaires sont embauchés dans des postes qui font appel à leurs compétences en leadership et en recherche dans les secteurs universitaire, gouvernemental, privé et sans but lucratif. Même si le CRSH accorde des subventions qui comportent une formation dans le cadre des SDS et des SS, ainsi que d'autres occasions de financement, et établit des lignes directrices pour assurer l'efficacité de la formation, le perfectionnement des compétences dépend de la façon dont les occasions de financement sont mises en œuvre par les établissements, les chercheurs et les stagiaires. L'embauche de stagiaires dépend aussi du marché du travail au moment de l'obtention du diplôme et de la décision des stagiaires de se lancer sur le marché du travail plutôt que de poursuivre leurs études.

Résultats stratégiques (ou ultimes)

Ce sont les avantages à long terme qui peuvent raisonnablement et causalement être attribués dans une certaine mesure aux programmes du CRSH après l'obtention des résultats intermédiaires et à long terme.

Ultimement, la vision du CRSH et le financement qu'il accorde par l'entremise de tous ses programmes permettront au Canada de devenir un *chef de file mondial de la formation en recherche et de la recherche en sciences sociales et humaines*.

Annexe C - Matrice d'évaluation

Question	Indicateur	Données administratives	Analyse documentaire	Entrevues avec informateurs clés	Sondage auprès des chercheurs	Études de cas	Sondage auprès des étudiants	Groupe de discussion d'étudiants
1. Les SS/SDS sont-elles encore nécessaires dans le contexte actuel?	1.1) Description de la demande de SS/SDS entre 2009 et 2014 (tendances dans le nombre et le type de demandeurs, de demandeurs éventuels et de bénéficiaires d'une subvention)	✓	✓					
	1.2) Description des sources de financement similaires disponibles pour la recherche en SSH		✓	✓				
	1.3) Mesure dans laquelle les objectifs des SS/SDS sont adaptés aux besoins en financement perçus des chercheurs en SSH		✓	✓				
	1.4) Mesure dans laquelle les objectifs des SS/SDS sont concordent avec les besoins perçus en recherche/production de connaissances des Canadiens		✓	✓				
2. Dans quelle mesure les objectifs des SS/SDS concordent-ils avec les priorités du gouvernement fédéral et les résultats stratégiques du CRSH?	2.1) Degré d'harmonisation des objectifs des SS/SDS avec les priorités du gouvernement fédéral		✓	✓				
	2.2) Degré d'harmonisation des objectifs des SS/SDS avec les résultats stratégiques du CRSH		✓	✓				
3. Dans quelle mesure l'attribution des SS/SDS constitue-t-elle un rôle approprié pour le gouvernement fédéral?	3.1) Description de la responsabilité du gouvernement fédéral d'offrir un financement pour la recherche en SSH (y compris la séparation des responsabilités fédérales de celles des provinces/territoires)		✓	✓				
	3.2) Description de la participation historique du gouvernement fédéral à des programmes similaires de subventions		✓					
4. Dans quelle mesure les occasions de financement SS/SDS ont-elles contribué à	Indicateurs de la production de résultats de recherche : 4.1) Nombre et description des extraits de recherche produits par type (total et moyenne par subvention)	✓			✓			

Question	Indicateur	Données administratives	Analyse documentaire	Entrevues avec informateurs clés	Sondage auprès des chercheurs	Études de cas	Sondage auprès des étudiants	Groupe de discussion d'étudiants
la diffusion et à l'utilisation des résultats de recherche?	Indicateurs de la diffusion des résultats de recherche : 4.2) Nombre et description des stratégies de mobilisation des connaissances utilisées (totales et moyennes par subvention) 4.3) % des projets qui retiennent l'attention des médias	✓			✓			
	Indicateurs de l'utilisation des résultats de recherche : 4.4) % des titulaires d'une subvention qui affirment que les résultats de leur recherche ont été utilisés, par type d'utilisation 4.5) % des titulaires d'une subvention qui indiquent avoir été en contact avec d'autres intervenants (p. ex. universitaires, gouvernements, etc.) concernant l'utilisation de leur recherche 4.6) % des titulaires d'une subvention qui ont établi des partenariats (formels ou informels) en lien avec la recherche financée par une SS/SDS 4.7) Exemples de façons dont les connaissances/produits créés par la recherche financée par une SS/SDS ont procuré des avantages aux secteurs public, privé et sans but lucratif 4.8) Description des facteurs de succès/obstacles pour la mobilisation des connaissances	✓		✓	✓	✓		
5. Dans quelle mesure les occasions de financement SS/SDS ont-elles permis aux stagiaires d'acquérir des compétences menant à un emploi?	Indicateurs de la participation à la formation : 5.1) Nombre de stagiaires qui ont participé à un projet de recherche financé par une SS/SDS, par type 5.2) % des fonds des SS/SDS dépensés pour des stagiaires, par type 5.3) Description de la formation/de l'expérience offerte	✓		✓				✓

Question	Indicateur	Données administratives	Analyse documentaire	Entrevues avec informateurs clés	Sondage auprès des chercheurs	Études de cas	Sondage auprès des étudiants	Groupe de discussion d'étudiants
	Indicateurs du perfectionnement des compétences professionnelles/en recherche : 5.4) Nombre et type d'extrants de recherche des stagiaires (p. ex. publications, présentations lors de colloques, etc.) 5.5) % de stagiaires embauchés comme adjoints à la recherche, adjoints à l'enseignement ou professeurs 5.6) Perception de l'étendue du perfectionnement des compétences 5.7) Perception de la qualité de l'expérience de la formation			✓			✓	✓
	Indicateurs d'emploi : 5.8) % d'anciens stagiaires embauchés dans le secteur universitaire 5.9) % d'anciens stagiaires embauchés dans d'autres domaines pertinents (non universitaires) 5.10) % d'anciens stagiaires qui indiquent que leur diplôme/bourse de recherche sont en lien avec leur emploi actuel 5.11) % d'anciens stagiaires qui croient que leur formation a été utile dans la préparation de leur carrière 5.12) Description des facteurs de succès/obstacles pour l'embauche des étudiants						✓	✓
6. Dans quelle mesure les occasions de financement SS/SDS ont-elles contribué à ce que l'expertise et l'excellence des chercheurs canadiens en SSH soient	6.1) % des projets financés qui ont été cités pour des prix ou des distinctions à l'échelle nationale et(ou) internationale	✓			✓			
	6.2) Corrélation entre le financement accordé par les SS/SDS et le classement universitaire		✓					
	6.3) MCR et MFIR du Canada comparativement à celles d'autres		✓					

Question	Indicateur	Données administratives	Analyse documentaire	Entrevues avec informateurs clés	Sondage auprès des chercheurs	Études de cas	Sondage auprès des étudiants	Groupe de discussion d'étudiants
reconnues à l'échelle nationale et internationale?	pays comptant un nombre similaire de publications en anglais dans le domaine des SSH							
	6.4) Harmonisation entre la recherche financée par une SS et les domaines des défis de demain	✓	✓					
	6.5) Description des facteurs de succès/obstacles pour l'excellence en gestion			✓		✓		
7. Dans quelle mesure l'occasion de financement SDS a-t-elle contribué à renforcer la capacité en recherche?	7.1) Nombre et description des nouvelles questions de recherche, méthodes ou approches théoriques élaborées	✓		✓	✓			
	7.2) % des subventions qui ont donné lieu à de nouvelles collaborations				✓			
	7.3) % des répondants qui estiment que le renforcement de la capacité n'aurait pas été possible sans le financement offert par la SDS				✓			
	7.4) % des bénéficiaires d'une SDS qui ont obtenu d'autres types de financement à la fin de leur SDS				✓			
	7.5) Description des facteurs de succès/obstacles pour le renforcement de la capacité de recherche			✓		✓		
8. Dans quelle mesure les occasions de financement SS/SDS ont-elles été mises en œuvre d'une manière rentable?	8.1) Rapport entre les coûts administratifs et le financement accordé en subventions pour les SS/SDS et des programmes comparables	✓	✓					
	8.2) Rapport entre les coûts non monétaires (p. ex. heures de bénévolat et temps consacré par les demandeurs) et le financement accordé en subventions pour les SS/SDS et des programmes comparables	✓	✓					
	8.3) Occasions de réduire les coûts pour les intervenants (temps et argent) tout en maintenant la qualité			✓				

Question	Indicateur	Données administratives	Analyse documentaire	Entrevues avec informateurs clés	Sondage auprès des chercheurs	Études de cas	Sondage auprès des étudiants	Groupe de discussion d'étudiants
9. Quelle a été l'incidence des modifications apportées à l'exécution des programmes depuis le lancement des SS/SDS?	9.1) Description des modifications apportées à la mise en œuvre des occasions de financement		✓	✓				
	9.2) Comparaison de la portée des SOR/IDR avec celle des SS/SDS (p. ex. taux de succès, données démographiques sur les bénéficiaires, nombre de collaborateurs et leur participation, domaines de recherche)	✓	✓					
	9.3) Comparaison des résultats à court terme des SOR/IDR avec ceux des SS/SDS (p. ex. extraits de recherche, stagiaires ayant participé, nouvelles questions de recherche, méthodes et approches théoriques)	✓			✓		✓	

Références

- ¹ CRSH (a.a.), Renforcer la culture d'innovation du Canada - Plan stratégique du CRSH de 2013-2016, Ottawa (Ontario). Consulté sur : http://www.sshrc-crsh.gc.ca/about-au_sujet/publications/strategic_plan_2013-16-plan_strategique_2013-2016_f.pdf
- ² Secrétariat du Conseil du Trésor (2009), Politique sur l'évaluation [Web]. Consulté sur : <http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=15024>
- ³ Fédération des sciences humaines (2011), Mémoire présenté au groupe d'expert, rapport sur le support fédéral à la recherche et au développement. Ottawa (Ontario). Consulté sur : <http://www.idees-ideas.ca/questions/financement-de-la-r-d>.
- ⁴ The Impact Group (2010), *Le transfert de connaissances par l'attribution de contrats de recherche – Le point de vue des sciences humaines*. Consulté sur : http://www.sshrc-crsh.gc.ca/about-au_sujet/publications/consultations/knowledge_transfer-transfer_connaissances_f.pdf.
- ⁵ Comme déclaré par le CRSH au http://www.sshrc-crsh.gc.ca/about-au_sujet/facts-faits/index-fra.aspx.
- ⁶ Statistique Canada (2015), Tableau 477-0019 – Effectifs postsecondaires, selon le régime d'études, Classification pancanadienne type de l'éducation (CPCTE), Classification des programmes d'enseignement, regroupement principal (CPE_RP), sexe et statut de l'étudiant, annuel (nombre), de 2009-2010 à 2013-2014. CANSIM (base de données).
- ⁷ The Impact Group (2010), *Le transfert de connaissances par l'attribution de contrats de recherche – Le point de vue des sciences humaines*. Consulté sur : http://www.sshrc-crsh.gc.ca/about-au_sujet/publications/consultations/knowledge_transfer-transfer_connaissances_f.pdf.
- ⁸ Innovation, Sciences et Développement économique Canada (2014), *Un moment à saisir pour le Canada : Aller de l'avant dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation 2014*, Ottawa (Ontario). Consulté sur : http://www.ic.gc.ca/eic/site/icgc.nsf/fra/h_07472.html
- ⁹ *Idem*.
- ¹⁰ CRSH (2014), Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015 du CRSH, Ottawa (Ontario). Consulté sur : http://www.sshrc-crsh.gc.ca/about-au_sujet/publications/rpp/2014-2015/rpp-fra.aspx
- ¹¹ Statistique Canada (2014), *Estimations des dépenses canadiennes au titre de recherche et développement au Canada, dans les provinces et les territoires (DIRD)*, Ottawa (Ontario). Consulté sur : <http://www.statcan.gc.ca/pub/88-221-x/88-221-x2014001-fra.htm>.
- ¹² Fisher, D., Rubenson, K., Bernatchez, J., Clift, R., Jones, G., Lee, J., MacIvor, M., Meredith, J., Shanahan, T., et Trottier, C. (2006), *Canadian Federal Policy and Postsecondary Education*, Vancouver (Colombie-Britannique), Alliance for International Higher Education Policy Studies.
- ¹³ Statistique Canada (2014), *Estimations des dépenses canadiennes au titre de recherche et développement au Canada, dans les provinces et les territoires (DIRD)*, Ottawa (Ontario). Consulté sur : <http://www.statcan.gc.ca/pub/88-221-x/88-221-x2014001-fra.htm>.
- ¹⁴ CRSH (2014), *Analyse de l'environnement 2014*, Ottawa (Ontario).
- ¹⁵ The Impact Group (2010), *Le transfert de connaissances par l'attribution de contrats de recherche – Le point de vue des sciences humaines*. Consulté sur : http://www.sshrc-crsh.gc.ca/about-au_sujet/publications/consultations/knowledge_transfer-transfer_connaissances_f.pdf.

¹⁶ Pour en savoir davantage à ce sujet, consultez le <http://www.science.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=9B434E5F-1>.

¹⁷ La portée de l'évaluation n'a pas permis une analyse bibliométrique complète axée spécifiquement sur les projets financés par des SOR/IDR/SS/SDS. La base de données utilisée ne comprend pas les publications dans les domaines des arts et des sciences humaines.

¹⁸ Lyall, C., Bruce, A., Marsden, W., et Meagher, L. (2013), Le rôle joué par le financement des organismes dans la création de connaissances interdisciplinaires, *Sciences et politique publique*, 40(1), 62 à 71.

¹⁹ CRSH (2015), Définition des termes [page Web]. Consulté sur : <http://www.sshrc-crsh.gc.ca/funding-financement/programs-programmes/definitions-fra.aspx#km-mc>

²⁰ Fédération des sciences humaines (2014), *Les incidences de la recherche en sciences humaines*, Ottawa (Ontario). Consulté sur : http://www.idees-ideas.ca/sites/default/files/2014-10-03-impact-project_draft-report-french-version-final.pdf

²¹ Bennenworth, P. et Jongbloed, B.W. (2010), Who matters to universities? A stakeholder perspective on humanities, arts and social sciences valorization, *Higher Education*, 59, 567 à 588.

²² Phipps, D.J. et Shapson, S. (2009), Knowledge mobilisation builds local research collaborations for social innovation, *Evidence & Policy*, 5(3), 211 à 227.

²³ Bloch, C. et Sørensen, M.P. (2014), The size of research funding: Trends and implications, *Sciences et politique publique*, 42(1), 30 à 43.

²⁴ Larivière, V., Macaluso, B., Archambault, E. et Gingras, Y. (2010), Which Scientific Elite? On the Concentration of Funding, Productivity and Citations, *Research Evaluation*, 19(1), 45 à 53.

²⁵ Cependant, cela signifie qu'une partie du financement « subséquent » déclaré peut comprendre une portion de la subvention originale des IDR/SDS.

²⁶ Mayer, K., König, T., et Nowotny, H. (éd.) (2013), *Horizons for Social Sciences and Humanities* [rapport de la conférence]. Consulté sur : http://horizons.mruni.eu/wp-content/uploads/2014/02/ssh_mru_conference_report_final.pdf

²⁷ Ces coûts comprennent les locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, les contributions versées par le Secrétariat du Conseil du Trésor pour assumer la partie de l'employeur des primes d'assurance-soins dentaires et d'assurance-maladie des employés, et les services de vérification fournis par le Bureau du vérificateur général. Les heures de bénévolat ont été comptabilisées à raison de 75 \$/heure.

²⁸ Mongeon, P., Brodeur, C., Beaudry, C. et Larivière, V. (2013), On decreasing returns to scale in research funding, *Proceedings of the 15th International Conference of the International Society for Scientometrics and Informetrics*, 584 à 589. Consulté sur : <http://www.issi2015.org/files/downloads/all-papers/0584.pdf>

²⁹ Fortin, J.-M. et Currie, D.J. (2013), Big Science vs. Little Science: How Scientific Impact Scales with Funding. *PLoS One*, 8(6), e65263.

³⁰ Bloch, C. et Sørensen, M.P. (2014), The size of research funding: Trends and implications, *Sciences et politique publique*, 42(1), 30 à 43.

³¹ Larivière, V., Macaluso, B., Archambault, E. et Gingras, Y. (2010), Which scientific elites? On the concentration of research funds, publications and citations. *Research Evaluation*, 19(1), 45 à 53.

³² Bloch, C. et Sørensen, M.P. (2014), The size of research funding: Trends and implications, *Sciences et politique publique*, 42(1), 3043.